

Projet d'Appui aux Réformes Institutionnelles et Techniques pour l'Équité
PARITÉ



Focus group dans le cadre de l'étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation

IMPACT DE LA CRISE SÉCURITAIRE ACTUELLE SUR LES FILLES, LE GENRE ET L'ÉDUCATION

● ACCÈS ● MAINTIEN ● RÉUSSITE ●

RAPPORT DE RECHERCHE

Décembre 2021

Consultante principale : **W Carine Michelle KABORE / ZOUBGA**

Le Projet d'Appui aux Réformes Institutionnelles et Techniques pour l'équité en Éducation (PARITÉ) est financé par le gouvernement du Canada et mis en œuvre par Alinéa et CECI.

alinea

ceci
CHANGE DES VIES

En partenariat avec
Canada

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
Résumé exécutif	6
PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL ET SYNTHÈSE DE LA LITTÉRATURE	8
1.1 Introduction	8
1.2 Contexte et justification de l'étude	9
❖ <i>Présentation succincte des régions de l'Est et du Centre Nord</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
❖ <i>Cartographie de la zone d'étude.....</i>	<i>11</i>
1.3 Cadre général de l'étude.....	12
1.3.1 Méthodologie.....	12
<i>Revue de la littérature</i>	<i>12</i>
<i>Collecte de données primaires</i>	<i>12</i>
1.3.2 Synthèse de la littérature	15
DEUXIÈME PARTIE : RÉSULTAT DE L'ÉTUDE DE L'IMPACT DE LA CRISE SÉCURITAIRE ACTUELLE	18
SUR LES FILLES, LE GENRE ET L'ÉDUCATION	18
2.1. Crise sécuritaire et scolarisation des filles dans les régions de l'Est et du Centre-Nord.....	18
2.1.1. Attaques liées aux groupes armés	18
2.1.2. Fonctionnalité des structures éducatives en contexte de crise sécuritaire par province ...	21
2.1.3. Crise sécuritaire et accès des filles à l'éducation.....	24
2.1.4. Crise sécuritaire et maintien scolaire des filles	30
2.1.5. Crise sécuritaire et réussite scolaire des filles	34
2.1.5.1. Traumatismes subis à l'origine de la baisse du niveau des élèves filles et garçons ...	34
2.1.5.2. L'insécurité alimentaire : un obstacle sérieux à la réussite scolaire des filles.....	34
2.2. Situation des inégalités liées au genre, dans le contexte de la crise sécuritaire en milieu	36
éducatif.....	36
2.2.1. L'éducation des élèves filles et garçons menacée par la crise sécuritaire	36
2.2.2. Impact de la crise sécuritaire sur les femmes du milieu éducatif	38
2.2.2.6. Impact de la crise sécuritaire sur les femmes professionnelles de l'éducation	44
2.3. Stratégies de résilience communautaire face aux défis rencontrés Erreur ! Signet non défini.	Erreur ! Signet non défini.
 dans le milieu éducatif par les filles / femmes.....	Erreur ! Signet non défini.
2.4. Stratégies de résilience des filles / femmes face aux risques	46
2.5. Stratégies de résilience communautaire face aux risques vécus par les filles / femmes	47
2.6. Réponses institutionnelles face aux défis rencontrés dans l'éducation	48
 par les filles / femmes des régions de l'Est et du Centre-Nord	48

2.6.1. Solutions apportées par le MENAPLN et les autres acteurs étatiques	48
face aux défis rencontrés dans le milieu éducatif par les filles / femmes	48
2.6.2. Initiatives développées par les autres acteurs intervenant dans l'éducation	49
face aux défis rencontrés dans le milieu éducatif par les filles / femmes	49
2.7. Recommandations.....	50
2.8. Conclusion.....	52
BIBLIOGRAPHIE.....	53
ANNEXES.....	54
Annexe 10 : Plan d'action sensible au genre.....	82

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACTED	Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
AD	Associations de Développement
AJPEE	Association des jeunes pour la protection de l'environnement et l'élevage
AMBF	Association des Municipalités du Burkina Faso
AME	Association des Mères éducatrices
APE	Association des Parents d'Élèves
CBDF	Coalition Burkinabè pour les Droits de la Femme
CCEB	Chef Circonscription Éducation de Base
CDE	Convention relative aux droits de l'enfant
CECI	Centre d'Études et de Coopération internationale
CENAMAFS	: Centre national des Manuels et des Fournitures scolaires
CNPVE	Conseil National pour la Prévention de la Violence à l'École
COGES	Comité de Gestion des écoles
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
COVID 19	Corona Virus Disease apparu en 2019
CRS	Catholic Relief Services
CT	Collectivités territoriales
DAF	Direction de l'Administration des Finances
DAJC	Direction des Affaires juridiques et du Contentieux
DAMSSE	Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Éducatives
DCPM	Direction de la Communication et de la Presse ministérielle
DGEFG	Direction générale de l'Éducation générale formelle
DGENF	Direction générale de l'Éducation non formelle
DGESS	Direction générale des Études et des Statistiques sectorielles
DGREIP	Direction générale de la Recherche en Éducation et de l'Innovation pédagogique
DIOSPB	Direction de l'information, de l'Orientation scolaire, professionnelle et des Bourses
DMP	Direction des Marchés publics
DPEIEFG	Direction de la Promotion de l'Éducation inclusive, de l'Éducation des Filles et du Genre
DSSR	Droit de la santé Sexuelle et Reproductive
EDI	Elève Déplacé Interne
ENF	Éducation Non Formelle
ESH	Enfant en Situation de Handicap
ESU	Éducation en Situation d'Urgence
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FONAENF	Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle
GCPEA	Global Coalition to Protect
GSE	Groupe Sectoriel pour l'Éducation
IIFE	Institut International de Planification de l'Éducation
INEE	Normes minimales du Réseau inter-agences pour l'éducation en situation d'urgence
MATD	Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation
MENAPLN	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationale
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation
MFSNAH	Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de l'Action humanitaire
MINEFID	Ministère de l'Économie, des finances et du Développement
MJDHPC	Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique
MJDHPCGS	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique, Garde des Sceaux
MJPEJ	Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes

MS	Ministère de la Santé
MSECU	Ministère de la Sécurité
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODD	Objectifs de Développement durable
ODK	Open Data Kit
OEI	Orphelins et Enfants vulnérables
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire mondial
PARITE	Projet d'Appui aux Réformes institutionnelles et techniques pour l'Équité
PDDEB	Plan décennal de Développement de l'Éducation de Base
PDI	Personnes Déplacées Internes
PDSEB	Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
PER	Programme d'Éducation par la Radio
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Économique et Social
PSEF	Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation
PTF	Partenaire Technique et Financier
RCESU	Cadres régionaux de concertation en éducation en situation d'urgence
RESEN	Rapport d'État du Système Educatif National
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SD :	Structures Déconcentrées
SIGE	Système d'Information et de Gestion de l'Éducation
SN-ESU	Stratégie Nationale de l'Éducation en Situation d'Urgence
SP-CNE	Secrétariat permanent du Conseil National pour l'Enfance
SP-CONAP	Secrétariat permanent du Conseil National pour la Promotion du genre
SP-PLNEC:	Secrétariat permanent de la Promotion des Langues nationales et de l'Éducation à la Citoyenneté
SSA/P	Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle
SSEZDS	Stratégie de Scolarisation des Élèves des Zones à forts Défis Sécuritaires
ST-ESU	Secrétariat Technique de l'Éducation en Situation d'Urgence
ST-ESU	Secrétariat technique de l'Éducation en Situation d'Urgence
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Zones de l'étude	10
Tableau 2 : Problèmes majeurs rencontrés par les structures éducatives selon les PDI:	23
Tableau 3 : Nombre total de garçons scolarisés en quittant la localité.....	27
Tableau 4 : Nombre total de garçons scolarisés dans la localité d'accueil	28
Tableau 5 : Nombre de filles scolarisées dans la localité d'accueil des PDI.....	29
Tableau 6 : Raisons rendant difficile l'accès des filles aux structures éducatives	30
Tableau 7 : Raisons des abandons des filles de la communauté hôte selon la province.....	32
Tableau 8 : Les raisons de l'abandon de l'école par les filles déplacées.....	33
Tableau 9 : Problèmes majeurs à l'origine de l'échec scolaire des déplacé-e-s	35
Tableau 10 : Autres problèmes majeurs à l'origine de l'échec scolaire des déplacées	36
Tableau 11 : Répartition des difficultés et risques rencontrés par les groupes spécifiques	40
Tableau 12 : Facteurs d'aggravation des risques selon la communauté hôte.....	43
Tableau 13 : Facteurs d'aggravation des risques selon les PDI.....	43
Tableau 14 : Stratégies de résilience communautaire selon la population hôte	45
Tableau 15 : Stratégies de résilience communautaire selon les PDI	46

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte administrative de la région du Centre Nord.....	11
Figure 2 : Carte administrative de la région de l'Est.....	12

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des enquêté-e-s par catégorie d'appartenance et par sexe	14
Graphique 2 : Démarche méthodologique de recherche	15
Graphique 3 : Types de conflit à l'origine du déplacement selon les PDI.....	18
Graphique 4 : Types de conflit à l'origine du déplacement (selon la Communauté hôte)	19
Graphique 5 : Types de conflit à l'origine du déplacement selon la province (Communauté hôte)	20
Graphique 6 : Types de conflit à l'origine du déplacement selon la province (PDI)	21
Graphique 7 : Répartition des PDI enquêté-e-s selon le nombre de fille d'âge scolaire au départ de la localité d'origine	25
Graphique 8 : Répartition des PDI enquêté-e-s selon le nombre de garçons d'âge scolaire au départ de la localité d'accueil	26

Résumé exécutif

La présente étude porte sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation dans les régions de l'Est et du Centre-Nord. Le Burkina Faso est confronté depuis 2015 à une crise sécuritaire du fait des attaques de groupes armés qui sévissent dans plusieurs régions. Cette crise est à l'origine de perturbations du système éducatif burkinabè surtout pour les filles et les femmes.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF) en faveur de l'amélioration du système éducatif, cette situation s'aggrave et entrave sérieusement les plans et programmes éducatifs développés.

La crise sécuritaire pèse sur les rapports de genre dans le milieu éducatif, ce qui affecte plus les filles et les femmes. D'où le besoin de réaliser une étude approfondie dont les objectifs sont :

- Identifier les risques les plus importants que vivent les filles en lien avec le contexte d'insécurité et le contexte socio-culturel.
- Analyser l'impact de la crise sécuritaire sur les femmes du milieu éducatif, sur l'éducation scolaire des filles et des élèves les plus vulnérables, en particulier sur leur accès, maintien et réussite scolaire.
- Mettre en évidence les capacités de résilience des femmes, des filles, surtout celles victimes de discriminations et de violences, dans ce type de situation dans une perspective d'inclusion dans les espaces décisionnels, notamment au sein du MENAPLN et ses structures déconcentrées.
- Élaborer une réponse aux grands défis en termes de plan d'action et recommandations.

Cette étude a impliqué les services déconcentrés et décentralisés au niveau régional et communal de trois (3) départements ministériels¹, des élu-e-s locaux-ales, des organisations à base communautaire, etc. Elle s'inscrit dans une perspective de réponse à un besoin pressant d'actions, dûment exprimé par les populations, des acteur-ric-e-s de l'État et de la société civile pour aboutir à une prise de décisions. L'étude qui a été participative a combiné les approches quantitative et qualitative. Des

données secondaires, notamment les données statistiques ont été obtenues auprès des structures en charge de l'éducation et services déconcentrés. Les données primaires ont été collectées à l'aide d'entretiens semi-dirigés et de questionnaires. Les données quantitatives ont été collectées auprès des personnes déplacées internes (PDI) et des communautés hôtes de ces PDI. Les données qualitatives ont été obtenues auprès des personnes directement affectées et/ou impliquées dans la gestion des personnes affectées par la crise sécuritaire. Les résultats de cette étude révèlent plusieurs problématiques comme les infrastructures scolaires endommagées à la suite des attaques, les besoins énormes de réinsertion scolaire des enfants du primaire, post-primaire et secondaire affecté-e-s, les effectifs pléthoriques au niveau des structures éducatives, une vulnérabilité financière des familles etc. auxquelles le pays est confronté à la faveur de cette crise qui perdure.

D'abord sur le plan scolaire les établissements d'enseignement secondaire privés qui auraient pu être une alternative pour faciliter l'accès à l'éducation sont inaccessibles à la majorité des (PDI) du fait du coût élevé des frais de scolarité au regard de la situation économique des parents. Ces coûts élevés et la situation économique précaire des PDI contraignent les garçons à travailler dans les sites d'or pour honorer leurs frais de scolarité. Mais certains d'entre eux finissent par abandonner l'école.

Le personnel enseignant considéré comme acteurs-rices d'une école dite de « blanc », est devenu- la principale cible des attaques. Selon les personnes interviewées, les enseignantes sont plus exposées comparativement aux hommes, ces derniers étant plus résilients face à la crise.

Ensuite, la crise sécuritaire a impacté négativement les conditions de vie socioéconomique des personnes, qu'elles soient de la communauté hôte ou des PDI avec cependant plus de conséquences sur ces dernières. La crise sécuritaire entraîne une recrudescence des phénomènes sociaux comme la délinquance juvénile, les mariages forcés/précoces, les grossesses non désirées/précoces, la prostitution et les cas de viols² suivis de mutilations des parties génitales féminines au sein des jeunes.

L'exposition des filles et des femmes aux violences est permanente dans les situations d'insécurité. Dans les

¹ Ministère de l'Éducation National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNFAH), et du Ministères de la Justice, des Droits Humains et de la promotion Civique, Garde des Sceaux (MJDHPCGS)

² Les viols ne sont pas observés uniquement en période de crise, mais ils s'amplifient avec la crise sécuritaire.

écoles, lors des attaques armées, elles subissent des violences morales, physiques et le harcèlement sexuel, surtout sur les trajets entre les écoles / établissements ou dans les lieux de résidence pour celles qui habitent seules ou en groupes sans aucune protection familiale ou sociale. Par ailleurs, au sein des PDI, les femmes cheffes de ménages, les veuves, les orphelins et les enfants chefs de ménages font face à de nouveaux défis tels que le paiement de loyer, les besoins de moyens de subsistance et de scolarisation des élèves et les difficultés d'inscription/réinscription à l'école. Ces situations s'expliquent par le fait que beaucoup de personnes n'ont plus accès à leurs hameaux de culture ; ce qui accroît les problèmes économiques et aggrave l'insécurité alimentaire. Par exemple l'absence du chef de ménage, personne active en situation de paix qui contribuait aux différentes charges de la famille par son apport physique aux travaux champêtres, a pour conséquence la baisse de la quantité des récoltes. Pour les filles déplacées, en plus de faire face à certains problèmes de santé, elles sont plus préoccupées par leurs besoins quotidiens notamment la corvée d'eau, la cuisine, la recherche du bois, au détriment de leurs études. En effet dans un contexte de paix, ces filles bénéficiaient de l'appui de leurs mères, et d'autres femmes de la famille pour la réalisation de certaines tâches qu'elles se retrouvent à assurer seules.

Face aux défis relevés, des solutions sont pensées par le Gouvernement et ses Partenaires techniques et Financiers (PTF), les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les associations en vue d'apporter des réponses adaptées particulièrement en matière d'éducation, de protection des filles et de genre. Il s'agit entre autres de l'adoption d'une stratégie nationale d'urgence en matière d'éducation, la création d'un secrétariat technique avec plusieurs programmes en charge de cette stratégie et l'appui aux acteurs de développement et la mise en œuvre d'initiatives innovantes visant à faciliter la réinsertion scolaire des enfants dont les filles affecté-e-s par la crise sécuritaire. Cependant, il reste encore d'énormes efforts à fournir pour répondre aux besoins réels des communautés sans cesse croissants avec une sécurité qui se dégrade à un rythme exponentiel.

Face à des problèmes multidimensionnels, des actions plurisectorielles avec une approche genre intersectionnelle s'imposent. Par conséquent des recommandations ont été formulées dans ce rapport à l'endroit de l'État, ses partenaires et des communautés.

1.1 Introduction

L'accès des enfants à l'éducation est un droit fondamental reconnu et un levier déterminant pour atteindre les objectifs de développement durable. Toutefois, les défis auxquels le système éducatif burkinabè doit faire face restent encore nombreux et très complexes avec la crise sécuritaire en cours.³ En effet, la situation sécuritaire au Burkina Faso n'a pas cessé de se dégrader depuis la première attaque armée en 2015⁴.

Le rapport de mise en œuvre du plan d'urgence sur l'éducation au Burkina Faso 2020-2021 révèle que la situation humanitaire s'est dégradée à un rythme exponentiel. En dépit des efforts de sécurisation des localités déjà en proie aux attaques armées, le nombre de PDI ne cesse de croître. Selon le *Situation report* (SITREP) bimensuel du 30 avril 2021 du cluster éducation, 1 218 754 PDI ont été recensé-e-s dans le pays, soit une augmentation de 6,19% par rapport à la précédente publication du 15/03/2021 qui indiquait 1 147 699 individus. Près de 43% de ces PDI sont des enfants d'âge scolaire. Malgré les efforts consentis par l'État et ses partenaires au développement, ces déplacements forcés à cause de l'insécurité grandissante dans les localités compromettent davantage les chances de milliers d'enfants en âge d'être scolarisés, en plus d'accentuer le décrochage scolaire. La situation au 12 février 2021 fait état de 2 208 écoles fermées, affectant 314 486 élèves (167 582 garçons et 146 904 filles) et 11 048 enseignants (7 192 hommes et 3 856 femmes)⁵. Il est important de souligner que cette situation ne fait que se détériorer car, selon le dernier rapport du cluster éducation datant du 28 Mai 2021, 2244 écoles sont fermées suite à l'insécurité affectant 304 564 élèves dont 156 518 garçons et 148 046 filles, 12 480 enseignant-e-s dont 7 912 hommes et 4568 femmes. Actuellement, les régions les plus affectées sont le Sahel, l'Est, le Centre-Nord, le Nord, la Boucle de Mouhoun et le Centre-Est.

Par ailleurs, pour les communautés affectées, un total de 19 487 enfants non scolarisé-e-s âgés de 3 à 17 ans ont eu accès à l'éducation de base formelle ou non formelle. Parmi ces enfants, 4 264 sont issu-e-s des ménages PDI. Cependant, on note un nombre élevé d'enfants non-

scolarisé-e-s dû au déficit d'infrastructures scolaires certainement en déphasage avec le surnombre d'enfants déplacé-e-s internes à scolariser. Les écoles en zones rouges⁶ sont obligées de fermer leurs portes à cause de la pression des groupes armés. De ce fait, des milliers d'élèves sont contraint-e-s aux déplacements ou restent sur place avec une forte exposition aux risques de tout genre. Les enseignant-e-s et le personnel éducatif ont également payé un lourd tribut depuis le début de la crise sécuritaire.

Outre son impact négatif sur l'éducation, la crise sécuritaire a contribué, dans les régions de l'étude, à la vulnérabilité de certaines catégories de personnes (femmes, enfants, personnes âgées, personnes vivant avec un handicap, etc.) en suscitant ainsi leur stigmatisation. En effet, de nombreux-ses orphelin-e-s sont enregistré-e-s à la suite de la perte de leurs parents victimes de l'insécurité liée au terrorisme. De nombreuses femmes sont devenues veuves à cause de l'insécurité. Certain-e-s ont même assisté à l'assassinat de leur mari ou de leurs parents ou proches. Une fois dans les localités d'accueil, ces personnes font le plus souvent face à une vulnérabilité socio-économique sans précédent du fait qu'elles ont perdu tous leurs biens, leurs terres, leurs emplois ou sources de revenus pour celles qui en avaient, etc.

La présente étude a été initiée par le Projet d'Appui aux Réformes institutionnelles et techniques pour l'Équité (PARITÉ) mis en œuvre par le consortium Alinea international et le Centre d'Étude et de Coopération internationale (CECI) avec un financement d'Affaires mondiales Canada en appui au Plan de Développement stratégique de l'Éducation de base (PDSEB) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN). Le résultat ultime du PARITÉ est d'assurer une éducation de base de qualité pour les filles et les garçons burkinabès.

Le PARITÉ fournit un appui technique au niveau central et déconcentré du MENAPLN et au niveau des collectivités territoriales dans trois régions dont le Centre-Nord, l'Est et les Hauts-Bassins.

³ Plan d'Urgence pour l'Éducation au Burkina Faso 2020-2021

⁴

https://www.jeuneafrique.com/medias/2015/10/09/12112069_961434570595570_561831226313408998_n.jpg

⁵ SITREP bimensuel du cluster éducation, Janvier-Février 2021

⁶ Zones les plus touchées par les séquelles des attaques terroristes au Burkina Faso

1.2 Contexte et justification de l'étude

Le droit à l'éducation est garanti comme un droit fondamental de l'enfant dans le monde. L'Article 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « Toute personne a droit à l'éducation ». L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire. La Convention des Droits de l'Enfant (CDE) en son article 28 stipule que :

*Les enfants ont le droit à l'éducation. L'enseignement primaire doit être gratuit et obligatoire pour tous. L'enseignement secondaire doit être accessible à tout enfant. L'enseignement supérieur doit être accessible à tous, en fonction des capacités de chacun. La discipline scolaire doit être compatible avec la dignité et les droits de l'enfant.*⁷

Depuis les années 1990, l'éducation en situation de crise est devenue une partie intégrante de l'action humanitaire. Le Réseau international pour l'Éducation en Situation d'Urgence, (INEE8) en 2000 a favorisé une meilleure compréhension de cette tendance.⁹

Aussi le Burkina Faso s'est doté ces dernières années de programmes ambitieux et mesures lui permettant d'atteindre sa vision, c'est-à-dire « un système éducatif démocratique, performant, inclusif et ouvert sur le monde, développant les compétences et l'expertise adéquates nécessaires et suffisantes pour le développement socio-économique du Burkina Faso en vue de réaliser la scolarisation primaire universelle en 2030 »¹⁰. La concrétisation de cette vision passe notamment par la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB) 2012-2021 pour lequel l'équité entre les filles et les garçons est affichée clairement comme un axe central ; et ce conformément à la Stratégie Nationale Genre 2020-2024 du Burkina Faso, dans son deuxième axe, portant sur la promotion de l'équité d'accès aux services sociaux de base et à la protection.

Le gouvernement entend « Renforcer l'égalité et l'équité d'accès, de maintien et de réussite de la jeune fille et du jeune garçon dans tous les ordres d'enseignement » (Objectif 2.1), et aussi « Améliorer la prise en charge et la protection des femmes et des filles dans le contexte de l'insécurité et des changements climatiques » (Objectif 2.3).

L'atteinte de ces objectifs est mise à mal avec les attaques des groupes armés contre les populations, les services sociaux de base surtout l'éducation dont de nombreuses structures sont fermées.

Face à la crise sécuritaire, le Gouvernement a trouvé, en collaboration avec des PTF, des alternatives éducatives afin d'offrir des socles minimums de compétences aux élèves en situation de rupture d'apprentissage scolaire. Un Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU) a été créé pour piloter et coordonner les différentes interventions pour l'éducation en situation d'urgence (ESU). Également une Stratégie Nationale de l'Éducation en situation d'Urgence (SN-ESU) 2019-2024 a été élaborée et des curricula pour l'ESU ont été conçus. La SN-ESU met en exergue plusieurs défis du système éducatif à savoir son efficacité, son adaptation au marché de l'emploi et de la disparité entre filles et garçons au secondaire¹¹. D'autres défis majeurs comme la sécurisation de l'éducation dans les zones rouges, les besoins de réinsertion scolaire des élèves des écoles fermées suite à l'insécurité récurrente, ainsi que le nombre sans cesse croissant des élèves déplacé-e-s internes dans plusieurs zones du pays ont été relevés.

Le système éducatif n'est donc pas épargné par les tensions liées à la crise sécuritaire. Les écoles et les acteurs-trices, de l'éducation sont de plus en plus pris-e-s pour cibles par ces attaques selon l'ONG Human Rights Watch (HRW) dont le rapport sur l'impact du conflit en éducation indique :

Les groupes armés ont également intimidé des élèves, terrorisé des parents d'élèves afin qu'ils cessent d'envoyer leurs enfants à l'école, et tué, enlevé, brutalisé ou menacé des dizaines d'enseignants. Dans de nombreux cas, les agresseurs ont commis ces exactions devant des élèves terrifié-e-s, enseignant-e-s et enfants se retrouvant ainsi marqué-e-s aussi bien physiquement que « psychologiquement »¹².

En effet, le contexte de crise sécuritaire prolongée qui sévit et s'aggrave davantage depuis ces deux dernières années, entrave largement les plans et programmes éducatifs déployés par le gouvernement. Par ailleurs, de nombreux rapports¹³ mettent en évidence les risques supplémentaires auxquels sont exposées les filles, notamment « le fait que les filles sont moins susceptibles d'être réinscrites dans une école que les garçons et

⁷ Convention internationale relative aux droits de l'enfant

⁸ INEE: International Network for Education in Emergencies en anglais

⁹ Rapport d'étude Relever les défis de l'éducation dans un Sahel en crise, Coalition Éducation 2019

¹⁰ Plan sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) 2017-2030

¹¹ SN-ESU, Stratégie nationale d'Éducation en Situation d'urgence 2019-2024, septembre 2020

¹² Human Rights Watch, « Leur combat contre l'éducation » Attaques commises par des groupes armés contre des enseignants, des élèves et des écoles au Burkina Faso, Mai 2020, p.1.

¹³ Notamment celui de HRW mentionné précédemment, mais également celui d'UNICEF, *L'éducation en péril en Afrique de l'Ouest et centrale* de 2019 ainsi que la SSEZDS.

qu'elles s'exposent à un risque accru de mariage précoce une fois déscolarisées »¹⁴.

Bien que les risques rencontrés par les filles / femmes ne soient pas exhaustifs, la majorité des analyses se focalisent souvent sur des aspects tels que la déscolarisation, le mariage forcé qui existaient déjà avant la crise. En outre, les rapports mettent en évidence une plus grande vulnérabilité des filles / femmes, notamment face aux violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), sans pour autant démontrer leurs capacités de résilience ainsi que les stratégies d'agentivité qu'elles mettent en place, c'est-à-dire la capacité des filles et des femmes d'agir indépendamment des structures sociales et de faire librement leur propre choix dans le contexte de crise sécuritaire qui prévaut.

La présente étude veut combler cette lacune en mettant en évidence d'une part, l'impact de la crise actuelle sur l'accès, la réussite, le maintien scolaire plus particulièrement des filles au sein des structures éducatives et d'autre part, les vulnérabilités et risques auxquels les jeunes filles et les femmes du milieu éducatif et les élèves les plus vulnérables sont exposé-e-s.

❖ Objectifs de l'étude

L'étude a pour objectif général de : documenter et produire une analyse différenciée de l'impact de la crise sécuritaire actuelle au Burkina Faso sur la situation des filles, et des femmes du milieu éducatif en particulier celles victimes de discriminations / violences, ainsi que les élèves les plus vulnérables par rapport à l'éducation (accès, maintien et réussite).

Il s'agira spécifiquement de / d' :

- Identifier les risques les plus importants que vivent les filles en lien avec le contexte d'insécurité et le contexte socio-culturel.
- Analyser l'impact de la crise sécuritaire sur les femmes du milieu éducatif, sur l'éducation scolaire des filles et des élèves les plus vulnérables, en particulier sur leur accès, maintien et réussite scolaire.
- Mettre en évidence les capacités de résilience des femmes, des filles, dont celles victimes de discriminations et de violences, dans ce type de situation dans une perspective d'inclusion dans les espaces décisionnels, notamment au sein du MENAPLN et ses structures déconcentrées.
- Élaborer une réponse aux grands défis en termes de plan d'actions et de recommandations.

❖ Présentation succincte des régions de l'Est et du Centre Nord

L'étude a été menée dans les zones à fort défis sécuritaires où intervient le PARITÉ, notamment la région de l'Est et du Centre-Nord.

Tableau 1 : zones de l'étude

Régions	Provinces	Communes
Centre Nord	Bam	Kongoussi
		Tikaré
	Sanmatenga	Kaya
		Korsimoro
Est	Gourma	Fada
		Diabo

Source : enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

¹⁴ Human Rights Watch, « Leur combat contre l'éducation » Attaques commises par des groupes armés contre des enseignants, des élèves et des écoles au Burkina Faso, Mai 2020, p.7.

❖ Cartographie de la zone d'étude Région du Centre Nord

La Région est limitée au Nord par la région du Sahel, au Sud par les Régions du plateau Central et du Centre-Est, à l'Est par la Région de l'Est et à l'Ouest par la Région du Nord. Elle s'étend sur une superficie de 19 840 km² et regroupe trois (03) provinces à savoir le Bam, le Namentenga et le Sanmatenga. Le chef-lieu de la région est la ville de Kaya, située à environ 100 km de la capitale Ouagadougou sur la Route Nationale n° 3. La région compte environ un million huit cent soixante-douze mille cent vingt-six (1872126) habitants en 2019 dont neuf cent

quatre-vingt-quatre mille quatre cent neuf (984 409) femmes et huit cent quatre-vingt-sept mille sept cent dix-sept (887 717) hommes¹⁵, avec une densité de 78 hab. / km².

L'étude a touché quatre (04) communes de la région du Centre-Nord. Il s'agit des communes de Korsimoro et Kaya dans le Sanmatenga et Kongoussi et Tikaré dans le Bam.

Comme représentées dans la carte suivante :

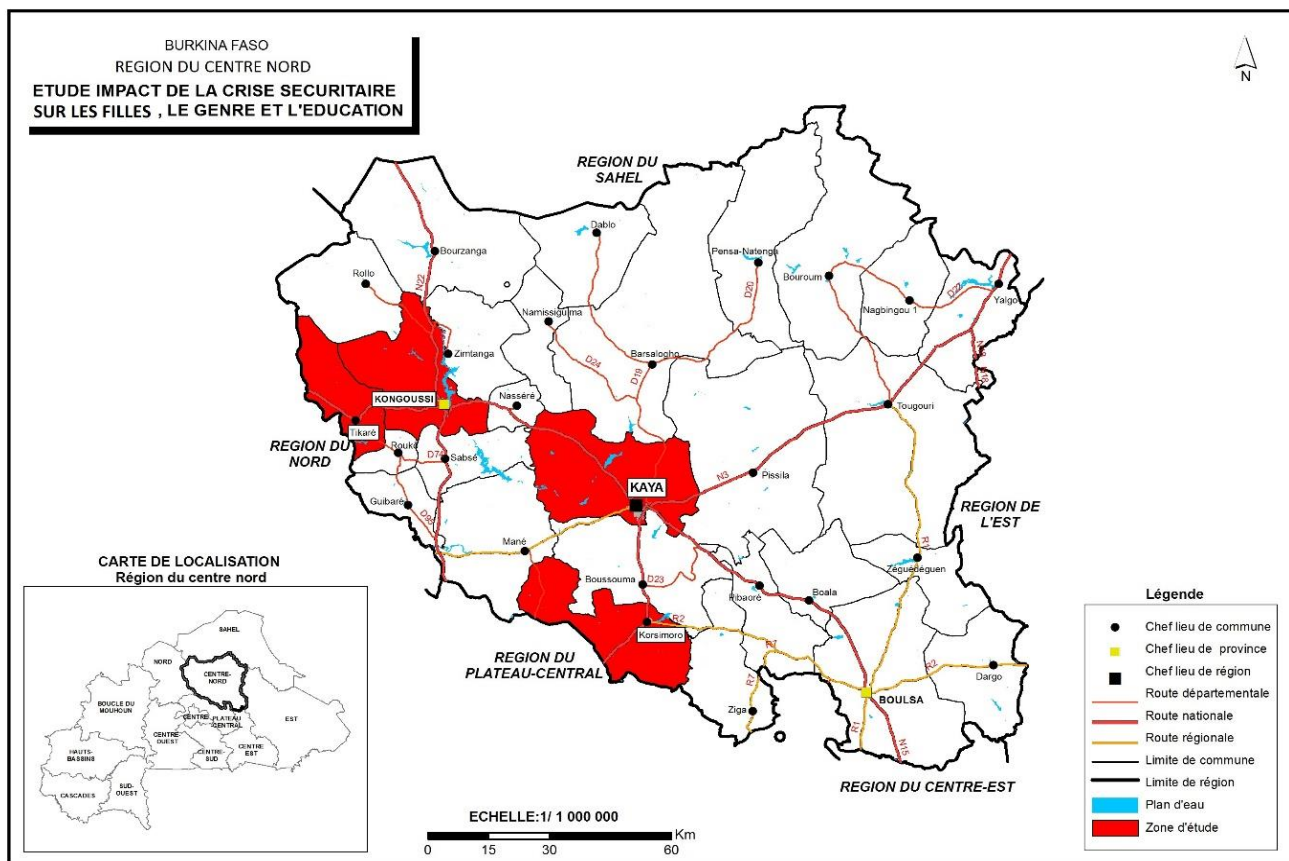


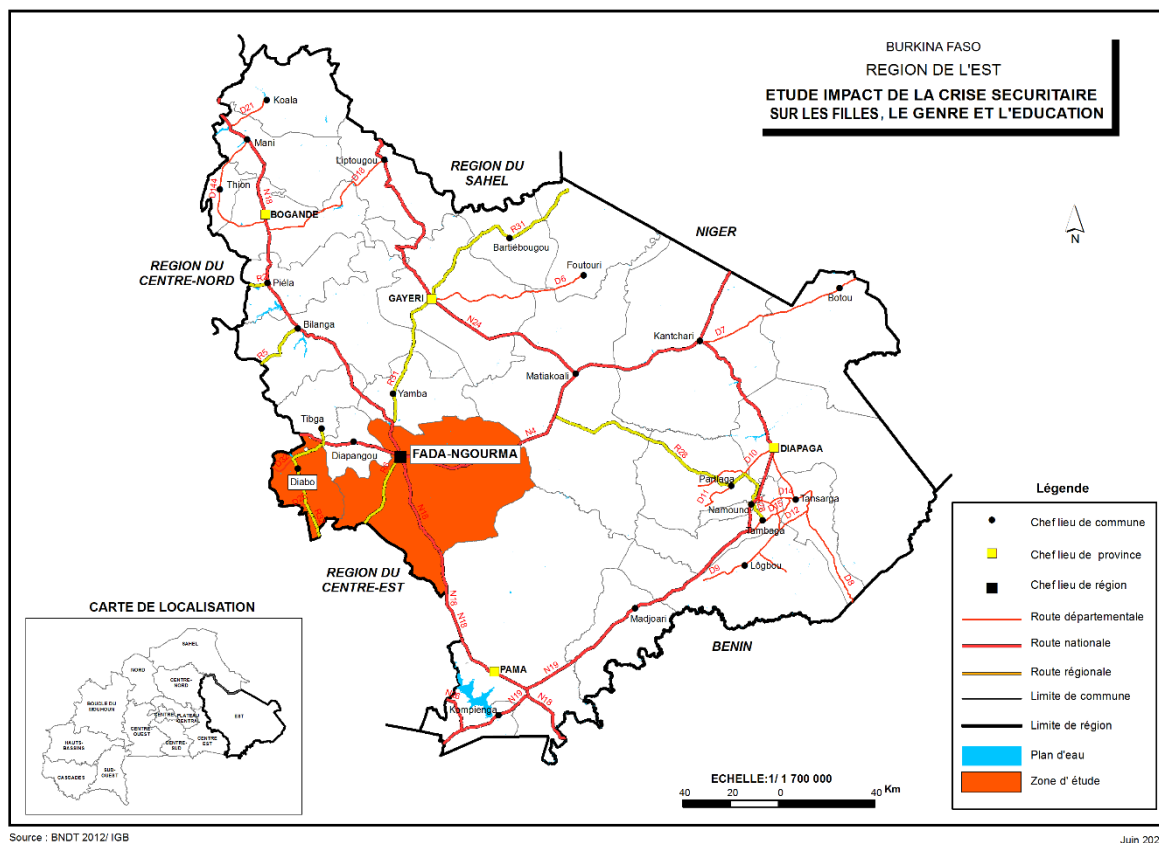
Figure 1 : Carte administrative de la région du Centre Nord

La région de l'Est est située à l'Est du Burkina Faso. Elle est limitée au Nord-Est par la République du Niger, au Nord par la région du Sahel, à l'Ouest par la région du Centre-Est et du Centre Nord, au Sud par les Républiques du Bénin et du Togo. Elle est la région la plus vaste du pays avec une superficie de 46 807 km² (soit 17% du territoire national), et une population estimée à un million neuf cent quarante un mille cinq cent cinq (1 941 505) habitants en 2019¹⁶ dont neuf cent cinquante et un mille cinq cent vingt-trois (951 523) hommes et neuf mille huit cent quatre-vingt-neuf et neuf cent quatre-vingt-deux (989 982) femmes.

Elle compte parmi celles qui ont la plus faible densité de population avec 26,2 hab. / km² contre une moyenne nationale de 38 hab. / km² en 1996. Elle compte cinq (5) provinces (Gnagna, Gourma, Tapoa, Komondjari et Kompienga), vingt-sept (27) départements et huit cent six (806) villages. Elle est répartie en vingt-sept (27) communes dont vingt-deux (22) communes rurales. L'étude a touché deux (02) communes : Diabo et Fada situées dans la province du Gourma (voir carte ci-dessous).

¹⁵ Résultats Préliminaires du 5e RGPH, 2019

¹⁶ Résultats Préliminaires du 5e RGPH, 2019



Source : BNDT 2012/ IGB

Juin 2021

Figure 2 : Carte administrative de la région de l'Est

1.3 Cadre général de l'étude

Cette partie décrit la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude et présente une revue sélective, de la littérature sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur l'éducation et le genre au Burkina Faso. Elle relate aussi les dispositions prises pour la mise en œuvre dans le respect des conditions éthiques et sanitaires.

1.3.1 Méthodologie

L'étude a été conduite de manière participative et basée sur deux approches complémentaires à savoir l'approche quantitative et l'approche qualitative. La collecte des données a été réalisée grâce à l'administration de questionnaire, des entretiens individuels semi-dirigés et des focus groupes. Ces deux approches ont été sous-tendues par une revue de la littérature. Les approches genre et intersectionnelle ont été prises en compte à toutes les étapes. (Voir graphique 2).

1.3.1.1 Description de la démarche méthodologique

Revue de la littérature

Cette activité était basée sur l'analyse documentaire et a servi à faire l'état des lieux. Il s'agit d'un maillon important de la démarche. La revue réalisée a offert la possibilité de redimensionner et de recentrer les préoccupations en tenant compte des principaux acquis consignés dans la littérature disponible sur la question. Le

cadre théorique et la préparation du terrain ont reposé sur cette analyse.

Près d'une vingtaine d'ouvrages dont des documents sur les normes minimales pour l'éducation, la stratégie nationale sur l'éducation en situation d'urgence, des plans de développements communaux, des rapports d'études, des articles de presse et des publications sur la thématique ont été exploités.

Collecte de données primaires

En plus de la revue de la littérature, la collecte de données primaires a été réalisée dans les six (6) communes. Au total, quatre-cent quatre-vingt-douze (492) personnes ont été touchées par cette étude, notamment deux cent cinquante-huit (258) femmes dont vingt-quatre (24) filles (52% filles et femmes) et deux cent trente-quatre (234) hommes dont (24) vingt-quatre garçons (48% hommes et garçons). Les participant-e-s à la collecte des données ont été sélectionné-e-s avec l'appui du personnel terrain et des organisations partenaires du PARITÉ.

Méthodologie quantitative

Les données quantitatives ont été obtenues par l'administration de questionnaires structurés qui ont permis de toucher quatre cents (400) personnes, dont trois cents (300) déplacé-e-s internes et cent (100) issues de la communauté hôte, spécifiquement deux cent treize (213) femmes et cent quatre-vingt-sept (187) hommes.

La taille de l'échantillon a été calculée avec la formule ci-dessous avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%. Le sondage par quota était plus approprié car nous ne disposons pas d'une base de données exhaustives pour les PDI et les communautés hôtes. Le principe du sondage par quota a consisté à déterminer le nombre de personnes possédant chaque caractéristique de base (PDI, communauté hôte, sexe, commune) que l'on souhaite avoir dans l'échantillon et d'arrêter la collecte une fois que ce nombre est atteint (quotas).¹⁷

Formule statistique utilisée :

$$\text{Taille minimale de l'échantillon} = \frac{z^2 p*(1-p)}{e^2}$$

Avec :

z = Statistique de la loi Student pour n supérieur ou égal à 30 (1,96) pour un niveau de confiance de 95%.

p = Proportion des individus concernés par l'étude (PDI + Communautés hôtes).

$1 - p$ = proportion des individus non concernés par l'étude (Autres que les PDI + Communautés hôtes).

e = erreur systématique ou erreur maximum d'échantillonnage à 5% soit 0,05.

Ainsi la proportion des individus concernés par l'étude (PDI + Communautés hôtes) n'étant pas connue alors, nous prendrons une proportion de 0,5 soit 50%.

Les données du CONASUR révèlent qu'à la date du 31 mars 2021, le nombre de PDI adultes de la zone de l'étude est de 65 670 personnes dont 63,12% de femmes. En appliquant la formule, nous aurons un échantillon de taille minimale : $n = 385$ personnes (PDI + Communautés hôtes) à enquêter. Tenant compte des non-réponses et autres critères de qualité des données, la taille de l'échantillon a été arrondie à 400 personnes.

La composition des PDI par commune et par sexe étant connue, nous avons tenu compte de ce poids dans le choix des 300 PDI adultes à enquêter. En revanche au niveau des communautés hôtes, les données n'étant pas disponibles, cette répartition par commune et par sexe n'a pas été faite. Toutefois nous avons attribué un effectif de soixante-quinze (75) pour les Hommes et vingt-cinq (25) pour les femmes. Cette répartition de l'échantillon des communautés d'accueil se justifie par le fait que dans le contexte culturel burkinabè, l'homme est le chef de la famille, et ce sont généralement les hommes en tant que chefs de familles qui accueillent les PDI et qui sont les plus reconnus par la société et les plus nombreux sur le terrain, au regard de l'aspect patriarcal de la société Burkinabè.

Méthodologie qualitative

¹⁷ Pr M. Mrabet, l'échantillonnage

¹⁸ Ministère de l'Éducation National, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), Ministère de la

Comprendre la logique qui sous-tend les comportements des acteur-riche-s dans ce contexte de crise sécuritaire par rapport à l'éducation des filles et du genre, cerner leur perception et leur positionnement sur cette situation, justifient le choix de cette méthodologie qualitative qui a permis de recueillir des informations sur les aspects suivants :

- Les déterminants majeurs de l'accès des filles / femmes au système éducatif des régions de l'Est et Centre-Nord.
- Le contexte socio-culturel exposant les femmes aux violences, aux mariages.
- Les nouvelles formes de violences auxquelles les filles / femmes sont exposées suite à la situation sécuritaire.
- Les problèmes / obstacles / faiblesses limitant l'accès des filles / femmes au système éducatif dans une situation de crise sécuritaire.
- Les opportunités pour améliorer l'accès des filles / femmes au système éducatif.
- Les forces / possibilités / solutions qui peuvent stimuler ou réduire les cas de violences faites aux filles / femmes.
- Etc.

Les données qualitatives ont été obtenues à travers des entretiens semi-dirigés et des focus groupes.

Entretiens semi-dirigés

Ce sont au total quarante (44) entretiens semi-dirigés qui ont été réalisés auprès de six (6) femmes victimes de violences, de dix-sept (17) acteur-riche-s clés dont dix (10) hommes et sept (7) femmes des ministères et des services déconcentrés au niveau régional, provincial et communal.¹⁸

Le personnel des ONG et associations intervenant dans l'éducation a été également enquêté soit neuf (09) au total dont deux (02) femmes et sept (07) hommes. Six (06) élus locaux dont trois (03) femmes et trois (03) hommes ont été enquêté-e-s ainsi que six (6) membres des organisations communautaires en charge de l'éducation (AME, APE) des communautés hôte affectées soit trois (03) femmes et trois (03) hommes.

Focus groupe

Huit (08) focus group ayant touché quarante-huit (48) enquêté-e-s ont été réalisés notamment avec :

- Les enfants PDI scolarisé-e-s douze (12) dont six (06) filles et six (06) garçons.
- Les enfants PDI déscolarisé-e-s, douze (12) dont six (06) filles et six (06) garçons.
- Les enfants de la communauté hôte scolarisé-es douze (12) dont six (06) filles et six (06) garçons.

Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNFAH), et du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la promotion Civique, Garde des Sceaux (MJDHPCGS)

Ces entretiens ont permis d'avoir une meilleure connaissance de la situation des filles/femmes dans la crise sécuritaire, recueillir des informations sur leur vécu, la situation actuelle de l'accès à l'éducation, le maintien et la réussite scolaire, les contraintes et les opportunités, les suggestions et recommandations.

Nous avons fixé un nombre précis de personnes à toucher par groupe cible. Il s'agissait d'œuvrer durant tout le processus de collecte des données, à donner la parole à des personnes qui répondaient aux critères de sélection des participant-e-s pour nous permettre d'avoir des données utiles pour l'étude.

Prise en compte du genre

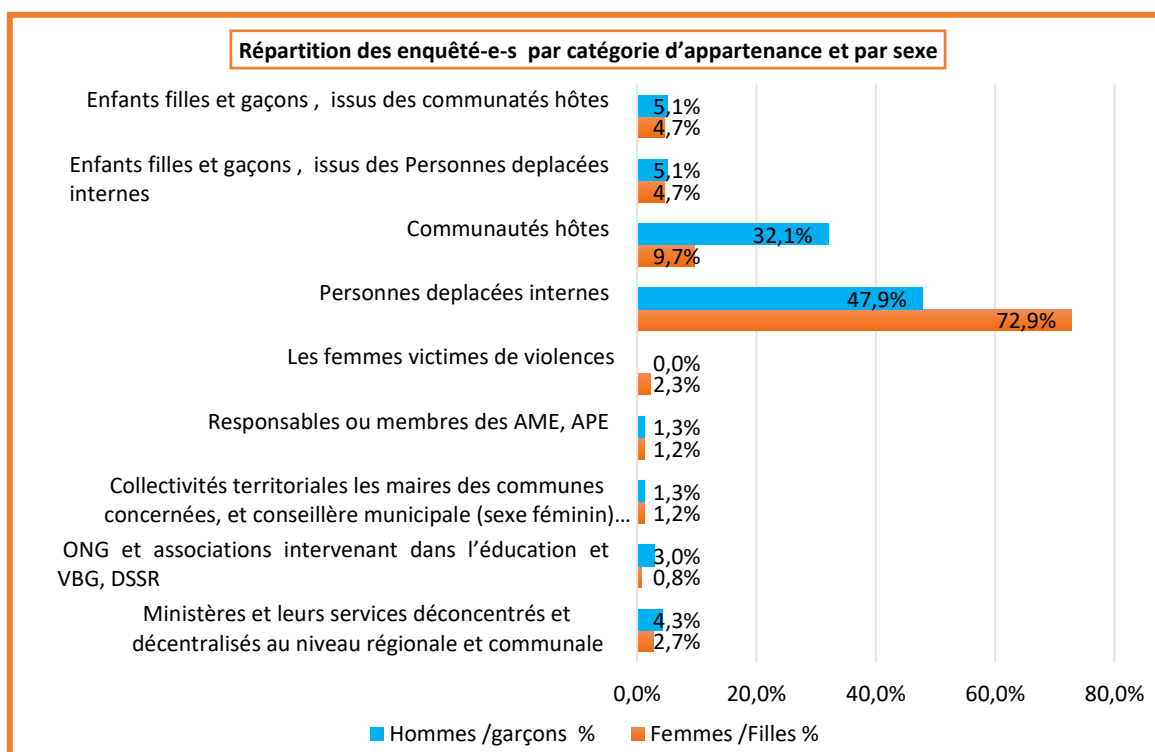
Les données de l'étude indiquent la prise en compte du genre dans le choix des enquêté-e-s, 52 % de personnes

de sexe féminin contre 48 % de personnes de sexe masculin.

L'étude a touché plus de personnes de sexe féminin, du fait que les femmes / filles sont plus exposées aux risques et sont plus vulnérables face à la crise sécuritaire ; celles-ci semblent être les mieux indiquées pour apporter les réponses aux questions de la recherche.

Il est à noter en revanche selon les résultats du graphique 1 une faible présence des femmes au niveau des structures dirigeantes des services déconcentrés et décentralisés des ministères tant en région qu'en commune. En effet, 2,7 % de femmes contre 4,3% d'hommes ont été interviewé-e-s en ce qui concerne les entretiens semi-dirigés avec les responsables des services déconcentrés. La même situation est constatée au niveau des ONG et associations intervenant dans l'éducation, les Violences Basées sur le Genre (VBG), le Droit à la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) avec 0,8% de femmes contre 3% d'hommes.

Graphique 1 : Répartition des enquêté-e-s par catégorie d'appartenance et par sexe



Source : L'ensemble des méthodes de collecte, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

Équipe de collecte

Cette étude a mobilisé douze (12) agent-e-s collecteurs-trices expérimenté-e-s, dont trois superviseurs. Ces derniers-ères ont été supervisé-e-s par la consultante principale. Avant leur déploiement sur le terrain, ils-elles ont été formé-e-s sur les outils de collecte, les aspects éthiques de la collecte et l'enregistrement sur ODK (Open Data Kit) à Ouagadougou.

Traitement et analyse des données

L'utilisation du logiciel Nvivo a facilité l'analyse verticale du contenu des données qualitatives portant sur les réponses apportées par chaque personne enquêté-e pour chacune des catégories thématiques couvertes par les entretiens semi-dirigés.

Cette analyse verticale a permis d'obtenir une description des réalités de la crise et de l'expérience vécues par les personnes interviewées. Elle a permis aussi de découvrir leurs besoins pour faire face à la crise et de déceler les

contraintes auxquelles le système éducatif fait face, d'identifier ce qui serait requis en vue d'améliorer l'accès, le maintien et la réussite scolaire des filles.

Concernant les données quantitatives, celles-ci ont été enregistrées sur le logiciel ODK et ont été par la suite exportées sur Excel et transférées dans le logiciel SPSS pour les différentes analyses.

L'analyse transversale de l'ensemble des données a permis, de dégager les grandes tendances et les points de contradiction qui se dessinent quant à l'impact de la crise sécuritaire sur l'éducation, le genre, et les filles.

Considération d'ordre éthique

Cette étude a été menée dans le respect des règles éthiques. La participation aux entretiens était libre et volontaire. L'enregistrement des entretiens semi-dirigés et les focus groupes, la prise des images et vidéos ont été

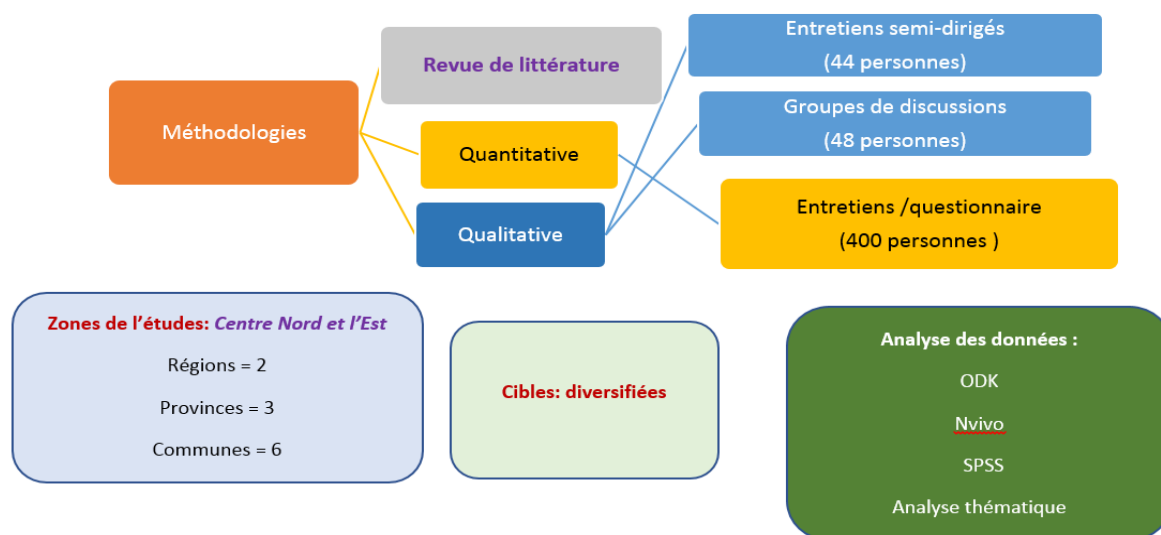
également soumis au consentement préalable des enquêté-e-s.

Le traitement et l'analyse des données ont été faits en préservant l'anonymat des enquêté-e-s. Seule la consultante principale et les agents collecteurs ont eu accès aux enregistrements.

Considération d'ordre sanitaire en lien avec le Covid-19

Étant donné le contexte de pandémie, l'enquête a été réalisée en respectant les règles sanitaires en vigueur et en s'assurant de préserver la santé et la sécurité des enquêté-e-s, et de l'équipe de recherche. En effet, le nettoyage des mains était systématique avec la disponibilité des gels hydro alcoolisés ainsi que le port de masques de nez lors de la formation des enquêteuses et lors des entretiens individuels, collectifs de même que la distanciation physique.

Graphique 2 : Démarche méthodologique de recherche



Limites et défis rencontrés dans le cadre de l'étude

Selon le rapport statistique des données d'éducation en situation d'urgence au 07 mai 2021, le Burkina Faso compte présentement six (6) régions à fort défi sécuritaire mais notre étude n'a pu couvrir que deux régions notamment le Centre Nord et l'Est qui sont les zones d'intervention du PARITE touchées par la crise sécuritaire, ce qui constitue une limite de l'étude.

De plus, les forces de défense et de sécurité (FDS), initialement identifiées comme cibles, n'ont pas pu participer car n'étant pas disponibles durant la période réservée à la collecte de données.

Malgré ces limites, l'étude a permis de collecter une diversité de données pertinentes qui pourraient refléter la réalité dans les autres régions non couvertes.

Par ailleurs, on note quelques défis qui ont pu être surmontés dont le principal est la difficulté de recruter certaines catégories de groupes cibles telles que les filles et les femmes victimes de violences. En effet, la difficulté d'accès à ces personnes est d'une part liée aux dispositions prises pour leur protection sociale et pour

préservé leur dignité et d'autre part la sensibilité du sujet et la crainte de la stigmatisation et de l'exclusion sociale.

Ce défi a été relevé grâce à l'expertise de la consultante principale, de la conseillère principale EFH du PARITE et la formation des enquêteuses-rices. Il faut noter également la collaboration et l'aide des services spécialisés dans la gestion des cas qui ont appuyé l'identification et le recrutement des participantes dans le respect strict des principes de protection.

1.3.2 Synthèse de la littérature

Sans pour autant prétendre être exhaustive, cette revue de la littérature traitera successivement de la situation :

1) des structures éducatives endommagées et des conséquences ;

2) des attaques sur les professionnels de l'éducation (intimidation ; violences ; assassinats ; enlèvement...);

3) de la crise sécuritaire et la protection des femmes et des filles.

1.3.2.1 Structures éducatives endommagées et conséquences

Les statistiques, les rapports du ST- ESU démontrent éloquentement une augmentation du nombre de structures éducatives fermées à cause de la crise dans les zones à fort défi sécuritaire.

C'est ce que fait ressortir l'évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation publiée par le cluster éducation en avril 2021. La crise sécuritaire vient en première position (79%), dépassant de loin les autres causes entre autres le manque d'enseignants, la COVID 19, etc.

Selon la SN – ESU 2019 -2024, les agressions physiques et assassinats d'enseignant-e-s, les incendies et destructions de salles de classe et de matériels pédagogiques ; ainsi que les menaces à l'endroit du personnel éducatif et des responsables des associations de parents d'élèves entraînent l'interruption des activités d'apprentissage, la fermeture et la destruction de plusieurs établissements, l'abandon forcé des classes par les enseignant-e-s, l'accentuation du taux de déperdition scolaire au niveau national, la déscolarisation massive des élèves ainsi que le déplacement des populations à l'intérieur du pays.

Dans sa thèse Intitulée « Approche socio-anthropologique des rapports à l'école dans le contexte de terrorisme dans la province de l'Oudalan (Région du Sahel, Burkina Faso) », K. BONKOUNGOU (2020), affirme que les fermetures d'écoles ont une conséquence grave sur la fréquentation scolaire. Il relève que les stratégies de résilience des PDI influencent la participation scolaire de leurs enfants. Dans les localités d'accueil, les PDI s'adonnent à des activités de survie et y associent les enfants.

Il relève les conséquences des actes terroristes aussi bien sur les enseignants que sur les élèves et la confusion à laquelle ces derniers doivent faire face.

En plus de l'injonction faite par les groupes armés terroristes aux enseignant-e-s de n'enseigner que l'arabe en lieu et place du français, ces dernier-ère-s, subissent généralement des sévices corporels et sont dépouillé-e-s de leurs biens. En rapport avec leur mission, l'exécution des obligations professionnelles se heurte à des difficultés liées à la peur de se faire tuer, à la dégradation

du moral, à des troubles psychosomatiques et à la perte de la conscience professionnelle.

Les élèves eux sont partagé-e-s entre la peur de leurs enseignants, l'intimidation des hommes armés dans les villages et des propos démoralisants de certains parents réfractaires à l'école. Ces derniers les dissuadent de s'y rendre au risque de se faire tuer.

1.3.2.2 Attaques sur les professionnels-elles et les filles du milieu de l'éducation (intimidation, violences, assassinats, enlèvement).

Selon le Global Coalition to Protect (GCPEA) Education from military Attacks¹⁹ (2014), entre 2009 et 2013, des forces et des groupes armés non étatiques ont pris pour cible des élèves, des enseignants, des écoles et autres établissements d'enseignement dans au moins 70 pays à travers le monde dont 30 ont connu une importante tendance à ces attaques²⁰.

Selon la majorité des documents consultés, dans les zones affectées par les crises, les filles et les femmes en situation de vulnérabilité sont les plus touchées au regard des enlèvements, des mariages précoces, des abus sexuels et autres traitements dégradants qui se multiplient. A cela s'ajoutent les risques de recrutements par les groupes armés des élèves déscolarisé-e-s.

Entre 2017 et 2020, un rapport intitulé « Leur combat contre l'éducation » publié par Human Rights Watch, il fait état de 126 attaques qui ont visé des élèves, des professionnels-elles de l'éducation et des écoles au Burkina Faso.

Ces attaques sont d'une violence inouïe comme en témoignent les populations : « *Lors de ces attaques, des hommes armés ont tué, battu, enlevé et menacé des professionnels de l'éducation ; intimidé et menacé des élèves ; incendié des salles de classe, des bureaux et des logements d'enseignants, pillé des cantines scolaires et des magasins de vivres* »²¹.

En somme cette situation vient davantage perturber la scolarité, réduire la qualité de l'enseignement dispensé et provoquer des retards scolaires pour de nombreux élèves.

1.3.2.3 Crise sécuritaire et protection des femmes et des filles

Le conflit est la cause de traumatismes subis par les femmes à la suite de violences dans leur village d'origine, pendant leur exode et dans les sites accueillant les PDI. L'insécurité est permanente et à tous les niveaux. Dans sa publication : « Les femmes dans la crise au Burkina Faso :

¹⁹ La Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques qui rassemble des ONG et des agences des Nations Unies

²¹ Human Rights Watch, « Leur combat contre l'éducation », 2020

survivantes et héroïnes », OXFAM (2020) décrit l'impact du conflit sur les femmes et le rôle de ces dernières dans le développement de la cohésion sociale et de la construction de la paix à travers deux aspects dont la protection et la sécurité des femmes et des filles d'une part remise en cause par la crise sécuritaire, et leurs besoins fondamentaux. L'accès à l'eau, la sécurité ainsi que les besoins en vivres, abris et éducation demeurent les besoins primordiaux des femmes. D'autre part, malgré son absence dans les instances décisionnelles chargées de la médiation et de la résolution des conflits, il est reconnu à la femme le rôle décisif dans la cohésion sociale au Burkina à travers l'éducation des enfants, l'adoption et la transmission active des valeurs morales, une implication dans des activités associatives et la participation à des actions de solidarité, notamment transgénérationnelles.

Comme l'indique le rapport produit par le CECI, United Peace Building, Coalition Burkinabè pour les Droits de la Femme, CBDF (mars, 2021) intitulé « La participation des femmes et des filles dans la résolution des conflits communautaires et la consolidation de la paix dans la région du Centre-Nord », la crise sécuritaire compromet l'effectivité des droits de la femme et de la jeune fille en affectant l'épanouissement des femmes, en restreignant leur liberté de déplacement et d'entreprendre.

Également, ce rapport indique que quelle que soit l'origine de la crise, celle-ci accentue les violences basées sur le genre, limite l'accès aux services sociaux de base (éducation, soins de santé, état civil), affaiblit les capacités financières de la femme avec les risques élevés d'expropriation foncière, et l'inaccessibilité des zones commerciales comme les marchés.

Les travaux consultés dans le cadre de cette revue de littérature n'abordent pas de façon précise et approfondie l'impact de la crise sur les filles, le genre et l'éducation en termes d'accès, de maintien et de réussite. Ensuite ceux-ci sont en majorité réalisés en utilisant soit une méthodologie qualitative soit une méthodologie quantitative.

La présente étude vient combler ces gaps relevés en diversifiant les approches de collecte de données, les zones et les cibles directement touchées (par exemple les PDI et les communautés hôtes des zones touchées les femmes / filles victimes de violences etc.). L'utilisation de cette démarche mixte nous a permis d'avoir une compréhension plus approfondie de nos questions de recherche et de collecter des données complètes et pertinentes.

DEUXIÈME PARTIE : RÉSULTAT DE L'ÉTUDE DE L'IMPACT DE LA CRISE SÉCURITAIRE ACTUELLE SUR LES FILLES, LE GENRE ET L'ÉDUCATION

2.1. Crise sécuritaire et scolarisation des filles dans les régions de l'Est et du Centre-Nord

Cette partie analyse l'impact de la crise sécuritaire sur les structures éducatives, et sur chaque cible (filles, femmes du milieu éducatif, élèves les plus vulnérables) en rapport avec l'éducation (accès, maintien, réussite) et leurs capacités de résilience.

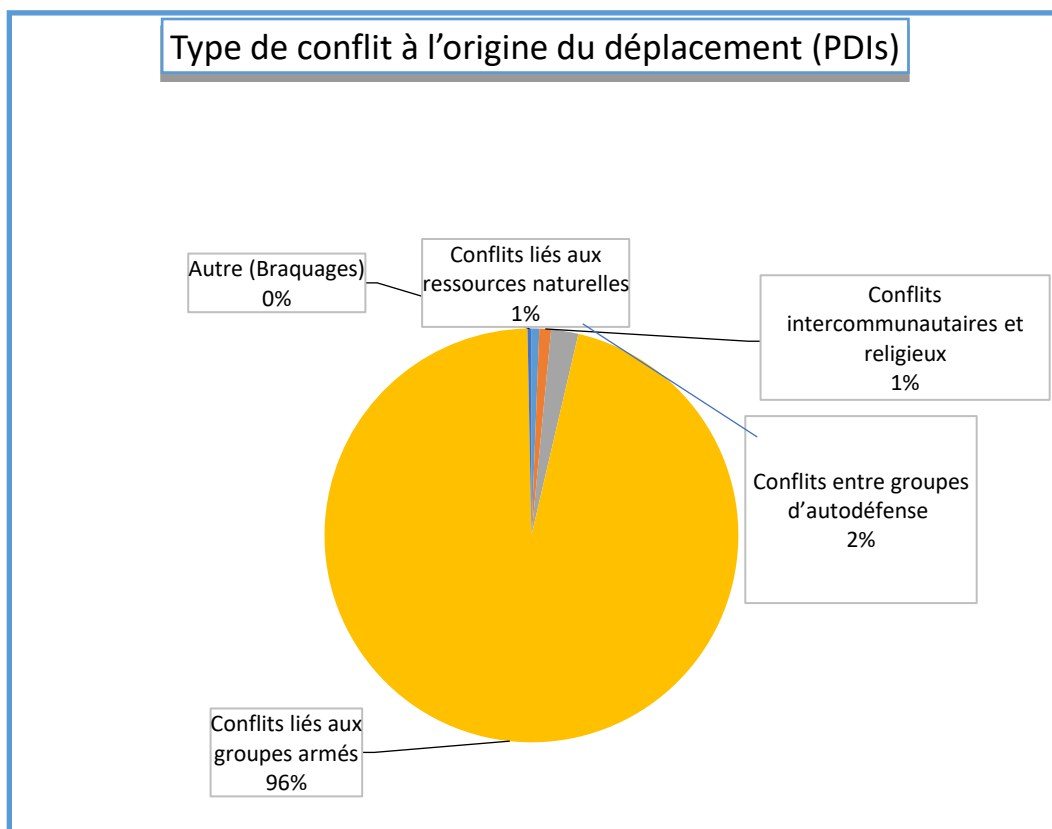
2.1.1. Attaques liées aux groupes armés

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays de la sous-région, connaît ces dernières années un certain nombre de conflits qui ont sérieusement ébranlé la stabilité du pays.

Au cours de cette étude, plus de 95% des enquêtés par questionnaire déclarent que le type de conflit dominant n'est autre que les attaques des groupes armés dans les provinces du Gourma, du Bam et du Sanmatenga qui ont été la principale cause des déplacements internes des populations dont les enfants, filles et garçons scolarisables et de la fermeture des structures éducatives.

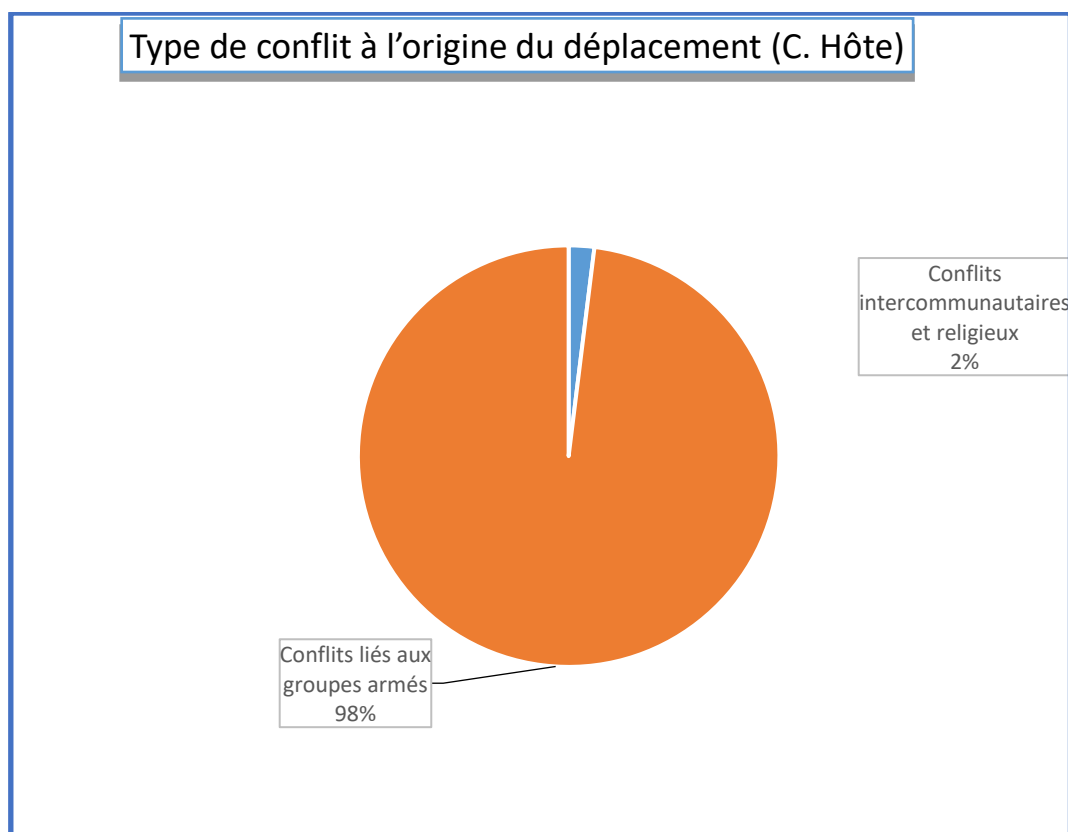
Les données collectées donnent un aperçu général sur les types de conflits qui entraînent des déplacements internes dans ces régions et particulièrement dans les provinces du Gourma, du Bam et du Sanmatenga, ainsi que les raisons de leurs déplacements comme l'illustrent les graphiques 3 et 4 ci-dessous.

Graphique 3 : Types de conflit à l'origine du déplacement selon les PDI



Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre-Nord et Est.

Graphique 4 : Types de conflit à l'origine du déplacement (selon la Communauté hôte)



Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre-Nord et Est.

Les graphiques 3 et 4 montrent que, selon les déplacé-e-s internes, le taux des déplacements internes liés aux groupes armés est de 96%. Il est de 98% selon la population hôte.

Les enquêté-e-s par questionnaire s'accordent tous-tes sur le fait que le taux des déplacé-e-s internes lié aux attaques des groupes armés reste le plus élevé pour l'ensemble des 3 provinces.

L'analyse du graphiques 5 ci-dessous indique pour le Gourma, selon la totalité des personnes de la communauté hôte soit 24% des enquêtés qui ont répondu, les conflits liés aux groupes armés sont à l'origine des déplacements. Selon les données du graphique 6, cette affirmation est reprise par 25,6 % des PDI, qui ont effectivement répondu aux questions. La différence d'appréciations des types de conflits entre PDI et communauté hôte pourrait s'expliquer par le fait que la majorité des PDI ont dû quitter leur zone d'origine pour s'éloigner des exactions subies de la part des groupes armés.

De plus, elle est corroborée par le constat fait au niveau des zones de provenance de ces PDI.

La plupart des PDI auprès desquelles nous avons collecté des informations dans la commune de Fada viennent des villages de Natiaboani, Nagare, et Tanwalbougou. La dernière attaque ayant entraîné la mort de plus de dix

(10) personnes, date seulement de mars 2021. Le village de Nagare, selon un acteur de la commune de Fada, est presque vide de ses habitant-e-s. Dans ces différents villages chaque attaque s'est soldée par des pertes considérables en vies humaines.

Elles sont environ 75% des personnes interrogées qui n'ont pas répondu : ces dernières ne souhaitant certainement pas s'exposer au regard de la situation sécuritaire qui prévaut également confortées par la possibilité offerte à l'occasion de la signature de la déclaration de consentement à savoir la liberté de ne pas répondre à une question posée.

Dans le même ordre d'idées, selon les données du conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR) du 30 Avril 2021, pour la seule Commune de Fada N'Gourma, ces déplacé-e-s internes se chiffrent à 44 708 personnes dont 28 156 enfants. On note également qu'environ 20 000 de ces enfants doivent être scolarisés. En outre, selon les premiers responsables en matière d'éducation primaire de la même Commune, 31 écoles avec un total de 129 classes ont été fermées à cause des groupes armés. Ainsi, aucun autre type de conflit n'a aussi négativement impacté le système éducatif de la Commune. Ces données viennent confirmer les résultats de notre recherche sur les différents types de conflits dans cette zone et leur ampleur.

Pour la province du Sanmatenga, les réalités sont les mêmes, tant au niveau des données quantitatives que qualitatives : comme l'illustrent les données du graphique 5. Ils sont 57 % de la communauté hôte du Sanmatenga qui citent les conflits liés aux groupes armés. Quant aux PDI de la même province, l'analyse des données du graphique 6 révèle qu'ils sont 59,5 % des enquêté-e-s qui citent les conflits liés aux groupes armés, 71,4% évoquent les conflits entre groupes armés et groupes d'auto-défense. Le recueil des témoignages ci-dessous des enfants PDI des Communes de Korsimoro et de Kaya démontrent aussi que la quasi-totalité ont abandonné leur village d'origine à la suite d'attaques armées. Ils ont été témoins des assassinats de masse de leurs parents et du braquage de leurs biens (animaux et engins à deux roues). D'autres ont survécu parce qu'ils ont pu se sauver à temps. En substance voici ce qui est ressorti des propos des intervenant-e-s : « *Les groupes armés sont venus tuer des gens et prendre leurs animaux, c'est pour cela qu'on a fui pour venir ici. Ce sont les djihadistes qui sont à la base de notre départ de notre localité d'origine* ». ²²

De nombreuses femmes PDI ont été victimes de violences de toutes sortes et témoins d'assassinats de personnes proches d'elles ou pas : « *Les terroristes sont venus à l'église et commencer à tirer... il y avait d'autres terroristes qui étaient au marché et ils ont incendié une grande boutique..., ils ont choisi six (06) personnes parmi nous qui étaient tous des hommes et les ont tués sur place devant nous tous. Parmi ces six personnes il y avait deux (02) de mes oncles maternels.* » ²³

Ces données sont confirmées par les propos de cette dame « *Nous avons fui une première fois pour aller à Bourzanga, mon époux nous a laissés là et est reparti pour*

ramasser du haricot. C'est dans cela qu'il est allé et on l'a tué là. Nous n'avons pas pu le voir en ce moment » ²⁴.

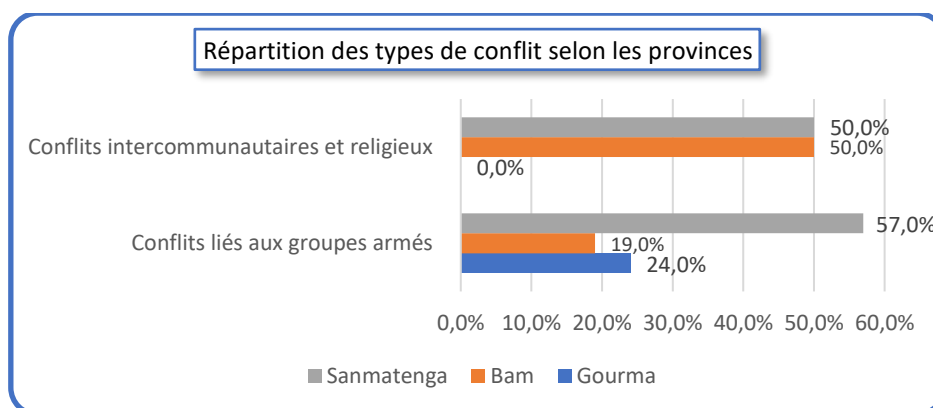
Il en est de même pour le Bam : selon les données du graphique 5, ils sont 19 % des enquêté-e-s de la communauté hôte et 14,9 % des PDI selon les données du graphique 6 qui citent les conflits liés aux groupes armés comme cause de déplacement. Dans le même sens selon les données du graphique 6, ils sont 28,6% des enquêté-e-s PDI interrogé-e-s et qui ont répondu et citent les conflits entre groupes armés et groupes d'autodéfense.

En plus des conflits liés aux groupes armés les conflits intercommunautaires et religieux sont cités par les enquêté-e-s par questionnaire dans le Sanmatenga et le Bam. Au Sanmatenga, ils sont 50% (voir graphique 5) des enquêté-e-s de la communauté hôte et 66,7% des enquêté-e-s PDI (graphique 6) qui citent ce type de conflit comme une des causes à l'origine des déplacements internes dans cette province. En effet elle est la première région du pays à avoir enregistré ses premiers déplacé-e-s internes courant janvier 2019 suite à un conflit communautaire dans le village de Yirgou.

Pour le Bam ce sont 50% des enquêté-e-s de la communauté hôte (voir graphique 5) et 33,3% des enquêté-e-s PDI (graphique 6) qui citent les conflits inter communautaires. Toutefois les enquêté-e-s PDI interrogé-e-s du Bam selon les données du graphique 6 font ressortir d'autres types de conflits qui sont notamment liés aux ressources naturelles, et les braquages fréquents.

Ces deux dernières causes sont en effet consécutives généralement à la dégradation de la situation sécuritaire générale.

Graphique 5 : Types de conflit à l'origine du déplacement selon la province (Communauté hôte)



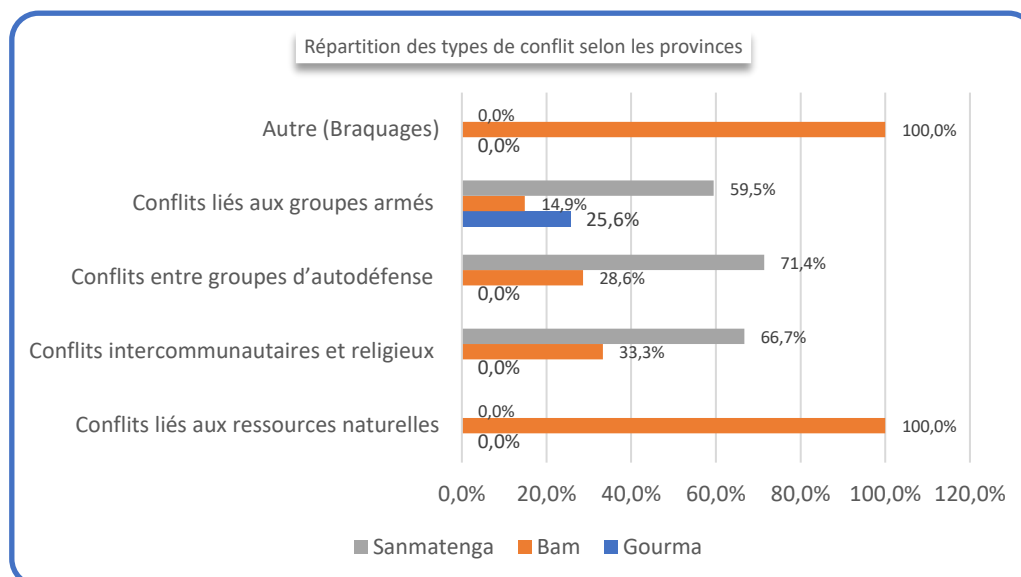
Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

²² Extrait focus groupe enfants PDI de Korsimoro et de Kaya, Région du Centre Nord

²³ Extrait entretien femme victime de violence à Kaya, Région du Centre Nord

²⁴ Extrait entretien femme victime de violence à Kongoussi, Région du Centre Nord

Graphique 6 : Types de conflit à l'origine du déplacement selon la province (PDI)



Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

Lors des focus groupes avec les enfants déplacés internes scolarisé-e-s ou déscolarisé-e-s, ils-elles étaient unanimes que les crises liées aux groupes armés ont été la seule cause de leur déplacement. Certains enfants se sont déplacés en raison des incendies de leurs écoles par les assaillants, d'autres ont plutôt fui à cause des assassinats de leurs parents et proches par ces hommes armés.

2.1.2. Fonctionnalité des structures éducatives en contexte de crise sécuritaire par province

La problématique de la fonctionnalité des structures éducatives se présente avec les mêmes réalités à des proportions différentes d'une province à une autre. On note que pour les provinces du Gourma, du Bam et du Sanmatenga, c'est la fermeture des écoles par suite des attaques des hommes armés qui a entraîné un nombre important de déplacé-e-s internes en quête de nouvelles écoles.

Selon les données de notre étude, dans la région de l'Est précisément dans la province du Gourma, la crise sécuritaire a impacté le fonctionnement des structures éducatives. Les principales communes les plus impactées et qui ont connu un dysfonctionnement de leurs structures éducatives sont la commune de Fada avec 31 écoles fermées, celle de Matiacoali avec 45, et la commune de Yamba avec un nombre plus réduit d'écoles fermées, soit 2. La particularité de la commune de Fada est qu'en plus d'être une de celles qui a le plus d'écoles fermées, elle reçoit le plus grand nombre de PDI. Cependant, les communes comme Diapangou, Tibga et Diabo ont un fonctionnement normal de leur système

éducatif (pas de fermeture d'école à la date de la collecte des données) même si par moment de fausses alertes créent la débandade et la psychose au sein de la communauté.

On remarque alors que les communes qui sont les plus impactées par la crise sécuritaire et dont le système éducatif a connu un dysfonctionnement sont celles situées un peu plus à l'Est et au Nord de la province. Dans ces communes, les villages les plus touchés sont ceux qui sont proches de la zone la plus boisée. Comme c'est le cas des villages de la commune de Matiacoali où toutes les écoles sont d'ailleurs fermées. Pour pallier cette situation des initiatives aussi bien des autorités locales que du privé ont vu le jour. C'est l'exemple de la délocalisation de certaines écoles des villages d'origine des PDI à Fada vers des zones plus sécurisées. C'est ce qui est ressorti de l'entrevue avec une représentante d'une direction régionale de l'enseignement supérieur.

La province du Sanmatenga est selon le Plan de Réponse Humanitaire 2021 du Burkina Faso, la province la plus touchée au Burkina par la crise sécuritaire. Sur un total de 243 écoles fermées dans toute la région du Centre-Nord, cette province compte à elle seule 180 écoles fermées soit plus de la moitié du nombre total. Les principales communes victimes de la fermeture de la quasi-totalité de leurs écoles sont : Barsalougho avec 49 écoles, Pensa, 49 écoles, Dablo, 33 écoles, Pissila, 32 écoles et Namissiguima, 17 écoles ²⁵. Le constat général qui se dégage de cette situation est que ce sont des écoles situées plus au Nord-Est et au Nord de Kaya et dont les localités font frontières avec la région du Sahel.

²⁵ Situation fermeture des écoles structures déconcentrées en charge de l'éducation, Région du Centre Nord

La province du Bam est parmi les trois provinces qui composent la région du Centre-Nord. Elle est à l'instar des autres, victime des conflits armés depuis le début de la crise sécuritaire dans notre pays, avec un dysfonctionnement de son système éducatif. Selon les données obtenues à la direction régionale de l'éducation du Centre-Nord, la province du Bam a enregistré la fermeture de 48 écoles en mai 2021, toutes essentiellement situées dans deux communes à savoir celle de Bourzanga avec 37 écoles et Zimetenga avec 11 écoles. La cartographie de ces écoles fermées amène le constat que ce sont des écoles qui sont localisées dans des villages un peu plus au Nord, à la frontière avec la région du Sahel. Par ailleurs, selon les données du CONASUR en date du 30 avril 2021, la seule commune de Kaya a reçu 46 630 enfants âgé-e-s de plus de cinq ans. Cette situation aggrave la pression sur les infrastructures scolaires déjà très sollicitées.

La province la moins touchée dans la région du Centre Nord est celle du Namentenga avec un total de 15 écoles fermées dont 10 dans la commune de Boroum et 05 autres écoles dans la commune de Tougouri.

Cependant, il est important de préciser que dans les deux régions de l'étude, à savoir le Centre Nord et l'Est, certaines communes n'ont pas été touchées directement par les attaques des groupes armés. Le fonctionnement de leurs structures éducatives n'a connu ni interruption, ni fermeture, mais ces communes ont vu l'afflux des PDI venant des localités victimes des attaques liées aux groupes armés et qui ont assisté impuissantes aux saccages, fermetures des structures éducatives de leur localité d'origine.

Difficultés rencontrées par les structures éducatives en contexte de crise sécuritaire

Il ressort de façon globale selon les PDI que la fonctionnalité des structures éducatives serait impactée actuellement surtout par les nombreuses fermetures, les attaques dont elles sont les principales cibles. Les installations non-sécurisées (absence de clôture, proximité d'avec les zones dangereuses) démontrent également le niveau d'exposition des élèves et des enseignant-e-s dans ces zones à fort défi sécuritaire.

Dans le contexte de crise sécuritaire et d'urgence les structures éducatives sont confrontées à de multiples difficultés qui se résument en 10 points essentiels variant selon la gravité des problèmes et la perception des enquêté-e-s que ceux-ci / celles-ci soient issus-es de la communauté hôte ou des PDI.

En effet, les données du tableau n°2 ci-dessous qui résument les réponses obtenues par questionnaire, montrent clairement que la région de l'Est et celle du

Centre-Nord connaissent les mêmes problèmes avec des proportions différentes dont notamment :

1) L'endommagement des infrastructures et la destruction de l'équipement : dans le Gourma, 95% des enquêté-e-s estiment que les écoles incendiées et le matériel de certaines structures éducatives détruits ou emportés par des hommes armés constituent le plus gros problème contre 84,2% pour le Bam. Pour les enquêté-e-s du Sanmatenga, il viendrait en troisième position selon 26,3% des enquêté-e-s.

2) La menace de fermeture des classes : 58% des enquêté-e-s du Gourma estiment que cette menace est un vrai problème rencontré par les structures éducatives, contre 36,8% des enquêté-e-s du Bam et 21,1% pour le Sanmatenga. Ces résultats confirment le classement actuel des régions selon l'ampleur de la crise.

Un interviewé du secteur de la justice l'a attesté en ces mots : « *Dans certaines localités ils viennent menacer les enseignant-e-s en leur donnant l'ordre de fermer les écoles. Les enfants se retrouvent sans enseignant-e-s c'est ça la principale difficulté* »²⁶

3) Les sites d'implantation inadaptés : dans la commune de Fada, il est fréquent d'avoir trois écoles sur le site d'une seule, ce qui réduit considérablement l'espace de jeux des enfants. C'est ce que regrette d'ailleurs une autorité régionale en charge de l'éducation qui déplore le fait qu'il n'y aura plus de réserve administrative dans la ville de Fada pour ériger une école d'urgence et augmenter l'offre par rapport à l'afflux des PDI.

La problématique des sites d'implantation inadaptés a été également évoquée par 5,3% des enquêtés au Sanmatenga.

4) Les installations non sécurisées : pour le Sanmatenga le problème d'installations non sécurisées (absence de clôture, proximité d'avec les zones dangereuses, localités exposées aux attaques terroristes) vient en tête selon 35,1% des enquêté-e-s contre 8,3% des enquêté-e-s du Gourma. Au regard des données des sites de Fada, ce problème est également évoqué. Il faut aussi noter que de façon générale au Burkina la construction des infrastructures scolaires ne tient pas souvent compte de la politique et des normes en la matière, notamment la protection des domaines par des murs. Des écoles de la commune de Fada n'ont pas de clôtures ce qui constitue un risque pour la sécurité des élèves. Au Bam, ce sont 10,5% des enquêté-e-s qui ont fait les mêmes constats sur les installations scolaires non sécurisées surtout pour les filles.

5) Inexistence de source d'eau potable : Il ressort de l'étude que 29,2 % des enquêté-e-s issus des PDI dans le Gourma, estiment que les écoles n'ont pas de source

²⁶ Extrait entretien représentant de la direction des droits humains

d'eau potable dans cette province, contre 36,8% des enquêté-e-s du Bam et 29,8% pour le Sanmatenga.

6) Inexistence de dispositif de lavage des mains : 4,2% des enquêtés le citent dans le Gourma et 10,5% dans le Bam.

7) Inexistence de blocs de latrines réservés exclusivement aux filles : cela est cité par 4,2% dans le Gourma, 10,5% dans le Bam et 8,8% pour ceux du Sanmatenga.

8) Les latrines totalement non fonctionnelles ou quasi-inexistantes reviennent dans les réponses de 8,3% des enquêté-e-s du Gourma et 5,3 % pour ceux du Bam.

9) Inexistence de blocs de latrines réservés uniquement aux personnes à mobilité réduite : cela ressort des réponses de 8,3% des enquêtés du Gourma ; de 5,3% de ceux du Bam et 10,5% pour ceux du Sanmatenga.

10) la persistance des problèmes d'accès : les données du tableau 2 ci-dessous démontrent la persistance des problèmes d'accès aux infrastructures sociales de base qui existaient bien avant la crise et qui auraient un impact significatif sur les structures éducatives. Il s'agit entre autres de la persistance des difficultés d'approvisionnement en eau, de la non prise en compte du genre et de l'inclusion en ce qui concerne les infrastructures scolaires et d'assainissement dans les provinces du Bam, du Gourma et du Sanmatenga. A noter que les groupes spécifiques que sont les filles, et les personnes à mobilité réduite n'ont pas toujours les mêmes facilités d'accès à ces infrastructures car dans leur conception, ils n'ont pas pris en compte les particularités de ces groupes. Aussi, l'augmentation du nombre d'élèves avec l'arrivée massive des déplacé-e-s contribue à l'aggravation de ces problèmes.

Tableau 2 : Problèmes majeurs rencontrés par les structures éducatives selon les PDI :

Problèmes majeurs rencontrés	Provinces		
	Gourma (%)	Bam (%)	Sanmatenga (%)
Infrastructures et équipements endommagés	95,8	84,2	26,3
Menaces de fermeture des classes	58,3	36,8	21,1
Site d'implantation inadapté	45,8	0,0	5,3
Installation non sécurisée (absence de clôture, proximité d'avec les zones dangereuses)	8,3	10,5	35,1
Pas de latrines fonctionnelles (inexistence ou en panne)	8,3	5,3	0,0
Pas de dispositif de lavage des mains	4,2	10,5	0,0
Pas de bloc de latrines réservé uniquement aux filles	4,2	10,5	8,8
Pas de bloc de latrines réservé uniquement aux personnes à mobilité réduite	8,3	5,3	10,5
Aucune source d'eau potable disponible	29,2	36,8	29,8
Autre(s) à préciser	16,7	68,4	56,1

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

NB : Données non cumulatives

Situation préoccupante des cantines scolaires dans les structures éducatives accueillant les enfants PDI

La cantine se présente pour de nombreux parents comme une alternative pour assurer au moins un repas quotidien aux enfants. Elle favorise le maintien des enfants PDI à l'école et des filles en particulier. Malgré ce rôle très important, l'étude révèle une dotation insuffisante en vivres occasionnant des ruptures fréquentes dans les écoles des provinces du Gourma, du Bam et du Sanmatenga. En effet, selon des personnes ressources du Gourma, la subvention pour les cantines arrive très tard et ne permet en général que de couvrir deux ou trois mois.

Initialement en situation normale les vivres sont insuffisants et arrivent en retard. Par ricochet dans des contextes de crise sécuritaire, le problème ne peut que

s'aggraver avec l'explosion des effectifs scolaires liés à l'arrivée des PDI dans les zones d'accueil.

Selon les autorités locales comme celles de Diabo, les collectivités locales n'ont pas de recettes suffisantes pour l'éducation notamment pour augmenter le budget de la cantine scolaire. Or il n'y a aucune mesure d'accompagnement de l'État pour faire face à cette situation en particulier en termes d'amélioration de l'accès, à la cantine

Les autorités communales plaident en faveur d'un regard plus holistique sur le transfert des fonds pour la cantine. Les données issues des focus group avec les élèves PDI insistent sur la question de l'alimentation scolaire surtout dans des situations où certains élèves vivent seuls et n'ont pas le temps de cuisiner au regard du temps qu'ils doivent consacrer aux études.

Ce constat est confirmé pour la région du Centre-Nord aussi bien pour la province du Bam que celle du Sanmatenga, par les propos suivants de ces personnes responsables de structures éducatives : « *C'est un phénomène qui existe surtout dans les zones où l'insécurité est accrue. Malgré l'intervention de plusieurs ONG comme CRS, Plan International ou les Nations Unies, les dotations des cantines se font en retard et pas en quantité suffisante pour tenir sur toute l'année.* »²⁷

En effet, la dotation des collectivités ne tient pas plus de deux mois et demi. Ce faisant, la distance parcourue par les élèves à midi pour aller s'alimenter avant la reprise des cours de l'après-midi impacte négativement leur rendement. De plus, c'est difficile de les garder pour les cours parce qu'il n'y a plus de cantine.²⁸ Les retards accusés dans la dotation des cantines s'expliquent par le temps requis pour le processus d'appels d'offres qui prend généralement deux (2) mois ce qui amène à décembre et celui mis par les fournisseurs pour effectuer les livraisons peut courir longtemps.

Quant à l'insuffisance de la quantité, elle se justifie par le nombre de plus en plus croissant de PDI qui rejoignent les structures éducatives.

La situation de la cantine étant vraiment préoccupante, des stratégies locales ont été développées. Par exemple, une journée de solidarité a été organisée pour les élèves déplacés dans l'optique de récolter des dons capables d'assurer leur alimentation durant l'année scolaire avec la contribution des parents d'élèves et des populations. Tous ces propos montrent à quel point la présence de la cantine scolaire est importante pour maintenir et renforcer les études des élèves.

2.1.3. Crise sécuritaire et accès des filles à l'éducation

Les enquêté-e-s aussi touchés par le questionnaire comme par les entretiens semi-dirigés s'accordent toutes sur le fait que la crise sécuritaire limite considérablement l'accès des enfants à l'éducation en général et des filles en particulier dans les zones à sécurité précaire ou l'accès était déjà problématique avant la crise. Quand nous observons les données statistiques du ministère de l'éducation, les régions du Sahel et de l'Est avaient les taux de scolarisation les plus faibles, surtout au niveau des filles. Ainsi les taux bruts de scolarisation des filles en 2012-2013 étaient respectivement pour le Sahel et l'Est de 42,5% et 56,2 % contre un taux national de 81%²⁹. Dans ces deux régions toutes les provinces figurent sur la liste de celles ciblées

comme prioritaires en matière d'éducation par le MENAPLN. Le droit à l'éducation pour tous-tes reconnu dans la constitution et la loi d'orientation scolaire du Burkina Faso n'est pas effective dans la réalité pour tous les enfants, surtout pour les filles qui outre la faiblesse de l'offre éducative subissent les pesanteurs socio-culturelles.

Par ailleurs, l'étude révèle que, dans les localités d'accueil, comparativement au nombre d'enfants scolarisé-e-s au départ, une amélioration relative est constatée sur le nombre des enfants PDI scolarisé-e-s sur les sites d'accueil. Cette situation s'explique d'une part, par le fait que plusieurs enfants ont atteint l'âge scolaire, une ou deux années après leur départ des villages d'origine. Elle est le résultat des efforts conjugués du gouvernement Burkinabè et de ses partenaires pour assurer l'accès à l'éducation aux enfants PDI sur les sites d'accueil.

En revanche, on observe également que le nombre de parents qui n'avaient pas d'enfants scolarisé-e-s s'est accru à la même période, ce qui témoignerait d'une situation de déperdition qui touche beaucoup plus les filles, avec diverses explications.

Les facteurs à l'origine de la déscolarisation des filles dans le contexte de crise sont essentiellement l'insécurité, la vulnérabilité financière, la non-possession de documents d'identification, la capacité d'accueil des structures éducatives.

De nombreux enfants en âge scolaire dont les filles contraint-e-s aux déplacements forcés.

Les données collectées dans l'Est et le Centre-Nord donnent un aperçu général sur l'accès, le maintien et la réussite scolaire dans ces régions. Il y a beaucoup d'enfants (filles et garçons) en âge scolaire au départ de la localité d'origine des PDI. En effet les données des graphiques 7, 8,9 et des tableaux 3,4,5 suivants montrent

le nombre d'enfants scolarisé-e-s avant leur départ et le nombre de ceux-celles qui ont pu poursuivre leur cursus scolaire dans les localités d'accueil. Au résultat, cela a permis d'avoir des informations sur l'accès à l'éducation des enfants (filles et garçons).

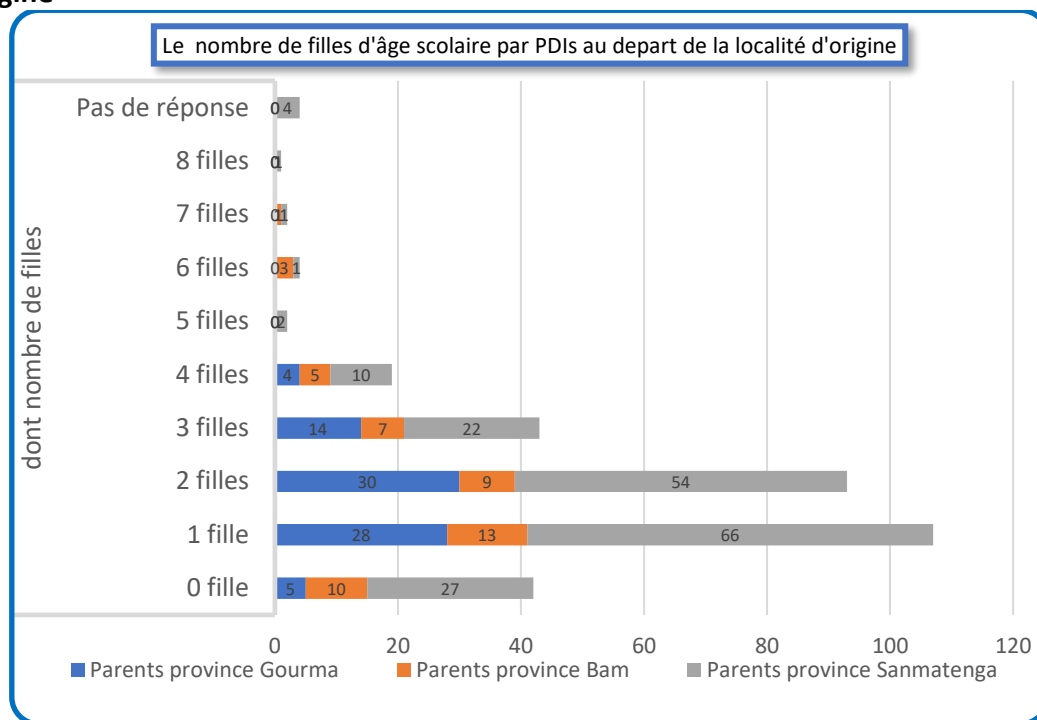
Les données recueillies par le questionnaire auprès des PDI révèlent, selon le graphique 7, ci-dessous, le nombre des parents pour ces derniers qui avaient des filles d'âge scolaire en quittant leurs localités d'origine dans les trois (3) provinces enquêtées.

²⁷ Extrait entretien directeur d'école de Korsimoro, Région du Centre Nord

²⁸ Extrait entretien directeur d'école de Kongoussi, Région du Centre Nord

²⁹ Synthèse des données statistiques de l'éducation de base 2012-2013

Graphique 7 : Répartition des PDI enquêté-e-s selon le nombre de fille d'âge scolaire au départ de la localité d'origine



Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

Pour la province du Gourma, pour 81 parents PDI auprès desquels nous avons collecté des données, 146 filles en âge scolaire ont été recensées (Voir graphique7).

Pour la province du Bam : pour 48 PDI enquêté-e-s, le nombre total des filles en âge scolaire est de 97(voir graphique7).

Toujours selon les données du graphique 7, le Sanmatenga a le plus grand nombre de filles en âge scolaire soit 311 filles. Il faut noter, que cette localité a eu le plus grand nombre de PDI enquêté-e-s soit 188 au total du fait que c'est celle qui en accueille le plus grand nombre selon les données CONASUR. Dans cette province, les réponses de 184 parents, qui ont accepté de communiquer des informations sur le nombre de filles au départ, montrent que les PDI avaient en moyenne deux (2) filles en âge scolaire au départ de leur localité d'origine.

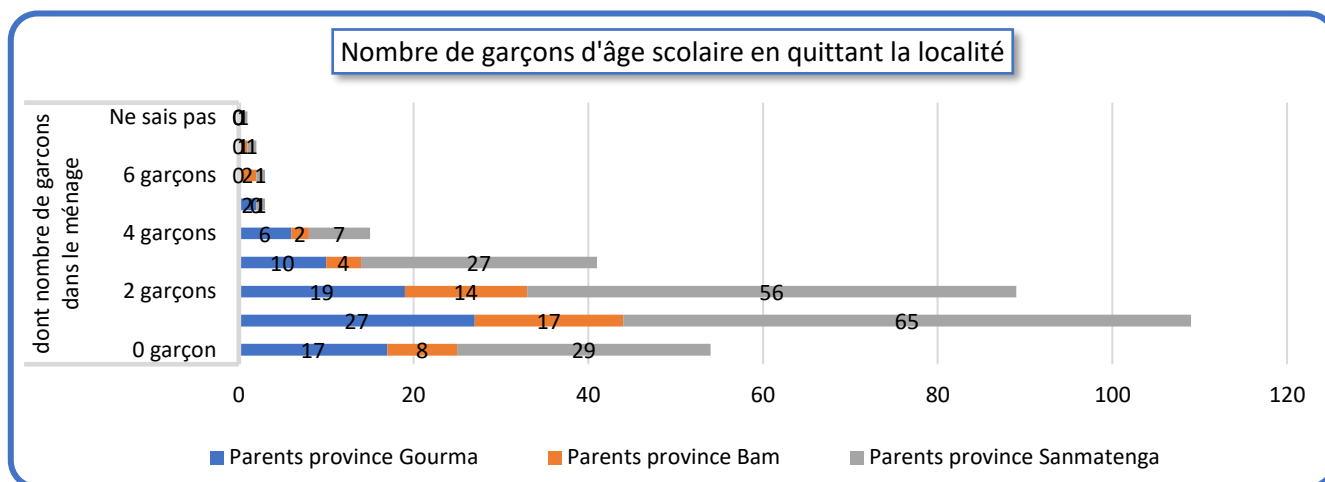
Le graphique 8 qui suit présente à peu près les mêmes résultats pour les garçons en âge scolaire dans les provinces enquêtées. Selon les données pour la province du Gourma, le nombre total des garçons en âge scolaire

au départ des localités d'origine des PDI pour le même échantillon est de 129 alors qu'il est de 146 pour les filles. Le graphique 8 fait ressortir également 84 garçons en âge scolaire au départ des localités d'origine pour la province du Bam contre 97 filles.

Dans le Sanmatenga le nombre de garçons en âge scolaire selon le graphique 8 est de 304 contre 311 filles. Les données du graphique 8 nous permettent de dénombrer 517 garçons en âge scolaire au total au départ de la localité d'origine des PDI.

Le constat général qui se dégage pour les trois provinces est que le nombre de filles en âge scolaire est toujours plus élevé que celui des garçons. Cette tendance s'explique par le poids global des personnes de sexe féminin au Burkina. En effet le dernier recensement général de la population en 2019 (RGPH 2019) réalisé par l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD) révèle que les femmes représentent plus de 50% de la population et que les enfants sont également les plus nombreux. Ainsi donc nos données du graphique traduisent aisément cette réalité du pays.

Graphique 8 : Répartition des PDI enquêté-e-s selon le nombre de garçons d'âge scolaire au départ de la localité d'accueil



Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

Pesanteurs socio-culturelles néfastes pour la scolarisation des filles

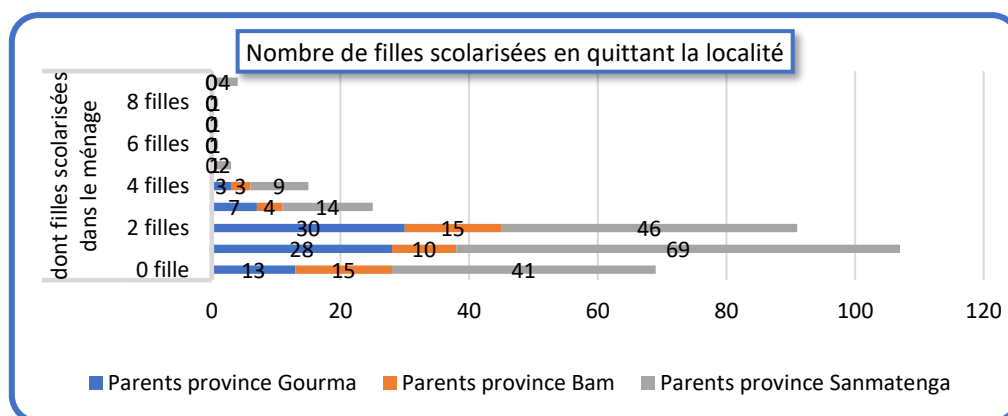
Interrogées par questionnaire les données recueillies auprès des PDI révèlent selon le graphique 9, ci-dessous que :

Pour la province du Gourma, 121 filles étaient scolarisées au départ de la localité d'origine des PDIs, 25 filles en âge scolaire n'ont pas été inscrites à l'école dans ces localités. Un enquêté relevant des structures déconcentrées du ministère de l'éducation a soutenu que cela est dû aux pesanteurs socio-culturelles qui font que beaucoup de parents refusent d'envoyer leurs enfants, particulièrement les filles à l'école. Il faut noter que cette situation persistait bien avant la dégradation de la sécurité dans la région de l'Est car les facteurs socio-culturels ont toujours été en défaveur de la scolarisation des filles : l'offre est là, mais les parents sont réticents

Pour le Bam, elles sont 69 filles scolarisées en quittant leur localité, alors que les filles en âge scolaire sont au nombre de 97. Il y a donc 18 filles qui n'ont pas eu accès à l'éducation en étant même dans leur localité d'origine. Cela prouve que la problématique de l'accès à l'éducation dans le Bam est une situation qui mérite d'être prise au sérieux. Les facteurs socio-culturels limitent beaucoup l'accès des filles à l'éducation dans cette localité comme le mentionne un parent d'élèves de Kongoussi. Il explique qu'en général pour les parents, les filles doivent rester à la maison pour s'occuper du ménage et aider leurs mamans dans les tâches quotidiennes.

Le Sanmatenga présente les mêmes réalités. Sur un total de 311 filles en âge scolaire, 270 filles scolarisées avant même de quitter leur localité. Les chiffres montrent qu'au niveau des deux régions enquêtées sur un total de 554 filles scolarisables, seulement 460, ont été scolarisées.

Graphique 9 : Répartition des PDI enquêté-e-s selon le nombre de filles scolarisées en quittant la localité



Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

Une collecte sur les garçons scolarisés au départ du même échantillon a été réalisée afin de comparer les résultats avec ceux des filles. Au regard des données du tableau 3 ci-dessous recueillies par questionnaire auprès des PDI, les disparités sont minimales.

Dans le Gourma, 112 garçons scolarisés en quittant leur localité sur un total de 129 en âge scolaire.

Dans le Bam, ce sont à peu près les mêmes réalités, soit 69 garçons scolarisés sur un potentiel de 84 scolarisables.

Au Sanmatenga, le nombre est de 258 garçons scolarisés sur un potentiel de 304 scolarisables. Le constat est alors le même : l'accès à l'éducation demeure une préoccupation majeure dans ces localités même avant la crise. Sur un potentiel de 517 garçons en âge scolaire (voir graphique 8), il y a 439 qui sont inscrits soit un manque à gagner de 78 garçons pour les trois provinces.

Tableau 3 : Nombre total de garçons scolarisés en quittant la localité

Garçons scolarisés	Provinces					
	Gourma		Bam		Sanmatenga	
	Parents	Garçons scolarisés	Parents	Garçons scolarisés	Parents	Garçons scolarisés
0	17	0	14	0	43	0
1	33	33	16	16	69	69
2	19	38	8	16	49	98
3	8	24	7	21	17	51
4	3	12	1	4	7	28
5	1	5	0	0	1	5
6	0	0	2	12	0	0
7	0	0	0	0	1	7
Ne sais pas	0	0	0	0	1	0
Totaux par province (parents garçons scolarisés)	81	112	48	69	188	258
Total Garçons scolarisés en quittant la localité						439

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

Le tableau N°4 ci-dessous qui récapitule les réponses des PDI interrogées à partir du questionnaire sur les garçons scolarisés dans la localité d'accueil, révèle au niveau des localités d'accueil 133 pour le Gourma, 82 pour le Bam et 303 pour le Sanmatenga.

Selon les données du tableau n°5, le nombre de fille scolarisées dans les localités d'accueil pour le même échantillon est de 126 filles pour les PDI enquêté-e-s dans le Gourma contre 121 au départ (graphique 9), 87 filles scolarisées pour le Bam contre 84 au départ de la localité d'origine (graphique 9), et 317 pour le Sanmatenga contre 239 au départ de la localité d'origine (graphique 9).

Le constat général est que dans les trois provinces du Gourma, Bam et du Sanmatenga, le nombre d'enfants scolarisés des PDI s'est accru par rapport même à leur

localité d'origine selon les données des tableaux 4 et 5. On remarque qu'une catégorie de parents continue de scolariser leurs filles.

La même tendance à la hausse est observée également pour les garçons, au niveau des trois provinces. On constate que ce sont au total 518 garçons qui sont scolarisés en tant que PDI contre 423 au départ des localités d'origine (Graphique 9).

Les filles utilisées comme source de revenus au détriment de la scolarisation

Cette relative hausse de la scolarisation tant chez les filles que chez les garçons cacherait cependant le risque élevé de déperdition scolaire surtout pour les filles PDI. Selon un acteur de l'action humanitaire qui a participé à la recherche, plusieurs parents ne jugent plus utile de

laisser leurs enfants, surtout les filles, continuer leur scolarité. Ils préfèrent les voir entreprendre de petites activités génératrices de revenus afin de leur venir financièrement en aide.

Une autorité dans la commune de Diabo pointe du doigt également cette précarité. Selon lui, les parents qui cherchent d'abord à subvenir aux besoins primaires de leurs familles tels que manger, se vêtir, ne pensent même pas à réinscrire leurs enfants. Ils ont quitté leur village ou leur maison et greniers ont été brûlés, leur bétail emporté, etc. Par conséquent, il leur est très difficile d'assurer la scolarité des enfants.

Les capacités d'accueil des structures éducatives sont impactées dans ces provinces enquêtées.

C'est ce qui ressort des propos d'une personne ressource participant aux entretiens semi-dirigés :

Le dépaysement n'est également pas favorable à la scolarisation des enfants et certains parents au regard de leur vulnérabilité financière auraient préféré utiliser leurs filles comme main d'œuvre pour se procurer les ressources financières nécessaires pour la survie : « beaucoup d'élèves ont abandonné, pour d'autres aussi le changement de lieu ne leur permet pas de poursuivre les cours³⁰ ».

En outre, dans les propos des filles déscolarisées lors des focus group, il ressort en substance que les raisons de leur abandon tournent autour du manque de moyens, du retard accusé dans leur cursus scolaire, le manque de place dans les écoles et la perte de leurs documents administratifs due à leur fuite brusque engendrée par les attaques armées »³¹.

Pour certaines personnes interrogées, la rareté des ressources, combinée aux pesanteurs socioculturelles sont les causes de l'abandon scolaire des filles. A ces causes s'ajoutent l'exploitation dont les filles sont victimes et la gestion hygiénique des menstrues. Les parents ont plus tendance à prioriser la scolarisation des garçons par rapport aux filles, car elles sont plus utilisées dans les travaux domestiques comme le veut la tradition. Aussi, la gestion des menstruations demeure également une réalité qui entrave fortement l'éducation des filles. En effet, elles doivent en moyenne rater trois jours de classe, ce qui rend davantage difficile leur scolarité. Ces absences répétées poussent les filles à la recherche d'emplois qui semblent plus prometteurs pour elles que l'école, car grâce à ces activités, elles arrivent à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Tableau 4 : Nombre total de garçons scolarisés dans la localité d'accueil

Garçons scolarisés	Province						Total	
	Gourma		Bam		Sanmatenga		Parents	Nbre de garçons
	Parents	Nbre de garçons	Parents	Nbre de garçons	Parents	Nbre de garçons		
0	15		8		27		50	
1	30	30	17	17	66	66	113	113
2	18	36	12	24	43	86	73	146
3	8	24	6	18	30	90	44	132
4	7	28	4	16	10	40	21	84
5	3	15	0	0	3	15	6	30
6	0	0	0	0	1	6	1	6
7	0	0	1	7	0	0	1	7
999	0		0		8		8	
Total	81	133	48	82	188	303	317	518

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

NB : Données non cumulatives

³⁰ Extrait entretien responsable de l'action humanitaire de l'Est

³¹ Extrait focus groupe filles déscolarisées Kaya, Région du Centre Nord

Tableau 5 : Nombre de filles scolarisées dans la localité d'accueil des PDI

Filles scolarisées	Province						Total	
	Gourma		Bam		Sanmatenga		Parents	Nbre de Filles
	Parents	Nbre de Filles	Parents	Nbre de Filles	Parents	Nbre de Filles		
0	14	0	7		21		42	
1	28	28	15	15	76	76	119	119
2	24	48	16	32	46	92	86	172
3	10	30	4	12	20	60	34	102
4	5	20	4	16	8	32	17	68
5	0	0	0	0	2	10	2	10
6	0	0	2	12	1	6	3	18
7	0	0	0	0	2	14	2	14
999	0		0		12		12	
Total	81	126	48	87	188	290	317	503

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

NB : Données non cumulatives

Obstacles à l'accès à l'école

Les nombreux efforts en faveur de l'accès de tous -tes à l'éducation, en particulier des filles, affecté-e-s par la crise se heurtent à des difficultés et obstacles comme l'éloignement des structures éducatives par rapport au lieu de logement, l'inadéquation entre la demande et la capacité d'accueil des structures scolaires existantes. A ces obstacles s'ajoute la précarité financière des parents qui oblige ces derniers à opérer un choix entre scolariser le garçon ou la fille (primauté du garçon sur la fille). Ce qui constitue des obstacles sérieux qui impactent négativement l'éducation des filles.

Le tableau n°6 ci-dessous, récapitule les données obtenues par questionnaire auprès de la communauté hôte. Ils révèlent des raisons communes à toutes les provinces mais dans des proportions différentes qui rendent difficile l'accès des filles aux structures éducatives depuis le début de la crise sécuritaire. Il s'agit d'abord de la mobilité des familles liée à la crise sécuritaire qui viendrait en tête dans le Gourma et le Bam selon respectivement 54% des enquêté-e-s et 89,5 %. Dans le Sanmatenga elle vient en troisième position selon 28,1% des enquêté-e-s. En effet, les parents des enfants PDI sont très mobiles pour se protéger des attaques armées. Il arrive parfois qu'ils s'installent dans un village et réinscrivent leurs enfants dans l'école de ce village qui est également attaqué quelque mois plus tard, ce qui

occasionne des déplacements fréquents vers d'autres sites.

La distance des structures éducatives par rapport au lieu de logement constitue la deuxième cause qui joue sur l'accès des filles à l'éducation dans le Gourma, selon 41,7% des enquêtées ; en troisième position selon 52,6% des enquêté-e-s du Bam et en quatrième position selon 7,0% des enquêté-e-s du Sanmatenga. Il ressort des propos des enquêté-e-s lors des entretiens sémi-dirigés que la distance est souvent en rapport avec l'insuffisance des infrastructures scolaires dans les zones de concentration des PDI, ce qui conduit les enfants à devoir se déplacer vers des écoles offrant un peu plus de places. La distance et l'éloignement sont des obstacles pour l'accès des filles à l'éducation.

L'hébergement des PDI dans des secteurs ou quartiers périphériques assez éloignés des écoles expliquerait cette différence de positionnement de la distance par rapport aux autres provinces.

Le manque de sécurité est l'une des causes du faible taux de scolarisation des filles, il est cité en deuxième position pour le Bam selon 63,2% des enquêté-e-s et en troisième position pour le Gourma et le Sanmatenga selon respectivement 20,8% et 21,1 % des enquêté-e-s.

Les résultats de cette étude révèlent que beaucoup d'écoles sont fermées rendant ainsi l'accès des enfants à

l'éducation impossible. Ainsi l'insécurité est l'une des causes du faible taux de scolarisation des filles.

Les attaques armées ont entraîné la fermeture de plusieurs écoles dans plusieurs villages et ont ainsi occasionné un faible accès des filles à l'école selon 20% de la communauté hôte.

Telle que mentionnée précédemment, la priorité donnée par les parents à la scolarisation des garçons par rapport aux filles en raison des facteurs socio-culturels est également une cause de la déscolarisation des filles. Elle a été citée en première position au Sanmatenga selon 31,6% des enquêtés et en quatrième position pour le Gourma et le Bam selon respectivement 12,5% et 5,3 des enquêtés. Par exemple selon certains interviewés dans les communautés peulhs qui sont très nomades

telles que dans la Komandjari, la scolarisation des filles est rare, car les parents préfèrent inscrire les garçons³².

Enfin il est important de noter d'autres facteurs tels que le banditisme, le manque d'attention de la part des parents, le manque d'éducation parentale, les problèmes de santé, qui ont été cités et regroupés dans "autres" selon les enquêtés soit 47,4% pour le Bam, 31,6% pour le Sanmatenga et 4,2% pour le Gourma.

Tableau 6 : Raisons rendant difficile l'accès des filles aux structures éducatives selon la communauté hôte par province

Raisons	Gourma		Bam		Sanmatenga	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Priorité donnée par les parents à la scolarisation des garçons	3	12,5	1	5,3	18	31,6
Distance des structures par rapport au lieu de logement	10	41,7	10	52,6	4	7,0
Manque de sécurité	5	20,8	12	63,2	12	21,1
La mobilité des familles liée à la crise sécuritaire	13	54,2	17	89,5	16	28,1
Autre(s) à préciser	1	4,2	9	47,4	18	31,6

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

NB : Données non cumulatives

2.1.4. Crise sécuritaire et maintien scolaire des filles

L'étude révèle un risque élevé de déperditions scolaires pour les filles qui s'expliquent par plusieurs facteurs notamment la peur par suite des menaces proférées et les attaques de la part des terroristes à l'endroit des écoles, les violences subies lors des attaques, mais également la recrudescence de certaines violences basées sur le genre, notamment les mariages forcés / précoces. On peut également noter l'aggravation des stéréotypes sexistes par rapport à l'éducation des filles tels le poids des travaux domestiques.

Bien que perçues différemment par la communauté hôte et les PDI, les raisons de l'abandon scolaire se résument comme suit :

- La réduction des capacités d'accueil des structures éducatives à la suite des attaques armées.

- La persistance de certaines pesanteurs socio-culturelles qui pèsent surtout sur les filles.
- La vulnérabilité financière surtout pour les déplacés.
- Les menaces et les attaques à l'encontre des enseignant-e-s et élèves.
- La distance entre les centres d'accueil des déplacés et les structures éducatives qui affecte sérieusement le maintien des élèves déplacés surtout les filles.

L'afflux des déplacés met davantage à mal la fonctionnalité des cantines scolaires dont l'importance n'est plus à démontrer pour le maintien des élèves particulièrement les filles.

Dans cette crise ou certaines filles à l'instar des autres enfants placent leur espoir à trouver le seul repas quotidien dans les cantines, il est clair que cette situation entraîne des conséquences très graves sur le maintien des filles à l'école et sur leur protection.

³² Extrait entretien avec des enquêtés

Les filles de la communauté hôte exposées à l'abandon scolaire.

Selon les données du tableau n°7 ci-dessous qui résumant les réponses de la communauté hôte au questionnaire, les raisons de l'abandon des filles de la communauté hôte depuis le début de la crise sécuritaire sont principalement :

- La fermeture des écoles à cause de l'insécurité croissante selon 83,3% des enquêté-e-s du Gourma, 89,5% pour ceux et celles du Bam et 24,6 % pour le Sanmatenga. En pareille situation les parents n'ont pas assez de moyens pour accompagner les filles, et ces dernières sont obligées d'abandonner l'école.
- La peur à la suite des menaces faites aux écoles / établissements ainsi que les violences subies dans les zones touchées. Les acteurs-rices reconnaissent que la crise est à l'origine de l'aggravation du phénomène de l'abandon scolaire. Les parents sont apeuré-e-s par les risques d'assassinat de leurs enfants dans les écoles. La peur en lien avec les menaces faites aux écoles compte pour 20,8 % des enquêté-e-s dans le Gourma, 47,4% des enquêté-e-s du Bam et 24,6 % pour les répondant-e-s du Sanmatenga.
- Les écoles attaquées au moins une fois sont citées par 20,8 % des répondant-e-s dans le Gourma, 26,3% pour ceux -celles du Bam et 1,8% dans le Sanmatenga. En effet, une école attaquée au moins une fois, symbolise un avertissement de la part des terroristes. Cela devient un alibi pour certains élèves d'arrêter les classes et pour les enseignant-e-s d'abandonner l'école et leurs élèves.
- La fréquence élevée des violences subies de la part de la communauté hôte selon 12,5% des répondant-e-s du Gourma, 5,3% pour ceux et celles du Bam constitue également une raison de l'abandon des filles de l'école. En effet, ces

violences de toutes sortes traumatisent et désorientent les filles qui souvent n'ayant plus de repères et de soutien sont obligées de rester à la maison. Certain-e-s élèves ont dû être interné-e-s pendant les examens afin qu'ils puissent composer selon certains enquêté-e-s.

- La présence des garçons par rapport aux filles est évoquée par 8.3% des enquêté-e-s du Gourma, et 10,5 % par ceux et celles du Sanmatenga.
- Les violences subies par l'enquêté - e au sein des groupes de PDI, sont citées par 20,8% des répondant-e-s du Gourma et 5% par ceux et celles du Sanmatenga. On peut déduire que bon nombre de filles abandonnent l'école pour se préserver des violences subies de la part d'autres PDI et assurer leur sécurité en évitant d'aller à l'école compte tenu des risques.
- La fermeture des cantines scolaires est à l'origine de l'abandon scolaire selon 5,3% des enquêté-e-s du Gourma et 1,8% de ceux et celles du Sanmatenga.
- La recrudescence de certaines violences basées sur le genre notamment le mariage forcé / précoce, le sororat et l'excision est à l'origine de l'abandon scolaire des filles selon 20,8% des enquêté-e-s du Gourma et 43,9% de ceux et celles du Sanmatenga.
- Il y a également des raisons qui ne sont pas en lien avec la crise sécuritaire selon 29,2% des personnes enquêté-e-s dans le Gourma, 26,3 % dans le Bam et 12,3 % dans le Sanmatenga. Ce qui explique que la crise sécuritaire n'est pas le seul problème qui cause le décrochage scolaire des filles.
- Il existe d'autres raisons qui ne sont pas en lien avec la crise sécuritaire telles les comportements déviants, le niveau scolaire des parents, les grossesses indésirées et précoces ou le refus des filles de poursuivre leur cursus

Tableau 7 : Raisons des abandons des filles de la communauté hôte selon la province

Raisons des abandons	Province						Total	
	Gourma		Bam		Sanmatenga		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Écoles forcées de fermer en raison de l'insécurité accrue dans les zones touchées	20	83,3	17	89,5	14	24,6	51	51,0
Fermeture de cantine scolaire	0	0,0	1	5,3	1	1,8	2	2,0
Écoles attaquées au moins une fois	5	20,8	5	26,3	1	1,8	11	11,0
Préséance des garçons par rapport aux filles pour faire face aux contraintes en lien avec la crise sécuritaire	2	8,3	0	0,0	6	10,5	8	8,0
Peur à la suite des menaces faites aux écoles / établissements	5	20,8	9	47,4	14	24,6	28	28,0
Violences subies par l'enquêté au sein des groupes de PDI	5	20,8	0	0,0	0	0,0	5	5,0
Fréquences élevées de violences dans la communauté hôte	3	12,5	1	5,3	0	0,0	4	4,0
Recrudescence de certaines violences basées sur le genre (mariage forcé / précoce, sororat, excision, poids des travaux domestique etc.	5	20,8	0	0,0	25	43,9	30	30,0
Raisons non en lien avec la crise sécuritaire	7	29,2	5	26,3	7	12,3	19	19,0

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

NB : Données non cumulatives

La crise n'est pas le seul facteur de décrochage scolaire des enfants, en particulier des filles, ces dernières étant les plus exposées.

Selon un interviewé des services déconcentrés du MENAPLN, à Korsimoro par exemple, c'est plutôt la présence des sites d'orpaillage et les marchés hebdomadaires qui attirent bon nombre d'élèves, filles comme garçons³³.

Aussi, la responsabilité des parents est fortement indexée. En effet, beaucoup de parents ne suivent pas leurs enfants de manière adéquate. Les parents obligent souvent les enfants à exécuter les travaux domestiques, et à les aider dans le commerce en allant vendre au marché. Cela influence considérablement leurs résultats. Quand les résultats scolaires sont médiocres, ces mêmes parents trouvent des prétextes pour ne pas honorer les frais de scolarité de l'année suivante. Dans ce genre de situation, on remarque que les filles abandonnent plus souvent que les garçons, car ces derniers réalisent de petites activités pour assurer eux-mêmes leur frais de scolarité³⁴.

Le tableau 8 ci-dessous révèle les raisons de l'abandon scolaire des filles pour les PDI enquêtées par questionnaire. Ces raisons évoquées par les PDI rejoignent celles des communautés hôtes. La distance des lieux d'hébergement d'avec les structures éducatives est citée par 32,1% des PDI enquêté-e-s dans le Gourma, 4,2% dans le Bam et 10,1% dans le Sanmatenga. En effet, les sites des déplacé-e-s et les logements sont éparpillés particulièrement dans la ville de Fada, et les enfants sont contraint-e-s d'effectuer de longues distances entre les secteurs pour aller à l'école.

Ensuite, c'est le mariage forcé / précoce qui a été suggéré comme motif d'abandon pour 23,5% des enquêté-e-s dans le Gourma ; 23,5% dans le Bam et 27,1% dans le Sanmatenga. Cela confirme la persistance de certaines inégalités liées au genre dans ces localités. En plus certains parents trouvent dans le mariage des filles une solution alternative pour les problèmes économiques et de survie auxquels ils font face.

La fermeture des écoles déjà évoquée plus haut qui compte pour 19,8% des enquêté-e-s du Gourma ; 27,1%

³³ Extrait entretien avec un acteur des services déconcentrés du MENAPLN, à Korsimoro

³⁴ Extrait entretien membre APE Kaya, Région du Centre Nord

dans le Bam et 30,9 % dans le Sanmatenga occasionne de sérieux problèmes pour la poursuite de la scolarisation des enfants dont les filles.

La préséance des garçons par rapport aux filles pour faire face aux contraintes en lien avec la crise sécuritaire ressort selon 11,1% des enquêté-e-s du Gourma, et 12,2% par ceux-elles du Sanmatenga et s'explique par le choix difficile que doivent opérer les parents face aux difficultés vécues. Malheureusement, ce sont les filles qui sont relayées au second plan en matière de droit à l'éducation. La fermeture des cantines scolaires a été exprimée par 9,9% des enquêté-e-s du Gourma et 11,1% de ceux-elles du Sanmatenga, les enfants dont les filles particulièrement sont maintenu-e-s à l'école pour pouvoir leur assurer au moins un repas par jour. La rupture dans la cantine entraîne une sorte de démotivation qui conduirait à l'abandon de l'école par ces dernières.

Les violences subies de la part de certaines personnes elles-mêmes en situation de déplacement sur d'autres PDI sont citées par 4,9% des enquêté-e-s du Gourma, et 4,3% par ceux-elles du Sanmatenga.

Les violences subies de la part de la communauté hôte seraient le vécu quotidien de ces personnes déplacées surtout les filles selon 2,5% des enquêté-e-s dans le Gourma et 1,6% de ceux-elles du Sanmatenga. En effet,

la cohabitation n'est pas toujours aisée entre les communautés hôtes et les PDI. Les déplacements complexifient certains problèmes déjà vécus par ces communautés hôtes comme les difficultés d'approvisionnement en eau, les problèmes fonciers, etc. Même si ces violences ne sont pas de grande ampleur, elles méritent une attention particulière en vue de la préservation de la cohésion sociale.

Le poids des travaux domestiques comptant pour 7,4% selon des enquêté-e-s du Gourma, 4,2% pour le Bam et 22,9 % pour le Sanmatenga, n'est pas à négliger. Cette situation prévaut en lien avec le contexte social ou contrairement au garçon, la fille est tenue de s'occuper en priorité des corvées domestiques.

L'inexistence ou l'insuffisance de dispositif de gestion des menstrues n'est pas ressortie selon les enquêté-e-s du Gourma et du Bam. Mais ce problème est vécu dans la province du Sanmatenga par 1,6% des enquêté-e-s comme facteur de décrochage scolaire.

Les abandons des filles ne seraient pas toujours liés au contexte de crise car certaines abandonnent l'école d'elles-mêmes selon les enquêté-e-s : 4,9% pour le

Gourma ; 16,7% pour le Bam et 9% pour le Sanmatenga. Ces abandons sont des stratégies négatives d'adaptation pour faire face aux difficultés vécues déjà mentionnées.

Tableau 8 : Les raisons de l'abandon de l'école par les filles déplacées

Raisons	Province			Total
	Gourma (%)	Bam (%)	Sanmatenga (%)	
Écoles forcées de fermer en raison de l'insécurité accrue dans les zones touchées	19,8	27,1	30,9	27,4
Fermeture de cantine scolaire	9,9	0,0	11,7	9,5
Écoles attaquées au moins une fois	0,0	4,2	8,0	5,4
Préséances des garçons par rapport aux filles pour faire face aux contraintes en lien avec la crise sécuritaire	11,1	0,0	12,2	10,1
Manque de moyens des parents	2,5	10,4	12,2	9,5
Violences subies par l'enquêté de la part d'autres PDI	4,9	0,0	4,3	3,8
Violences subies de la part de la communauté hôte	2,5	0,0	1,6	1,6
Fréquences élevées de violences	1,2	0,0	1,6	1,3
Inexistence ou insuffisance de dispositif de gestion des menstrues	0,0	0,0	1,6	0,9
Éloignement des structures éducatives	32,1	4,2	10,1	14,8
Mariage forcé / précoce	23,5	4,2	27,1	22,7
Poids des travaux domestique etc.	7,4	4,2	22,9	16,1
Raisons non en lien avec les conflits	4,9	16,7	9,0	9,1
Autres	8,	29,2	21,8	19,6

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre-Nord et Est.

NB : Données non cumulatives

2.1.5. Crise sécuritaire et réussite scolaire des filles

Globalement notons qu'il n'existe pas de données suffisantes sur les résultats scolaires des enfants déplacé-e-s car à la date de l'étude, les statistiques renseignées n'étaient pas suffisamment précises en ce qui concerne les enfants déplacé-e-s. Toutefois, quelques problèmes majeurs à l'origine de l'échec scolaire dans le contexte actuel de crise sécuritaire ont été identifiés, tel que consignés dans le tableau 7 ci-dessous.

Les participant-e-s à l'étude relèvent à l'unanimité que le contexte actuel de la crise affecte sérieusement les résultats scolaires des filles. Si on constate une similitude des problèmes majeurs à l'origine de l'échec scolaire entre les trois provinces, il n'en demeure pas moins qu'en dehors des causes liées aux questions alimentaires et des traumatismes liés aux violences subies, les autres problèmes sont vécus différemment en fonction de la province d'origine.

2.1.5.1. Traumatismes subis à l'origine de la baisse du niveau des élèves filles et garçons

Les données du tableau 9 recueillies au moyen du questionnaire révèlent que selon 32,1% des enquêté-e-s du Gourma, 27,1 % pour ceux ou celles du Bam et 23,9% pour le Sanmatenga, les traumatismes subis au cours des attaques impactent négativement les résultats scolaires surtout pour les filles. En effet de nombreux enfants dont les filles ont assisté malgré eux / elles à des assassinats d'individus et parfois de leurs proches. Exemple :

Les gens arrivent même avec un traumatisme, malgré l'abnégation de l'enseignant-e, ils-elles ne peuvent parvenir à des bons résultats. Aujourd'hui ce que l'on entend un peu partout c'est que les résultats de la fille peuvent être plus catastrophiques parce que la fille est plus vulnérable, l'année passée on a eu des élèves ici filles comme garçons. Parfois quand tu fais ton cours l'enfant est là et il pleure³⁵.

De plus, les filles ont subi pour la plupart des chocs et des traumatismes qui leur remontent souvent à la mémoire et qui les empêchent toute concentration, que ça soit à l'école ou dans leurs activités quotidiennes. À cela s'ajoute le manque de place dans les écoles ou les retards accusés qui rendent très difficile leur intégration et la continuité de leur scolarité.

Les violences subies contribuent à creuser les fossés entre enseignant-e-s et élèves. En effet la psychose s'installe après les exactions et ceux qui sont victimes font preuve

de méfiance vis-à-vis des enseignants. Cela se manifeste à l'école par la peur de la fille vis-à-vis de l'enseignant particulièrement les hommes. De plus, certains ayant subi des violences physiques et psychologiques sont dans l'incapacité de continuer l'éducation, d'où l'augmentation de l'abandon scolaire des enfants déplacé-e-s. Selon un représentant des structures en charge des droits humains interrogé, « *certaines enfants dont les filles ont été témoins de l'assassinat de leurs parents-es ou enseignant-e-s. A l'issue de ces événements ces enfants surtout les filles vivent continuellement avec un traumatisme ; il s'agit d'un traumatisme qui a besoin d'un suivi, généralement quand les personnes déplacées internes, arrivent* ». ³⁶ Plusieurs personnes interviewées ont abondé dans le même sens : « *C'est vrai que dans les classes l'enfant peut toujours être effrayé si par exemple l'attaque a eu lieu dans une classe, dans un établissement, cela aura des conséquences chaque fois qu'il retourne en classe d'où des difficultés de concentration, cela peut l'amener à avoir peur de parler ce qui peut être à l'origine de mauvais résultats scolaires* ». ³⁷

En effet, il est évident qu'aucun élève ne peut produire de bons résultats dans cette psychose et qu'aucun-e enseignant-e ne peut travailler dans les mêmes conditions malgré son abnégation et son dévouement. De ce fait, les résultats des filles sont plus catastrophiques car elles sont les plus vulnérables parce qu'exposées particulièrement aux pesanteurs socio-culturelles.

2.1.5.2. L'insécurité alimentaire : un obstacle sérieux à la réussite scolaire des filles.

Il ressort des données du tableau 9 recueillies par questionnaire que les problèmes de survie liés à l'alimentation sont à l'origine de l'échec scolaire selon 56,8% dans le Gourma ; 35,4%, dans le Bam, et 33,5% dans le Sanmatenga.

Avec la crise sécuritaire, les déplacé-e-s ont dû quitter leurs différents villages sans la moindre nourriture en raison des destructions de biens dont ils ont été victimes. Cette situation met au cœur des préoccupations des enfants les problèmes familiaux dont la question de l'alimentation en famille. C'est ce qui ressort d'une discussion de groupe avec les filles scolarisées PDI de Fada où une des répondantes affirme : « *Avec la crise sécuritaire je n'arrive pas à bien travailler à l'école parce qu'à la maison je dois m'occuper de tous les travaux de ma tante. Même parfois je ne mange pas à ma faim* ». Toutes ces filles sont unanimes sur le fait que la faim constitue un facteur qui limite la réussite scolaire des filles PDI. Il faut préciser que ce sont des filles qui, avec la fermeture de leurs écoles dans les villages, ont été

³⁵ Extrait entretien avec un participant dans la région de l'Est

³⁶ Extrait entretien avec un participant dans la région de l'Est

³⁷ Extrait entretien avec un participant dans la région de l'Est

confiées à des proches pour pouvoir continuer leurs études.

Divers obstacles à la réussite scolaire évoqués

En plus de l'insécurité alimentaire et des traumatismes subis, d'autres problèmes rendent difficile la réussite scolaire des enfants dont les filles : 16% des répondant-e-s au Gourma, 22,9% au Bam et 39,4% au Sanmatenga évoquent la non-priorisation du suivi scolaire par les parents préoccupés par la crise sécuritaire.

Ensuite les distances des sites d'accueil par rapport aux structures éducatives selon 22,2% pour le Gourma, 11,7% pour le Sanmatenga, 4,2% pour le Bam. En effet, les quartiers nouvellement lotis n'ont pas généralement d'infrastructures scolaires. Et les sites d'accueil sont toujours un peu situés à l'extérieur de la ville. Les enfants déplacé-e-s font alors une longue distance pour rejoindre les écoles. Parcourir la distance qui les sépare de leur lieu d'apprentissage les épuise et joue sur leur rendement.

Il ressort des réponses des enquêté-e-s par questionnaire avec 22,2% pour le Gourma, 8,3% pour le Bam et 5,9% pour le Sanmatenga que les problèmes de survie liés à la santé c'est-à-dire ceux qui affectent le bien-être physique, moral affectent les résultats scolaires.

Enfin l'éloignement géographique des parents est également mentionné selon 24,7% des personnes questionnées dans le Gourma, 17% pour ceux et celles du Sanmatenga et 6,2% dans le Bam. Les enfants sont abandonné-e-s à eux-mêmes, loin des parents, sans aucun soutien. C'est ce qui ressort des propos de ces enfants lors d'un focus groupe avec les enfants scolarisés des PDI de Fada :

Nous sommes isolé-e-s des parents, nous vivons difficilement cette situation parce que même à l'école ici, souvent nous sommes traité-e-s différemment des autres et la différence se remarque facilement que nous ne sommes pas du milieu³⁸.

A cela s'ajoutent les déplacements qui occasionnent des baisses de niveaux des élèves PDI. Comme l'a témoigné un parent d'élève interviewé, les élèves déplacé-e-s n'arrivent pas toujours au début de la rentrée scolaire et certains s'inscrivent en milieu de deuxième trimestre pendant que les autres élèves ont déjà beaucoup appris. Par conséquent ce retard reste toujours difficile, parfois impossible à combler.

Tableau 9 : Problèmes majeurs à l'origine de l'échec scolaire des déplacé-e-s

Problèmes majeurs	Provinces						Total	
	Gourma		Bam		Sanmatenga			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non priorisation du suivi scolaire par les parents préoccupés par la crise sécuritaire	13	16,0	11	22,9	74	39,4	98	30,9
Qualité de l'enseignement	0	0,0	1	2,1	2	1,1	3	0,9
Traumatismes liés aux violences subies ou vécues	26	32,1	13	27,1	45	23,9	84	26,5
Distances des sites d'accueil par rapport aux structures éducatives	18	22,2	2	4,2	22	11,7	42	13,2
Problèmes de survie liés à l'alimentation	46	56,8	17	35,4	63	33,5	126	39,7
Problèmes de survie liés à la santé	18	22,2	4	8,3	11	5,9	33	10,4
Éloignement géographique des parents	20	24,7	3	6,2	32	17,0	55	17,4
Autres à préciser	3	3,7	25	52,1	17	9,0	45	14,2

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre-Nord et Est.

NB : Données non cumulatives

³⁸ Extrait entretien focus enfants scolarisés des PDIs FADA (filles et garçons)

Les données du tableau 10 ci-dessous obtenues à partir de l'administration du questionnaire aux PDI révèlent les autres problèmes liés à l'échec scolaire, il s'agit des problèmes tels que le refus des filles d'aller à l'école sans aucun lien avec la crise, les conséquences de la mauvaise éducation en famille, des mariages souhaités par les filles elles-mêmes, la pauvreté des parents, qui souvent n'arrivent plus à assurer la scolarité des enfants. Tout ceci accentue l'échec scolaire et

empêche les enfants de continuer de façon normale leur scolarité. En plus des mariages forcés et des grossesses non désirées, il y a aussi le choix personnel des filles d'abandonner les études car elles sont désorientées par les multiples difficultés de la vie. D'autres filles sont attirées par les hommes et ne peuvent plus se concentrer et travailler à l'école : elles deviennent victimes des comportements déviants fréquents dans les zones urbaines.

Tableau 10 Autres problèmes majeurs à l'origine de l'échec scolaire des déplacées

Autres problèmes majeurs	Effectif
Choix des filles d'abandonner les études	1
Les grossesses non désirées	1
Les mariages forcés	1
Mariage précoce	1
Attirance par les hommes et refus de travailler à l'école	1
Inhabitude au système de la ville	1
Pauvreté des parents	6

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre-Nord et Est.

2.2. Situation des inégalités liées au genre, dans le contexte de la crise sécuritaire en milieu éducatif

2.2.1. L'éducation des élèves filles et garçons menacée par la crise sécuritaire

Les possibilités de scolarisation des enfants dont les filles mise à rude épreuve dans les zones d'accueil

Tous les acteurs-actrices interviewé-e-s s'accordent sur le fait que la crise sécuritaire a eu un impact négatif sur l'école burkinabé surtout dans les régions de l'Est, du Centre-Nord. De nombreuses fermetures d'écoles dans les zones de départ des populations devenues des déplacé-e-s internes ailleurs ont lieu. Dans les zones hôtes, l'offre éducative est mise à rude épreuve au regard d'une demande de scolarisation des enfants bien au-dessus des capacités d'accueil des infrastructures. Malgré les efforts conjugués des acteurs de l'État, des Organisations non Gouvernementales (ONG), de nombreux enfants n'ont pas pu être scolarisé-e-s ou ont été déscolarisé-e-s. Les enfants déplacé-e-s déscolarisé-e-s de Kaya ont mentionné que : « *les classes supplémentaires qui ont été construites étaient*

insuffisantes pour leur nombre ». ³⁹ Dans le même ordre d'idées, un responsable d'ONG à Kongoussi indique qu'en l'état actuel de la situation, beaucoup reste à faire pour scolariser ou rescolariser les enfants dans les zones qui ont accueilli des déplacées internes. Parlant du nombre d'enfant déscolarisés, il affirme que bien que les statistiques pour Kongoussi et Bourzanga ne soient pas encore disponibles, ce n'est pas moins de 500 enfants qui n'ont pas accès à l'école. Par ailleurs, avec les constructions d'espaces d'apprentissage temporaires, il est possible de ramener tous ces enfants sur les bancs.

En se référant effectivement aux statistiques relatives aux enfants en âge scolaire qui n'ont pas pu être scolarisés, de même que les enfants déscolarisés à Kongoussi, selon le responsable d'une association locale, à Kongoussi 563 enfants déplacé-e-s internes en âge scolaire, dont 300 filles contre 263 garçons sont resté-e-s jusque-là en dehors des salles de classes. Ce dernier indique que pendant la même période, 74 enfants en âge scolaire dont 38 filles et 36 garçons dans la population hôte à Kongoussi n'ont pas bénéficié de scolarisation. Il faut noter que Bourzanga aussi, commune rurale qui a accueilli un grand nombre de déplacé-e-s internes, n'est pas épargné par ce phénomène de non-scolarisation des enfants en âge scolaire. Selon ce responsable

³⁹ Extrait focus élèves déscolarisés de Kaya, région du Centre Nord

d'association locale on y dénombre 551 enfants déplacé-e-s internes en âge scolaire, dont 293 filles contre 258 garçons qui n'ont pu être scolarisé-e-s jusque-là. En ce qui concerne les enfants de la population hôte, il a été dénombré 123 enfants en âge scolaire dont 49 filles et 74 garçons qui n'ont pas été scolarisés.

Accentuation des facteurs socio culturels préexistants défavorables à l'éducation des filles

Un participant à l'enquête du secteur de l'éducation quant à lui reconnaît que la scolarisation des filles a toujours été problématique dans cette région bien avant la crise sécuritaire. Cela s'explique par les pesanteurs socioculturelles qui privilégient le garçon par rapport à la fille en matière d'accès à l'école. « *Dans la région de l'Est, bien avant la crise sécuritaire actuelle, les indicateurs d'accès et de maintien scolaire de la jeune fille n'étaient pas assez reluisants*⁴⁰ ». Les résultats de l'étude ont révélé que la population de l'Est a tendance à privilégier le garçon à la fille en matière d'accès à l'école. Cette situation s'est accentuée avec la crise sécuritaire bien qu'il existe de la part de l'État une volonté manifeste de veiller à ce que chaque enfant en âge scolaire ne reste pas en dehors des salles de classes.

C'est ce que soutient un enquêté : « *C'est pour cela que tous les efforts sont fournis pour corriger cette tendance qui commence à tourner à la faveur des filles. On parle par exemple de la politique genre qui donne plus de place aux femmes* ». ⁴¹

Toujours, selon ce dernier, des instructions leur ont été données de recevoir tous les enfants déplacé-e-s internes dans les classes avec l'aide de plusieurs partenaires qui les appuient à la mise en place d'abris et de classes temporaires pour pouvoir rapidement répondre aux besoins. Cela prouve que toutes les précautions sont prises pour recevoir les élèves déplacé-e-s, même si certains parents n'enregistrent pas leurs enfants. Fort de ce constat, on comprend aisément qu'avec l'insécurité grandissante, la jeune fille à l'Est se retrouve dans une posture assez défavorable.

Relative amélioration du taux de scolarisation des filles dans certaines provinces

Certains acteurs-trices de l'éducation interrogé-e-s sur la problématique de la scolarisation des filles ont noté que les tendances de scolarisation dans certaines écoles du Bam sont en faveur des filles. Un responsable d'une association impliquée dans la promotion de la scolarisation des enfants dans le Bam a souligné que, si les choses restent telles qu'elles sont, le taux de scolarisation des filles prendra le dessus au détriment des garçons. En effet, en se fondant sur les effectifs un

interviewé de la circonscription de l'enseignement de base de Kongoussi soutient que les filles scolarisées sont plus nombreuses que les garçons. Sur six mille cinq cent quatre-vingt-treize (6593) élèves, nous avons trois mille deux cent quinze (3215) garçons et trois mille trois cent soixante-dix-huit (3378) filles. De plus, en considérant les effectifs de deux écoles de la ville de Kongoussi, il ressort effectivement que les filles ne sont pas sous scolarisées par rapport aux garçons. C'est ce qu'un des directeurs d'écoles visitées traduit en ces termes : « *Cette année 2020-2021, l'école compte 493 élèves soit 251 filles contre 242 garçons* ». Une autre enquêtée, d'une école de la ville de Kongoussi en prenant l'exemple de sa classe de CM2 indique que les filles sont surreprésentées que les garçons : avec 40 filles contre 20 garçons l'année passée versus 35 filles contre 25 garçons cette année. De même, sur les 96 enfants déplacés inscrits dans cette école, 50 sont des filles.

Le même constat est fait par le président d'une association de jeunes à Kongoussi qui pense que :

Si hier la scolarisation des filles était problématique, aujourd'hui elle ne l'est plus vraiment. À l'heure actuelle, les filles dominent avec la montée en puissance des parents qui ont compris que la jeune fille peut-être aussi compétente que le garçon ; elle peut aussi contribuer au développement de son pays et de sa localité ⁴².

Effectifs pléthoriques occasionnés par l'afflux des PDI

La crise sécuritaire a entraîné un déplacement massif de PDI en grande majorité des enfants en âge scolaire, ce qui a créé des effectifs pléthoriques dans les zones d'accueil. A ce sujet, un directeur d'école primaire dans la circonscription d'enseignement de base de Kongoussi a souligné qu'en dépit de leur volonté de scolariser tous les enfants en âge scolaire, ils ont été contraints de refuser l'enrôlement de certain-e-s élèves à cause d'un déficit d'infrastructures. Dans le même ordre d'idées, en plus des infrastructures insuffisantes, une élue locale qui exerce également dans le domaine de l'éducation impute le rejet de certains élèves au manque d'enseignants si bien que l'école dont elle relève a dû refuser environ 60 élèves.

⁴⁰ Extrait entretien d'un enquêté relevant du domaine de l'éducation préscolaire primaire et non formelle de la région de l'Est

⁴¹ Extrait entretien d'un enquêté relevant du domaine de l'éducation préscolaire primaire et non formelle de la région de l'Est

⁴² Extrait entretien président d'une association de jeunes

2.2.2. Impact de la crise sécuritaire sur les femmes du milieu éducatif

2.2.2.1. Risques importants vécus par les femmes et les filles en lien avec le contexte socio-culturel et la crise sécuritaire actuelle

Contexte socio-culturel initialement défavorable pour les filles et les femmes

Bien avant que la crise sécuritaire ne secoue le Burkina Faso, les filles et les femmes étaient déjà exposées à des violences multiformes sur fond des valeurs traditionnelles. Les personnes ressources rencontrées reconnaissent que les filles et les femmes sont malheureusement plus victimes de violences qui peuvent être physiques, morales, sexuelles ou économiques. Sur le plan social par exemple, on assistait à plusieurs violences comme les mariages précoces / forcés, l'excision, l'exclusion sociale pour cause de sorcellerie, etc. Les cas les plus complexes sont les mariages forcés, très fréquents, dont la complexité réside dans la réticence des communautés en faveur de cette pratique, malgré l'existence d'instruments juridiques la réprimant.

A ce sujet une personne interviewée a déclaré :

Il ne se passe pas une seule semaine sans que l'on ne reçoive dans nos services des plaintes des filles victimes en rapport avec cette problématique ; cela impacte énormément la scolarisation des filles. Malheureusement les parents pensent que c'est la bonne formule. Le poids de la tradition contribue à banaliser ces violences perpétrées à l'endroit des filles et des femmes⁴³.

Dans le même ordre d'idées, les propos de d'une conseillère en droits humains traduisent toute une image symbolisant la passivité de la fille / femme dans une société où presque tout lui est imposé. Elle démontre que même avant la crise, les femmes sont marginalisées sur plusieurs questions et sont contraintes de se taire et subir plusieurs injustices telles que le lévirat, le mariage forcé, l'excision, au nom de la tradition et de son statut de femme qui fait d'elle une personne inférieure.

2.2.2.3. Formes de violences faites aux femmes et filles dans le contexte de crise sécuritaire

La crise à l'origine de l'aggravation et l'apparition de nouveaux risques

Le contexte sécuritaire actuel a généré de nouveaux risques dans les provinces de l'Est, du Sanmatenga et du Bam en sus de ceux auxquels les filles et les femmes étaient jadis exposées.

L'étude a montré que certains risques dont le harcèlement, les viols, la déscolarisation, la prostitution et les grossesses précoces se sont aggravés avec la crise sécuritaire.

La problématique des enfants dont les filles qui sont séparé-e-s de leurs parents, prend de l'ampleur.

L'enrôlement des filles dans les groupes armés apparaît comme un nouveau risque auquel les populations surtout les filles doivent faire face.

Plusieurs citations des enquêté-e-s confirment cette aggravation des risques. « *Les risques de violences à l'endroit des femmes se sont accentués avec l'insécurité ; les violences basées sur le genre telles que les viols, les enlèvements, sont venues s'y greffer* »⁴⁴. Ensuite, « *La recrudescence des viols est surtout due au silence coupable des témoins et même des survivantes qui préfèrent se taire au risque de s'humilier et de se voir stigmatisées* ».⁴⁵

En plus de ce qui précède, les résultats de la recherche ont révélé une augmentation sans précédent du nombre de veuves. Elles sont nombreuses sur les sites des déplacé-e-s celles qui vivent dans la douleur de la perte de leur époux, enfants enlevé-e-s ou froidement abattu-e-s par des hommes armés. Cette situation de veuvage avec des enfants à charge expose sans doute ces femmes à des situations d'exploitation sexuelle. Cela les rend très vulnérables sur ces sites qui sont également devenus des sites d'accueil de plusieurs types de malfrats, susceptibles d'exercer des violences sur les personnes (vol, viols, harcèlement etc.).

Ainsi vivre au quotidien est devenu une peur indescriptible ne favorisant pas leur adaptation dans leur nouvelle vie, car elles sont constamment apeurées, stressées et traumatisées. Malgré l'existence de centres d'écoute avec des psychologues et superviseur-e-s, il n'est pas toujours aisé de suivre et d'accompagner ces personnes. Une autre réalité à prendre en considération est la séparation des enfants de leur famille. Au moment des attaques, par instinct de survie, chacun-e fuit et très souvent les membres d'une même famille se retrouvent dispersés dans des localités différentes. Bien que les services de l'action sociale et certains partenaires travaillent déjà au regroupement familial, un effort continu doit être fait dans ce sens.

Pour les enfants séparé-e-s de leurs parents, les risques demeurent l'exposition aux pires formes de violences surtout pour les filles qui s'adonnent à des activités de travaux domestiques rémunérés, non encadrés dans des familles.

⁴³ Extrait représentante du Directeur de l'action sociale

⁴⁴ Extrait entretien responsable CONASUR

⁴⁵ Extrait entretien représentant ONG humanitaire du bureau de Kongoussi

Menace de la cohésion sociale entre PDI et la communauté hôte

La crise sécuritaire est à l'origine de difficultés de cohabitation entre les déplacé-e-s internes et la population hôte surtout autour des infrastructures socio-économiques. Les femmes et les enfants sont les plus affectés par cette situation. Au cours de l'enquête une PDI a raconté leur calvaire quotidien en ces termes :

Depuis que nous sommes là, dans les forages, on ne peut pas avoir accès à l'eau facilement. On insulte nos mamans et nos sœurs, on les traite de 'zoeteba'⁴⁶ c'est-à-dire 'fuyards' et on dit que c'est à cause d'elles que l'eau ne suffit plus. Parfois, à la pompe on fait la force aux filles PDI : tu peux venir t'aligner et quelqu'un va venir se mettre devant pour enlever l'eau parce qu'il est de la communauté hôte. Pour avoir du bois aussi c'est compliqué. On traite aussi certaines femmes PDI de sorcières et on les évite. On maltraite les orphelines qui sont dans les familles adoptives. Et pour nos mères qui se débrouillent avec leur commerce, on essaie de décourager ceux qui viennent acheter chez elles⁴⁷.

Les risques auxquels les filles sont exposées apparaissent à des proportions différentes selon les communautés hôtes et en fonction des provinces.

Dans la province du Gourma, on remarque que la crise a accentué le risque du harcèlement sexuel chez les filles. Selon les données du tableau 11 ci-dessous 41,7% des enquêté-e-s de la communauté hôte à travers le questionnaire estiment que le harcèlement sexuel est moyennement vécu ; contre 12,5% des enquêté-e-s qui estiment que le risque est faible et 16,7% qui pensent que le risque est vraiment élevé. Par ailleurs, 29% affirment ne pas être au courant de la présence du risque de harcèlement sexuel dans la province.

À ce qui précède s'ajoute le risque d'enrôlement des filles dans les groupes armés. Les données du tableau 11 révèlent que, 58% des enquêté-e-s ont estimé que c'est une réalité très fréquente. Et 8,3% trouvent que la fréquence est moyenne contre 8,3% qui la trouve faible. Tandis que 25% des enquêtés ne se sont pas prononcés sur la question.

Selon eux-elles, le risque de rapt est faible soit 1% des répondant-e-s. En revanche, plus de 95% des enquêté-e-s ne se sont pas prononcés par rapport à ce risque. Le rapt des filles demeure une réalité à ne pas négliger dans cette province, car lors des entretiens semi-dirigés, toutes les

personnes ressources ont opiné sur l'existence de ce risque en raison de la crise sécuritaire.

La déscolarisation et les mauvais résultats scolaires sont également des risques qui se sont exacerbés avec la crise sécuritaire selon la communauté hôte. En effet, de nombreuses écoles ont été contraintes de fermer mettant ainsi beaucoup d'élèves à la rue au cours de l'année scolaire.

En outre, 33% des enquêté-e-s estiment que le risque de déscolarisation est moyen, contre plus de 16% de ces derniers estimant cela très fréquent. Les entretiens semi-dirigés accordés ont également ressorti le même degré de risque pour la déscolarisation.

Pour ce qui est de la province du Bam, les risques et les difficultés que rencontrent les filles sont presque les mêmes avec des proportions différentes selon la communauté hôte. Au regard des données du tableau 11, 36% des enquêté-e-s estiment que la fréquence de recrutement des filles par les groupes armés est moyenne. Le risque le plus fort est lié à la déscolarisation des filles. En effet 52% des enquêté-e-s ont estimé que la fréquence de la déscolarisation semble moyenne et 36% l'ont trouvée élevée.

Sur la question de la prostitution 58% des enquêté-e-s disent ne pas avoir une idée sur la fréquence dans le Bam. Il ressort tout de même selon les personnes ressources approchées lors des entretiens semi-dirigés que certaines femmes et filles s'y adonnent pour des raisons économiques.

Dans la province du Sanmatenga les difficultés que les filles PDI rencontrent sont principalement le harcèlement et la déscolarisation. Au regard des données du tableau 11, 46% des enquêté-e-s estiment que l'enrôlement dans les groupes armés est fréquent. Les enfants désœuvrés s'adonnent à cette pratique pour souvent combler un vide avec la fermeture des écoles. L'étude révèle également que la déscolarisation des filles est assez récurrente dans cette province. Les données du tableau 11 indiquent que 57% des enquêté-e-s estiment que le risque de déscolarisation est moyen et assez fréquent, car les enfants PDI manquent malheureusement du minimum tel que fournitures, frais de scolarité, extraits de naissance pour continuer l'école.

⁴⁶ Terme en langue nationale mooré

⁴⁷ Extrait focus garçons PDIs déscolarisés à Kaya, région du Centre Nord

Tableau 11 : Répartition des difficultés et risques rencontrés par les groupes spécifiques par province et la fréquence selon la communauté hôte

Difficultés / risques	Fréquence	Province						Total	
		Gourma		Bam		Sanmatenga		Effectif	%
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Enrôlement dans les groupes armés	Ne Sait Pas	6	25,0	3	15,8	29	50,9	38	38,0
	Faible	2	8,3	1	5,3	0	0,0	3	3,0
	Moyenne	2	8,3	8	42,1	3	5,3	13	13,0
	Très fréquent	14	58,3	7	36,8	25	43,9	46	46,0
Harcèlement	NSP	7	29,2	17	89,5	51	89,5	75	75,0
	Faible	3	12,5	0	0,0	0	0,0	3	3,0
	Moyenne	10	41,7	0	0,0	1	1,8	11	11,0
	Très fréquent	4	16,7	2	10,	5	8,8	11	11,0
Traite des personnes	NSP	20	83,3	19	100,0	56	98,2	95	95,0
	Faible	1	4,2	0	0,0	0	0,0	1	1,0
	Moyenne	3	12,5	0	0,0	1	1,8	4	4,0
Maltraitance familiale	NSP	24	100,0	15	78,9	57	100	96	96,0
	Faible	0	0,0	1	5,3	0	0,0	1	1,0
	Moyenne	0	0,	2	10,5	0	0,0	2	2,0
	Très fréquent	0	0,0	1	5,3	0	0,0	1	1,0
La violence domestique	NSP	24	100	18	94,7	57	100	99	99,0
	Très fréquent	0	0,0	1	5,3	0	0,0	1	1,0
Violences physiques	NSP	21	87,5	19	100,0	56	98,2	96	96,0
	Faible	1	4,2	0	0,0	1	1,8	2	2,0
	Moyenne	2	8,3	0	0,0	0	0,0	2	2,0
Violences psychologiques	NSP	10	41,7	18	94,7	51	89,5	79	79,0
	Faible	5	20,8	0	0,0	1	1,8	6	6,0
	Moyenne	8	33,3	1	5,3	1	1,8	10	10,0
	Très fréquent	1	4,2	0	0,0	4	7,0	5	5,0
Le viol systématique	NSP	20	83,3	18	94,7	56	98,2	94	94,0
	Faible	3	12,5	0	0,0	1	1,8	4	4,0
	Moyenne	1	4,2	0	0,0	0	0,0	1	1,0
	Très fréquent	0	0,0	1	5,3	0	0,0	1	1,0
Exploitation sexuelle	NSP	23	95,8	14	73,7	57	100	94	94,0
	Faible	1	4,2	1	5,3	0	0,0	2	2,0
	Moyenne	0	0,0	3	15,8	0	0,0	3	3,0
	Très fréquent	0	0,0	1	5,3	0	0,0	1	1,0
Emplois domestique / petits commerces	NSP	16	66,7	18	94,7	41	71,9	75	75,0
	Faible	2	8,3	0	0,0	1	1,8	3	3,0

	Moyenne	5	20,8	0	0,0	4	7,0	9	9,0
	Très fréquent	1	4,2	1	5,3	11	19,3	13	13,0
Prostitution	NSP	13	54,2	18	94,7	53	93,0	84	84,0
	Faible	3	12,5	1	5,3	0	0,0	4	4,0
	Moyenne	5	20,8	0	0,0	3	5,3	8	8,0
	Très fréquent	3	12,5	0	0,0	1	1,8	4	4,0
Mariage forcé / précoce	Ne sait pas	17	70,8	16	84,2	48	84,2	81	81,0
	Faible	3	12,5	2	10,5	1	1,8	6	6,0
	Moyenne	2	8,3	0	0,0	7	12,3	9	9,0
	Très fréquent	2	8,3	1	5,3	1	1,8	4	4,0
Raps et enlèvements	Ne sait pas	23	95,8	16	84,2	57	100,0	96	96,0
	Faible	1	4,2	3	15,8	0	0,0	4	4,0
Grossesses précoces	Ne sait pas	7	29,2	15	78,9	44	77,2	66	66,0
	Faible	1	4,2	3	15,8	1	1,8	5	5,0
	Moyenne	8	33,3	1	5,3	10	17,5	19	19,0
	Très fréquent	8	33,3	0	0,0	2	3,5	10	10,0
Grossesses indésirées / forcées	Ne sait pas	13	54,2	8	42,1	49	86,0	70	70,0
	Faible	3	12,5	1	5,3	2	3,5	6	6,0
	Moyenne	6	25,0	6	31,6	2	3,5	14	14,0
	Très fréquent	2	8,3	4	21,1	4	7,0	10	10,0
Non scolarisation	Ne sait pas	20	83,3	14	73,7	44	77,2	78	78,0
	Faible	0	0,0	1	5,3	0	0,0	1	1,0
	Moyenne	3	12,5	4	21,1	7	12,3	14	14,0
	Très fréquent	1	4,2	0	0,0	6	10,5	7	7,0
Déscolarisation	Ne sait pas	11	45,8	1	5,3	28	49,1	40	40,0
	Faible	1	4,2	1	5,3	1	1,8	3	3,0
	Moyenne	8	33,3	10	52,6	12	21,1	30	30,0
	Très fréquent	4	16,7	7	36,8	16	28,1	27	27,0
Mauvais résultats scolaire	Ne sait pas	12	50,0	10	52,6	45	78,9	67	67,0
	faible	1	4,2	0	0,0	0	0,0	1	1,0
	Moyenne	8	33,3	4	21,1	7	12,3	19	19,0
	Très fréquent	3	12,5	5	26,3	5	8,8	13	13,0
Inaccessibilité aux soins de santé y compris SSR	Ne sait pas	24	100,0	19	100,0	56	98,2	99	99,0
	Moyenne	0	0,0	0	0,0	1	1,8	1	1,0
Autres	Ne sait pas	24	100,0	18	94,7	54	94,7	96	96,0
	Très fréquent	0	0,0	1	5,3	3	5,30	4	4,0

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre-Nord et Est

NB : Données non cumulatives

2.2.2.4. Facteurs aggravants l'exposition des filles / femmes aux risques

La vulnérabilité financière expose les femmes à l'exploitation sexuelle

Selon les données des entretiens semi-dirigés la plupart des déplacé-e-s interne-e-s s'est retrouvée dans les zones d'accueil en laissant derrière elles tous leurs patrimoines. Les interventions réalisées pour leur insertion sociale dans leur nouvel environnement de vie l'ont été dans une perspective d'urgence. Ils-elles étaient assisté-e-s à parer aux besoins les plus urgents tels que se loger, se nourrir. Pourtant, nombreux-ses sont ceux-elles qui ont connu un séjour prolongé dans les localités d'accueil si bien qu'ils-elles se sont vulnérabilisé-e-s au fil du temps. Désœuvré-e-s et n'attendant que l'assistance alimentaire dans un milieu urbain où tout s'achète, les filles et les femmes dans les régions de l'Est et du Centre-Nord connaissent une aggravation des risques auxquels elles étaient jadis exposées.

Dans l'optique de se nourrir et de protéger leurs familles en l'absence des maris, elles finissent par tomber dans la prostitution. La précarité dans laquelle elles se trouvent, cause en général leur exploitation sexuelle. Elles sont très fragilisées car même les comités mis en place pour leur venir en aide sont accusés par certains interviewé-e-s pour leur faire des propositions indécentes.

En effet, plus elles sont vulnérables, plus elles deviennent des proies faciles comme l'a déclaré un enquêté exerçant dans le domaine de l'humanitaire : « (...) *abusent souvent de ces femmes. En leur proposant une partie de jambes avant de les aider à avoir quelque chose. C'est la précarité qui les fragilise* ⁴⁸ ».

Au regard de ce qui précède, la vulnérabilité financière pousse la gent féminine d'une part dans la prostitution et d'autre part l'expose à l'exploitation sexuelle.

En outre l'appartenance ethnique est également indexée comme facteur de vulnérabilité : car elle joue un rôle capital dans l'exposition des femmes-filles à certains risques. C'est ce que soutient cet acteur du domaine humanitaire : « *Beaucoup de femmes / filles se voient stigmatisées à cause de leur ethnie. Cela joue énormément sur leurs activités quotidiennes et la scolarisation de leurs enfants. Elles sont mises à l'écart tout simplement parce qu'elles n'appartiennent pas à l'ethnie de leur localité d'accueil* ».⁴⁹

Par ailleurs le faible ancrage ou l'inexistence de l'État central et ses institutions constitue une opportunité pour certain-e-s habitant-e-s dans les zones sous contrôle des groupes armés de s'adonner aux enlèvements ou raptés des filles. En plus, à cause de cette absence des instances

étatiques, on assiste à un regain des viols perpétrés à l'endroit de la gent féminine même à quelques encablures de Fada. C'est ce qui est ressorti des entretiens semi-dirigés avec certains acteurs étatiques en charge de l'action humanitaire : « *Malheureusement, il y a actuellement des zones où la police et la gendarmerie ne peuvent plus aller, ce qui encourage davantage les viols et les enlèvements. Cela étant, le nombre de raptés a doublé dans la région de l'Est par exemple* ».⁵⁰

Dans le même ordre d'idées, ces derniers ont affirmé que les sensibilisations ont beaucoup diminué car ni l'action sociale, ni les partenaires techniques ne sont capables de se rendre dans ces zones sans s'exposer à tout genre de risque. Les malfrats qui font le plus souvent partie de la population, s'adonnent alors à toute sorte de violences à l'endroit des femmes en toute impunité et sans risque de se faire arrêter, et ce, en pleine journée. La crise a réellement aggravé la situation des femmes dans les zones touchées.

En somme, il est clairement établi qu'avec la crise, des zones sont devenues inaccessibles à nos forces de l'ordre et de défense. Dans ces zones, les structures étatiques n'existent pratiquement plus, il n'y a aucune possibilité de sensibilisation des populations.

Les communautés hôtes et les PDI, se sont également prononcé-e-s sur les facteurs d'aggravation des risques d'exposition des femmes-filles, à travers des entrevues directes par questionnaire.

Dans le tableau 12, les réponses de la communauté hôte révèlent que les facteurs d'aggravation sont principalement :

1. L'éloignement géographique, selon 83,5% des enquêté-e-s du Gourma, 89% pour ceux et celles du Bam et 15,8% pour les répondant-e-s du Sanmatenga ;
2. La situation du handicap selon 29,2% des enquêté-e-s du Gourma, 31,6% pour ceux et celles du Bam et 16% pour le Sanmatenga ;
3. La communauté d'appartenance est citée par 8,3% des enquêté-e-s du Gourma et 36,8 % par ceux et celles du Sanmatenga ;
4. Les autres facteurs évoqués à des proportions très faibles comptent pour 6,7% des enquêté-e-s du Gourma, 6,3 % des répondants du Bam et 4,4 % par ceux -celles du Sanmatenga. Il s'agit de l'état de santé, le chômage et la cupidité de la part des filles elles-mêmes ;
5. Contrairement à la province Gourma l'âge est un facteur d'aggravation selon 5,3% des enquêté-e-s du Bam et 17,5% par ceux et celles du Sanmatenga.

⁴⁸ Extrait entretien représentant ONG

⁴⁹ Extrait entretien représentant acteur humanitaire

⁵⁰ Extrait entretien représentant acteur humanitaire

Il ressort pour la communauté hôte que l'éloignement géographique est relevé comme principal facteur d'aggravation des risques pour le Gourma et le Bam.

Tandis que pour le Sanmatenga, la communauté d'appartenance vient en tête. Ceci pourrait être expliqué par les conflits intercommunautaires qui ont été récurrents dans cette province.

Tableau 12 : Facteurs d'aggravation des risques selon la communauté hôte

Facteurs d'aggravation	Province			Total (%)
	Gourma (%)	Bam (%)	Sanmatenga (%)	
L'éloignement géographique	83,3	89,5	15,8	46,0
La communauté d'appartenance (hôte ou PDI)	8,3	0,0	36,8	23,0
Le Handicap	29,2	31,6	5,3	16,0
L'âge	0,0	5,3	17,5	11,0
Autre	6,7	6,3	4,4	17,4

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre nord et Est.

NB : Données non cumulatives

Les données du tableau 13 ci-dessous qui récapitule les réponses des PDI par questionnaire montrent que tous les PDI des trois (3) régions évoquent en plus des facteurs d'aggravation mentionnés par la communauté hôte :

1. Les questions financières (moyens limités) en première position soient 19,2% des enquêté-e-s pour le Gourma, 7,9% pour le Bam et 42,9% pour le Sanmatenga ;
2. La communauté d'appartenance vient également en première position selon les PDI

dans la province du Sanmatenga selon 8,2 % des répondant-e-s. Ces derniers confirment donc les avis de la communauté hôte ;

3. Autres facteurs selon les PDI cités à des proportions faibles par 0,9% des enquêté-e-s du Gourma, 0,6% par ceux -celles du Bam et 3,5% par les répondant-e-s du Sanmatenga.

Il s'agit de la méconnaissance des parents sur l'importance de l'école, une mentalité rétrograde de certains parents et la cupidité de la part des filles elles-mêmes.

Tableau 13 : Facteurs d'aggravation les risques selon les PDI

Facteur d'aggravation	Province			Total (%)
	Gourma (%)	Bam (%)	Sanmatenga (%)	
Sans réponse	0,9	0,9	0,6	2,5
Handicap	2,5	3,2	0,0	5,7
âge	0,0	0,6	0,6	1,3
Eloignement géographique	0,9	1,9	3,5	6,3
Communauté appartenance	0,9	0,0	8,2	9,1
Moyen limité	19,2	7,9	42,9	70,0
autres	0,9	0,6	3,5	5,0

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre-Nord et Est.

NB : Données non cumulatives

La vulnérabilité financière clairement indexée par les PDI s'explique et se justifie par les départs brusques de ces personnes qui doivent tout abandonner du jour au lendemain pour leur survie.

Toutefois, il est clair que certains facteurs à l'origine de l'aggravation de ces risques qui impactent aussi bien les communautés hôtes que les PDI, sont principalement l'éloignement géographique, la vulnérabilité financière,

la situation du handicap et la communauté d'appartenance

2.2.2.5. Impact de la crise sécuritaire sur les femmes professionnelles de l'éducation

L'étude révèle que dans les régions du Centre-Nord et de l'Est l'école a payé et continue de payer un lourd tribut depuis les premières attaques djihadistes. C'est surtout dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est que l'impact de la crise sécuritaire s'est le plus fait ressentir avec la fermeture de nombreuses infrastructures scolaires, les menaces et assassinats ciblés à l'encontre des enseignant-e-s qui ont dû quitter leur poste.

Face un tel climat délétère dans l'exercice de leur fonction, de nombreux enseignant-e-s vivent dans une psychose permanente. Enfin, les violences subies par les enseignantes ont un impact négatif sur la vocation d'enseigner de la gent féminine.

Les enseignantes et les filles surtout exposées aux violences telles que les viols

Tous les acteur-rice-s sont unanimes que les enseignant-e-s vivent les mêmes risques à la différence que les femmes sont surtout exposées aux violences telles que les viols. Pour ces derniers la position des femmes dans l'enseignement aurait un impact sur le changement de mentalité au niveau communautaire et influencerait positivement la présence des filles à l'école. Il est évident que les enseignantes et les filles courent les mêmes risques en ce qui concerne les violences sexuelles. Ces risques ne diffèrent pas beaucoup des risques que toute personne peut rencontrer dans le contexte sécuritaire actuel. A ce sujet cet acteur étatique en charge de l'action humanitaire de la région du centre nord déclare :

Les femmes / filles sont particulièrement plus ou moins exposées aux violences basées sur le genre. Avec leur statut de femme / fille, ce n'est pas toujours évident pour elles de faire face à certaines situations dans les zones affectées par l'insécurité. Il faut aussi reconnaître que les enseignantes sont plus affectées parce que, lorsque les filles se retrouvent dans une certaine situation de traumatisme, c'est encore les enseignantes qui partagent un peu plus les mêmes réalités et qui sont à même de les aider à surmonter leurs peurs⁵¹.

⁵¹ Extrait entretien acteur étatique en charge de l'action humanitaire, région du Centre Nord

⁵² Extrait entretien structure déconcentrée de l'éducation de Kongoussi, région du Centre Nord

⁵³ Extrait entretien représentant acteur humanitaire du centre nord, région du Centre Nord

Un autre enquêté de cette région abonde dans le même sens en disant :

« Tout comme les enseignants, elles sont des cibles privilégiées et se retrouvent en danger de mort car l'idéologie en général est la destruction de tout ce qui est symbole de l'éducation de "blanc" Donc les risques deviennent énormes pour ces dernières⁵². »

Des violences sexuelles vécues par les enseignantes attribuées quelque fois à la communauté

Selon certains enquêtés à travers les entretiens semi-dirigés, certains actes de violence sexuelle sont exercés sur les enseignantes de la part même des communautés. Comme le témoignent les quelques citations ci-dessous « Souvent, les exactions de viols et d'agressions subies par les enseignantes sont même commises par des villageois en lieu et place des hommes armés ». ⁵³

« C'est d'abord sa propre vie même qui est en danger ». ⁵⁴

« Il y a des choses concernant des enseignantes victimes de viol qui ne sont pas rendues publiques. Le risque c'est quoi ? Le risque c'est de se faire agresser, le risque c'est de se faire violer. Souvent même ce ne sont plus des hommes armés, ce sont les habitants du village même qui commettent certains crimes ». ⁵⁵

Femmes enseignantes plus exposées aux traumatismes psychologiques

Un responsable d'une structure éducative à Kongoussi a abordé la question de la sensibilité des femmes face aux traumatismes subis en réitérant que les femmes paniquent facilement face aux dangers par rapport aux hommes. Il va plus loin en affirmant que les enseignantes n'arrivent pas à gérer leur peur comme les enseignants, par conséquent en situation de crise, elles sont plus exposées aux traumatismes de toutes sortes. Sur le plan psychologique, elles deviennent plus troublées, traumatisées et angoissées.

Au niveau professionnel, beaucoup abandonnent leur poste. L'autre conséquence est la perte de la vocation et le découragement de certaines à continuer la fonction surtout dans les zones à risques.

Au titre des conséquences de ces traumatismes sur les enseignantes, les acteur-rice-s interviewé-e-s ont cité entre autres la peur, l'angoisse constante sur le plan psychologique et les démissions par suite de découragement sur le plan social.

⁵⁴ Extrait entretien responsable éducation au niveau décentralisé

⁵⁵ Extrait entretien représentant Direction régionale de la femme de la famille et de l'action humanitaire région de l'Est.

La vie menacée des enseignantes

Au-delà des différentes formes de violences subies et de leur vulnérabilité face à ces violences, les entretiens semi-dirigés ont mis en évidence les menaces qui pèsent sur la vie des enseignantes, c'est ce que révèlent les propos de cet enquêté relevant des services en charge de l'action humanitaire de Fada :

« Il faut parler également des violences, ces enseignantes-là sont exposées aux violences puisqu'on exige ce qu'elles ne peuvent pas faire et elles sont exposées aux assassinats ». ⁵⁶

Ce qui précède témoigne à quel point les enseignantes, en plus du risque d'assassinat auquel elles doivent faire face, sont exposées à différentes formes de violences physiques, psychologiques sexuelles consécutives des violences de façon générale et sexuelles en particulier.

- L'accompagnement familial serait une option, selon 62,5% des enquêté-e-s du Gourma, 84,2% du Bam et 10,5% pour le Sanmatenga, mais elle est faible compte tenu du niveau de scolarisation des parents.
- Les centres communautaires appuyés par des associations, ONG et autres partenaires ont été créés pour combler le vide laissé par la fermeture de certaines structures éducatives.

Cette stratégie est citée par 8,3 % des enquêté-e-s dans le Gourma, 21,1% au Bam et 38,6% au Sanmatenga.

- La création de centres communautaires sans appuis extérieurs est mentionnée par 4,2% des

Tableau 14 : Stratégies de résilience communautaire selon la population hôte

Stratégies de résilience	Province			Total
	Gourma	Bam	Sanmatenga	
Entraide communautaire	87,5%	100,0%	57,9%	73,0%
Délocalisation des enfants en zones sécurisées	83,3%	57,9%	15,8%	40,0%
Accompagnement familial	62,5%	84,2%	10,5%	37,0%
Centres communautaires appuyés par une ONG et autres	8,3%	21,1%	38,6%	28,0%
Centres d'apprentissage dirigés par la communauté	4,2%	5,3%	1,8%	3,0%
Accompagnement volontaire des enseignants-es	4,2%	0,0%	1,8%	2,0%
Aucun	4,2%	0,0%	14,0%	9,0%
Autre	0,0%	26,3%	36,8%	26,0%

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre-Nord et Est.

NB : Données non cumulatives

Selon le tableau 15 ci-dessous contenant les réponses des PDI sur les stratégies de résilience communautaire, l'entraide communautaire vient en tête selon 27,2% des

enquêté-e-s du Gourma, 5,3% du Bam et 1,8% du Sanmatenga.

- Accompagnement volontaire des enseignant-e-s : 4,2% des enquêté-e-s du Gourma et 1,8% du Sanmatenga, affirment que des enseignant-e-s ont opté pour accompagner de façon volontaire les enfants au sein des communautés.

Toutefois, les personnes-ressources bien qu'elles reconnaissent les efforts de résilience du côté de la communauté relèvent les insuffisances de ces initiatives en faveur de l'éducation. C'est ce que soutient cet acteur en charge de l'humanitaire :

En effet, dans la hiérarchisation de leurs besoins, les déplacé-e-s internes ne considèrent pas la scolarisation de leurs enfants comme une priorité dans la mesure où les conditions dans lesquelles ces derniers ont quitté leurs zones d'origine offrent peu de marge de manœuvre dans la satisfaction de leurs premiers besoins sur les sites d'accueil. On constate que leurs premières préoccupations consistent à chercher à se reloger, à se nourrir et à se vêtir, l'éducation des enfants est ainsi relayée au second plan. Par conséquent, elles développent peu ou pas de stratégies dans ce sens. ⁵⁷

enquêté-e-s du Gourma ; 64,6% des enquêté-e-s du Bam et 35,1% des enquêté-e-s du Sanmatenga.

La création des centres communautaires appuyés par des associations, ONG et autres partenaires viennent en

⁵⁶ Extrait entretien acteur relevant des services en charge de l'action humanitaire de Fada, région de l'Est

⁵⁷ Extrait entretien semi-dirigés représentant CONASUR

seconde position selon 34,6% des enquêté-e-s du Gourma, 31,2% des enquêté-e-s du Bam et 35,1% des enquêté-e-s du Sanmatenga.

L'accompagnement familial est évoqué également par 17,3% des enquêté-e-s du Gourma, 22,9% des enquêté-e-s du Bam et 5,9% des enquêté-e-s du Sanmatenga.

La délocalisation des enfants en zones sécurisées a été mentionnée par 18,5% des enquêté-e-s du Gourma, 6,2% des enquêté-e-s du Bam et 5,3 des enquêté-e-s du Sanmatenga.

L'accompagnement volontaire des enseignant-e-s est cité par 3,7% des enquêté-e-s du Gourma et 5,3% des enquêté-e-s du Sanmatenga. Cette stratégie n'a pas été évoquée par les enquêté-e-s du Bam.

Tableau 15 : Stratégies de résilience communautaire selon les PDI

Stratégies de résilience	Province			Total
	Gourma (%)	Bam (%)	Sanmatenga (%)	
Délocalisation des enfants en zones sécurisées	18,5	6,2	5,3	8,8
Centres communautaires appuyés par une ONG et autres	34,6	31,2	35,1	34,4
Centres d'apprentissage dirigés par la communauté	1,2	4,2	6,4	4,7
Accompagnement familial	17,3	22,9	5,9	11,4
Accompagnement volontaire de certains enseignants-es	3,7	0,0	5,3	4,1
Entraide sociale	27,2	64,6	35,1	37,5
Aucun	38,3	4,2	29,3	27,8
Autre	2,5%	29,2%	18,6%	16,1%

Source : Enquête par questionnaire, avril 2021, étude sur l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre et l'éducation, Centre-Nord et Est

NB : Données non cumulatives

2.3. Stratégies de résilience des filles / femmes face aux risques

Pour survivre aux événements malheureux les êtres humains ont toujours posé des actes afin de les atténuer ou de les enrayer. C'est ainsi que les entretiens semi-dirigés avec les femmes victimes de violence et les focus groupe avec les groupes d'enfants particulièrement les filles ont permis de mettre en évidence différentes stratégies de résilience développées par les femmes et les filles face aux risques notamment :

- L'entraide communautaire : les enquêté-e-s reconnaissent que les différentes communautés ont initié des formes de solidarités entre elles notamment l'apport en aliments, des contributions volontaires pour soutenir les plus démunis, l'assistance aux malades etc..... Ces déclarations ont été soutenues dans tous les groupes d'enfants interrogés. Ces formes de solidarité selon les enquêté-e-s visent surtout à atténuer les conséquences de la précarité financière qui expose de nombreuses personnes.

- La prise de précautions et le respect des consignes de sécurité comme le relève cette femme victime de violence lors d'un entretien semi-dirigé : « *En ce qui me concerne, je ne rentre pas en brousse, je contrôle mon langage partout où je suis. C'est mon travail seulement qui m'intéresse et je m'engage fortement dedans pour avoir quelque chose pour soutenir mes enfants* ». ⁵⁸
- La circulation en groupe est conseillée et respectée par les femmes / filles, la déclaration suivante de cette femme victime de violence dans le Sanmatenga vient confirmer cela :

Nous circulons le plus souvent en groupe car lorsqu'on voit qu'elles ne sont pas nombreuses elles sont plus exposées. Il arrive qu'un groupe de femme croise un terroriste armé d'un couteau, et qu'il ait un affrontement entre le groupe de femme et le terroriste et vu qu'elles sont en nombre, elles arrivent à maîtriser et désarmer ce terroriste. C'est ce qui fait qu'on sort en groupe pour pouvoir faire face à ces cas

⁵⁸ Extrait entretien femme victime de violence de la province du Gourma, région de l'Est

*et éviter qu'on nous attaque seule et nous viole ou nous fasse du mal et même nous tue.*⁵⁹

Elle va plus loin pour préciser que les personnes vulnérables sont prises en compte dans ces différentes stratégies de résilience développées, « *Pour les handicapés et les personnes âgées ou les enfants, on les défend d'aller en brousse, et on leur dit de limiter leur déplacement, surtout d'éviter de marcher seul.* »⁶⁰

- Des attitudes et comportements développés pour éviter de s'exposer selon cette participante au focus groupe avec les filles scolarisées à Kaya. Il s'agit pour eux-elles de respecter les enseignant-e-s et les autres camarades à l'école. En communauté c'est d'avoir la maîtrise de soi pour éviter toute tentation et provocation afin d'éviter de s'exposer. Elle est soutenue par les propos suivants de cette enquêtée également participante de focus groupe filles scolarisées à Fada : « *nous avons l'obligation de rester plus de temps à la maison, respecter les gens de la localité* »⁶¹.
- La formation professionnelle comme alternative pour occuper les filles qui ne sont plus à l'école. C'est ce qui ressort des réponses des filles déscolarisées interrogées lors du focus group à Kaya. Certaines font des activités telles que la couture et le tissage de pagnes.⁶²
- Des stratégies d'adaptation négative comme le travail dangereux pour les enfants : il ressort des propos des enfants interrogé-e-s que ceux-celles-ci sont obligé-e-s d'exercer des métiers pour faire face à la situation c'est ce qui ressort des propos de cette fille répondant lors du focus group à fada : « *je vais continuer à travailler comme aide-ménagère pour chercher l'argent peut-être qu'un jour, je pourrais assurer ma scolarité si ce n'est pas trop tard !* »⁶³

Globalement l'étude a révélé pour les deux régions que de nombreuses stratégies de résiliences sont développées par les femmes et les filles pour faire face aux risques. Toutefois il ressort également des stratégies d'adaptation négative qui pourraient exposer surtout les filles au travail des enfants et à l'exploitation.

2.4. Stratégies de résilience communautaire face aux risques vécus par les filles / femmes

⁵⁹ Extrait entretien femme victime de violence de la province du Sanmatenga, région du Centre Nord

⁶⁰ Extrait entretien semi-dirigés femme victime de violence de la province du Sanmatenga, région du Centre Nord

⁶¹ Extrait focus groupe enfants PDIs filles scolarisées dans le Gourma région de l'Est

Mobilisation des communautés et mécanismes communautaires pour atténuer les chocs face aux risques vécus par les filles / femmes.

L'étude a révélé qu'à l'instar des autres zones à sécurité précaire, les communautés de la région de l'Est et du Centre Nord se mobilisent au quotidien pour améliorer leur cadre de vie. Par exemple, avec l'appui de certaines ONG, des personnes ressources sont désignées au sein de ces communautés pour recevoir les plaintes des filles / femmes et les traiter.

En témoigne un extrait de l'entretien avec un enquêté des structures étatiques en charge de l'action humanitaire : « *Grâce à ces mécanismes de réception des plaintes, les femmes-filles affectées ont à leur disposition un soutien qui les aide à surmonter leur situation.* »⁶⁴

L'étude a révélé l'existence d'un mécanisme institutionnel qui accompagne les communautés dans la création d'un certain nombre de systèmes d'information et de référencement pour permettre aux victimes avérées de pouvoir trouver un repère afin d'être prises en charge rapidement. Il s'agit également d'anticiper les actions pour empêcher ce genre de situations à travers des activités de rapprochement telles que l'interpénétration des groupes ethniques, religieux pour renforcer la cohésion sociale. Actuellement, les populations hôtes et les PDI conjuguent leurs efforts dans la lutte contre les violences faites aux femmes / filles à travers la mise en place d'un certain nombre de sanctions, car elles ont compris que leurs réalités sont pareilles. L'inclusion de toutes les couches sociales freine beaucoup les auteur-e-s des méfaits au sein des localités.

Dans la province du Bam, il a été mis en place un cadre communautaire au sein duquel des initiatives sont développées pour la communauté surtout les jeunes filles : il existe des comités de veille installés un peu partout qui travaillent de concert avec les FDS et certaines structures étatiques comme l'Action sociale pour protéger les populations et les aider dans la gestion des questions liées à la protection de l'enfant, de la jeune fille et de toute la communauté de façon générale. L'implication des groupes d'autodéfense tels que les Koglweogo, des autorités coutumières et religieuses jouent également un rôle important dans ce domaine. Au niveau institutionnel, il y a des mécanismes comme l'approche « safe school » qui est participative et qui concerne en premier lieu les enseignant-e-s et les élèves. Les autorités concernées travaillent constamment pour dynamiser ces comités et ces mécanismes afin qu'ils

⁶² Extrait focus groupe enfants PDIs filles déscolarisées Kaya région du Centre Nord

⁶³ Extrait focus groupe enfants PDIs filles déscolarisés dans le Gourma région de l'Est

⁶⁴ Extrait entretien semi-dirigés enquêtés structures étatiques en charge de l'action humanitaire

soient aptes à prendre en charge le minimum des risques ou chocs vécus par les femmes-filles en particulier et la communauté en général ou de les référer aux instances les mieux habilitées.

Selon un membre d'une ONG intervenant à Kongoussi, l'approche « Safe School » n'est pas encore généralisée dans toutes les localités, mais des efforts sont en cours pour cette mise en œuvre dans les villages où elle n'est pas encore effective à travers les comités communautaires de protection de l'enfant, le référencement de certains cas à des structures mieux habilitées comme l'action sociale ou des structures humanitaires :

Dans les villages où ça n'existe pas, nous allons en créer. Nous allons travailler à les dynamiser à travers les comités communautaires de protection de l'enfant pour qu'ils soient à même de prendre en charge des cas de protection de l'enfant. Référer certains cas aux structures les mieux habilitées comme l'action sociale ou bien certaines structures humanitaires pour une meilleure prise en charge...⁶⁵

Pour la province du Sanmatenga, les mêmes types de mécanismes ont été également développés dont principalement des référents en matière de prévention, de résolution des violences basées sur le genre qui concerne les filles et les garçons. Des comités (villageois, familiaux), sont composés au niveau des camps de PDI avec des délégués femmes chargées de représenter leurs paires et de porter leurs messages. Parfois, ils sont chargés de régler les situations dans la mesure du possible afin d'alléger la tâche des autorités administratives.

Les entretiens semi-dirigés ont fait ressortir que la force de ces comités réside dans l'étroite collaboration entre les services déconcentrés de l'État et tous les différents partenaires techniques et financiers dans le maintien d'un cadre de vie idéal pour ces populations. En effet, même les stratégies régionales développées sont alignées sur les stratégies nationales. Cette synergie a d'ailleurs donné naissance au projet « Back to School » à travers lequel 22 000 enfants dont 10 000 filles doivent retourner à l'école.

Par ailleurs, selon le point de vue d'un acteur des structures en charge des droits humains, certaines insuffisances entachent l'efficacité du travail de ces comités comme la méconnaissance de ces structures par les bénéficiaires, leur éloignement, l'ignorance de leurs

droits en tant que citoyens-citoyennes et la crainte des autorités.

Des acquis certes mais...

Il existe des acquis à travers les stratégies de résilience communautaire face aux risques vécus par les filles ou les femmes en ce qui concerne le consensus sur les orientations et prises de décisions pour la protection de ces dernières. La dynamique du travail ensemble qui est un canal par lequel toutes les communautés s'invitent sans discrimination pour aboutir à des propositions collectives en est un exemple. Cette unité, en plus de permettre l'alignement des décisions prises aux réalités de toutes les communautés, contribuent fortement à l'atteinte des objectifs de l'éducation en situation d'urgence qui ont été fixés.

Une remise en cause du système de protection proposé au niveau communautaire

Certaines remises en cause du système de protection ont été soulevées. Lorsqu'il y a de nouvelles attaques, certaines communautés tombent facilement dans la stigmatisation et ce même dans les milieux intellectuels. À l'origine la suspicion sur les groupes ethniques et l'attribution à tort de la responsabilité des attaques sur certains individus.

Un travail permanent doit être fait dans ce sens pour contrer les velléités en fonction de l'évolution de la situation, mais aussi pour pérenniser les acquis. En effet, il est difficile de changer les mentalités des communautés surtout quand les messages sont mal donnés comme la circulation de certaines informations fallacieuses, non fondées, diffusées dans le but de manipuler ou de tromper le public, on assiste à une conséquence plus dramatique que la situation initiale.

2.5. Réponses institutionnelles face aux défis rencontrés dans l'éducation

par les filles / femmes des régions de l'Est et du Centre-Nord

2.5.1. Solutions apportées par le MENAPLN et les autres acteurs étatiques face aux défis rencontrés dans le milieu éducatif par les filles / femmes

L'État à travers le Ministère de l'Éducation nationale de l'alphabétisation et des langues nationales (MNAPLN) fortement mobilisé pour sauver l'école en crise dans les régions de l'Est et du Centre-Nord.

Dès les premières heures de la crise en 2016, une stratégie nationale d'urgence en matière d'éducation qui

⁶⁵ Extrait entretien semi-dirigés représentant ONG Kongoussi, région du Centre Nord

s'était focalisée sur les zones affectées par l'insécurité avant d'être relue et étendue au plan national avec des axes bien précis touchant tout ce qui est catastrophe. La stratégie a permis la mobilisation d'un secrétariat technique avec plusieurs programmes qui travaillent en synergie. Pour le moment, cette stratégie ne parvient pas à prendre en compte tous les besoins exprimés. Par conséquent, l'appui des partenaires techniques et financiers est primordial, car 40% des personnes déplacées se trouvent dans le centre Nord et 60% de ces déplacé-e-s sont des élèves qu'il faut alimenter, soigner, vêtir et les doter de kits scolaires. C'est un ensemble de processus complexes auxquels les autorités doivent faire face.

Des forces et des faiblesses relevées

Les acteurs-rices lors des entretiens semi-dirigés, ont reconnu la pertinence des initiatives prises par le MNAPLN à travers la présence du personnel enseignant engagé et la présence des partenaires techniques et financiers. En plus, les stratégies développées au niveau régional sont alignées sur les stratégies nationales. Cependant, les faiblesses relevées résultent de l'insuffisance constatée dans la synergie d'action des acteurs-actrices concerné-e-s. Par exemple, sur le terrain, il est fréquent de faire face à des doublons. En effet, des organisations dans le domaine de la prise en charge alimentaire peuvent doter la même école en vivres alors que d'autres écoles ne bénéficient d'aucune dotation. Cela commande plus de vigilance de la part des responsables dans une situation où l'information n'est pas assez fluide, ce qui impacte sur l'optimisation de l'aide.

L'insuffisance des moyens dans cette situation de crise permanente en constante aggravation est un constat confirmé par les propos de cet enquêté lors des entretiens semi-dirigés : « *il y a un flux on est en train de mettre une feuille de route en branle qui consistera à réinsérer dans le système éducatif 22 000 élèves dont 10 000 filles mais il faut des moyens et c'est là on attend le soutien des partenaires*⁶⁶ ».

Les données statistiques actualisées ne sont pas toujours disponibles dans ce contexte très volatile et changeant. En effet les données publiées régulièrement par le CONASUR ne mettent pas en évidence la tranche d'âge d'enfants PDI en âge scolaire.

Enfin, la crise sanitaire imposée par la Covid-19 a un impact sur les efforts déployés avec le travail virtuel. Ce travail qui se fait dans un contexte difficile en raison des problèmes liés à la technique et à l'instabilité des réseaux de communication.

2.5.2. Initiatives développées par les autres acteurs intervenant dans l'éducation face aux défis rencontrés dans le milieu éducatif par les filles / femmes

Des initiatives visant la réintégration et l'enrôlement des enfants déplacé-e-s dans le système scolaire grâce aux acteurs non étatiques.

Les résultats de l'étude permettent de constater que le départ à l'improviste de plusieurs déplacé-e-s vers d'autres localités avec la fermeture des écoles a déscolarisé plusieurs enfants et hypothéqué la possibilité de ceux en âge scolaire d'accéder à l'école. Ainsi, la demande éducative va connaître une implosion dans les zones d'accueil des PDI. Si bien que les autorités éducatives et les partenaires au développement étaient obligés de se mobiliser pour ajuster l'offre et la demande éducative. Même si les actions menées par les autres acteurs de l'éducation n'ont pas permis de scolariser tous les enfants en âge scolaire, elles ont permis quand même de réintégrer et d'enrôler des milliers d'enfants dans le système scolaire.

Sur le terrain, des projets d'urgence sont développés pour faire face aux défis de l'éducation grâce aux initiatives des ONG et de la société civile pour apporter des appuis psycho-sociaux aux enfants PDI et même aux communautés hôtes afin de les aider à surmonter leur détresse psycho-sociale.⁶⁷

Ces actions ont permis la mise en place des comités de veille et la création d'espaces conviviaux pour accueillir et offrir aux enfants des activités ludiques et récréatives. Elles ont aussi contribué à la création et au renforcement de mécanismes communautaires spécialisés dans la gestion des problématiques liées à la protection des enfants. Sur le plan éducatif, des centres d'apprentissages temporaires ont été également construits et d'autres réhabilités pour désengorger les salles à effectif pléthorique. D'autres actions dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive à travers la dotation de kits pour la gestion hygiénique des menstrues destinées à un meilleur épanouissement des adolescentes ont été développées par une ONG du domaine de l'éducation.

Concernant la région de l'Est, par exemple, les partenaires humanitaires ont joué et continuent de jouer un rôle avant-gardiste dans la scolarisation des enfants à risque de déscolarisation ou de non-scolarisation en raison de la crise sécuritaire qui secoue la région. À cet effet, le dispositif « corsh de l'éducation » a été mis en place pour regrouper tous les intervenants dans l'humanitaire notamment ceux qui travaillent dans le

⁶⁶ Extrait acteur régional en charge de l'éducation

⁶⁷ Extrait entretiens semi-dirigés représentant ONG région du Centre Nord

domaine de l'éducation. C'est un cadre qui permet de communiquer et d'orienter les interventions, de clarifier également le rôle de chaque intervenant dans l'optique de réduire les temps d'inaction. Également, au niveau de cette région, le ministère de l'Éducation a instruit, compte tenu de la situation d'urgence, d'accepter sans conditions tous les enfants qui se présentent même s'ils ne possèdent pas de documents d'état civil.

On peut aussi noter l'existence de plusieurs clusters des Nations Unies sur les VBG, la protection des enfants, etc. Notons l'existence des points focaux genre, droits humains, santé, au niveau des instances publiques ainsi que le service contentieux au niveau de la police et de la gendarmerie mis à la disposition de tous-tes. Toutefois, ces services sont plus utilisés par les populations déplacées.

Des initiatives innovantes sur le terrain.

L'étude a révélé l'existence d'un système de prise en charge aussi bien sur le plan psychologique que matériel, de même que des initiatives visant à restaurer les droits civils aux enfants-filles déplacé-e-s tel que recommandé par la CDE. Il s'agit notamment du recensement des élèves ayant perdu leurs extraits de naissance et qui veulent repartir à l'école en vue de leur accompagnement dans ce processus de réinsertion scolaire

L'innovation majeure dans la région de l'Est en matière d'éducation dans le contexte actuel a été développée par des ONG en consortium à travers un projet : "les filles achèvent une scolarisation sûre et à temps (FASST)". Pour améliorer les résultats scolaires, le projet a enregistré les

cours sur des clés USB et a octroyé des radios aux filles qui sont dans des zones où les écoles sont fermées. Ainsi, les enfants rattrapent leur retard pendant cette période ou ceux celles-ci n'ont pas accès à l'école pour des raisons sécuritaires. Les enfants qui ont un âge compris entre 9 et 12 ans et qui ne sont pas scolarisés sont acceptés dans des centres d'éducation accélérée. Aussi après une année de formation intensive, ils -elles sont reversé-e-s dans les classes de CE2. De ce fait, on parvient à résoudre le problème de retard. À noter, qu'une autre ONG du domaine de l'éducation et de l'inclusion prend en charge les acteurs-actrices de l'éducation pour leur permettre d'être résilient-e-s. C'est une prise en charge psychosociale grâce à laquelle les APE, les AME, et les enseignant-e-s des zones touchées par la crise sont formé-e-s. On leur apprend comment se préparer pour affronter une crise et comment se relever après cette dernière. Il y a également d'autres structures qui les appuient dans le même sens.

Une présence des ONG appréciées par les acteurs

L'étude a révélé que la présence des ONG est bien reconnue et appréciée par les acteurs-actrices au niveau décentralisé, Les agences du système des Nations Unies appuient énormément dans la réinsertion scolaire des élèves déplacé-e-s et la prise en charge des populations affectées.

2.6. Recommandations

Les recommandations suivantes sont formulées aux différents acteurs au regard du caractère multidimensionnelle des défis nécessitant des réponses multisectorielles :

Acteurs visés	Recommandations
PDI Communautés et les Leaders communautaires / Religieux des localités d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les élans de solidarité existant ; - Renforcer l'éducation familiale ; - Contribuer activement aux cellules de veille au sein de la communauté d'accueil pour alerter les cas graves.
Collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des sites adaptés pour construire des écoles sécurisées ; - Organiser les acteurs-actrices communautaires de l'éducation pour développer des stratégies de négociation des familles d'accueil pour les élèves / filles qui vivent seul-e-s et les orphelin-e-s et autres enfants chefs de ménage avec l'appui financier de la collectivité ; - Prévoir des sites dans des espaces sûrs avec les travailleurs de l'action humanitaire, les enseignant-e-s et bien d'autres structures pouvant permettre la réinsertion de ces enfants dont les filles. Ainsi les enfants qui auront besoin d'un accompagnement psychologique comme les filles vivant seules, victimes de violences, traumatisées auront sur place un accompagnement psychosocial, bénéficier de conseils en matière de protection et également continuer à aller à l'école.
ONG et associations	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser et renforcer les initiatives visant au renforcement des capacités de résilience économique des femmes victimes de violences surtout en charge d'enfants et de filles en âge scolaire ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les actions de communication pour le changement de comportement à l'endroit des parent-e-s déplacé-e-s, des communautés hôtes, des élèves et des filles sur le genre, l'inclusion et la protection.
MENAPLN / ST-ESU	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler à renforcer la coordination entre les acteurs-rices pour une mise en œuvre efficace et efficiente des initiatives ; - Mise en place d'un plan d'action conjoint en faveur de l'éducation en situation d'urgence ; - Augmenter les quantités des dotations en vivres des cantines les dotations en vivres des cantines afin de couvrir toute l'année dans les zones qui ont accueilli plus d'élèves déplacé-e-s ; - Soutenir la création d'espaces sécurisés pour l'hébergement et la prise en charge des filles, et enfants chef-fe-s de ménages ; - Mettre en place un mécanisme de prise en charge sanitaire des filles et autres enfants déplacé-e-s internes ; - Développer avec les partenaires des espaces éclairés et dotés de documents pour faciliter les études pour les élèves résidant seul-e-s ou en groupes de filles et de garçons dans des situations précaires ; - En collaboration avec les communautés mettre en place ou renforcer les cellules de veille au sein de la communauté d'accueil pour alerter les cas graves. S'assurer de les former sur les thématiques clés en lien avec les questions de genre, inclusion et protection de l'enfant ; - Travailler à augmenter les capacités d'accueil des écoles en tenant compte de la situation de handicap ; et du problème de distance dans les zones d'accueil des élèves déplacé-e-s en particulier pour Fada ; - Mettre en place un système de bourses / bons d'études adaptés, aux élèves dont les filles PDI de parents indigents avec un système de gestion transparente ; - Mettre en place un système de suivi de statistiques désagrégées par sexe, spécifique aux enfants déplacé-e-s sur l'accès – le maintien et la réussite ; - Plaider avec le CONASUR pour une désagrégation des chiffres sur les enfants PDIs permettant de disposer de données claires sur ceux -celles en âge scolaire ; - Faire valoir et travailler à diffuser les bonnes pratiques en termes d'innovations constatées.
Etat et ses services techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'application des textes de loi sur le genre, l'inclusion et la protection de l'enfant ; - Renforcer les dispositifs de suivi de l'application des textes ; - Travailler à restaurer et ou renforcer l'autorité de l'État dans les zones à fort défis sécuritaire ; - Veiller au respect des engagements nationaux en ce qui concerne le genre, l'inclusion et la protection ; - Veiller à l'effectivité des financements et les mettre à la disposition des démembrements pour le renforcement des capacités des structures éducatives en vue de la résolution des principales difficultés constatées pour chacune des régions ; - Appuyer les collectivités locales à soulager les structures éducatives ; - Essayer d'impliquer davantage le monde éducatif, les parents d'élèves et la sécurité en cas de situation grave.

2.7. Conclusion

Depuis 2015, le système éducatif du Burkina-Faso est en proie aux conséquences désastreuses de la crise sécuritaire à laquelle surtout cinq régions (Boucle du Mouhoun, Est, Centre-Nord, Sahel, Nord) considérées comme étant à fort défi sécuritaire font face quotidiennement. Ces conséquences sont entre autres les incendies d'infrastructures scolaires, les fermetures d'établissements préscolaires, primaires, post primaires et secondaires, les assassinats d'enseignants et d'élèves entraînant des fermetures d'établissements préscolaires, primaires, post primaires et secondaires et des déplacements forcés de personnes avec leurs enfants.

En vue de contribuer à relever les défis majeurs du secteur de l'éducation en lien avec la crise sécuritaire, le PARITÉ dont l'un des objectifs est de soutenir le MENAPLN dans ses efforts pour réduire les disparités d'accès à l'éducation liées au genre, a appuyé ce département dans la réalisation d'une étude visant à approfondir la connaissance de l'impact de la crise sécuritaire actuelle sur les filles, le genre, l'éducation (accès, maintien, réussite). L'étude a été menée dans deux des régions d'intervention (Centre-Nord et Est) qui sont considérées à forts défis sécuritaires.

La combinaison des approches qualitative et quantitative, mettant l'accent sur des personnes affectées, PDIs, des femmes / filles victimes / survivant-es de violences surtout les filles / femmes, et une diversité de cibles parmi les acteurs-rices impliqué-e-s dans la gestion des conséquences de la crise au niveau déconcentré et décentralisé, a permis de mieux appréhender et d'élucider les problèmes éducatifs en lien avec les rapports du genre, les catégories / groupes cibles, leur vulnérabilité au regard de ce contexte. En plus de multiples difficultés / besoins, pour la santé, la sécurité, la survie des populations déplacées et hôtes que ces derniers mettent en priorité par rapport à l'éducation de leurs enfants, les résultats de l'études ont révélé l'ampleur des nouveaux risques auxquels les filles et les femmes sont confrontées, en particulier celles du milieu éducatif. Il s'agit notamment de l'enrôlement des enfants (filles, garçons) par les groupes armés, leur situation socio-économique précaire avec l'ampleur des besoins de survie qui conduisent certaines filles à la prostitution, de la recrudescence des VBG (harcèlement sexuel, viols, mariages précoces / forcés, etc.). La précarité financière des parents concourt à réveiller certains stéréotypes ou préjugés sur les femmes et les filles qui ont un impact

négatif sur les acquis engrangés en termes d'accès des filles à l'école.

A cela s'ajoutent des problèmes comme le fait que des élèves se retrouvent chef-fe-s de ménages, la distance des structures éducatives par rapport au lieu de logement des filles avec tous les risques (VBG, rapt, etc.) que cela comporte, les effectifs pléthoriques dans les classes, la faible quantité des vivres dans les cantines face aux effectifs pléthoriques des écoles d'accueil, la faiblesse des capacités d'accueil des écoles malgré la construction de classes additionnelles. Ainsi les élèves sont à la fois confronté-e-s à plusieurs problèmes et risques qui les rendent de plus en plus vulnérables. Toutes ces formes de vulnérabilité subies de façon croisée constituent des obstacles sérieux qui impactent négativement l'accès, la réussite et le maintien scolaire, surtout chez les filles.

Cette recherche a aussi révélé d'une part des stratégies de résiliences développées par les communautés, les femmes / filles face au défi et aux risques auxquels elles doivent faire face.

D'autre part de nombreux efforts sont déployés par l'Etat Burkinabè et les partenaires du domaine, avec pour but de faciliter l'accès, le maintien scolaire dans la zone à fort défi sécuritaire, ainsi que la réinsertion scolaire des élèves déplacé-e-s. Cependant on note des limites des dispositions prise face à l'ampleur des besoins combinés avec une augmentation progressive des défis à relever. De plus les interventions se font dans une perspective d'urgence et ne répondent pas à long terme aux besoins réels des populations affectées. Cela justifie en partie l'importance des résultats de la recherche qui serviront à mieux orienter les interventions futures.

En plus du fait d'avoir abordé et élucidé de nouveaux risques et défis auxquels les filles, les femmes et les acteurs du système éducatif sont confrontés, l'utilité et la pertinence de cette étude se justifient à travers sa contribution aux pistes de solutions pour relever certains défis au niveau communautaire, ainsi qu'aux niveaux micro, méso et macro du système éducatif. De nombreuses recommandations ont été formulées à la suite de l'étude en vue de stimuler des prises de décisions et d'actions pertinentes d'une part, par les communautés, les filles et femmes en vue d'améliorer leurs capacités de résilience, et d'autre part par les acteurs et partenaires du système éducatif en vue de renforcer les mesures palliatives aux niveaux central, déconcentré et décentralisé.

BIBLIOGRAPHIE

- Agresti. A / Barbara Finlay, 2008, *Statistical Methods for the Social Sciences*. 4th Edition. Prentice Hall.
- Aron, A. / Elliot Coups / Elaine N. Aron, 2010, *Statistics for the Behavioral and Social Sciences: A Brief Course*. 5th Edition, Pearson.
- Alinéa international et CECl, 2020, Plan de mise en œuvre PARITÉ.
- Amnesty International, 2017, rapport sur les conflits actuels.
- CECl, United Peace Building, mars 2021, CBDF, *Rapport de l'étude sur la participation des femmes et des filles dans la résolution des conflits communautaires et la consolidation de la paix dans la région du Centre-Nord*.
- Cluster éducation, Avril 2021 : « Document d'évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation ».
- Cluster éducation sitrep bimensuel du cluster éducation, janvier et février 2021, 15 mars 2021.
- Coalition éducation, 2019, Rapport d'étude « les défis de l'éducation dans un Sahel en crise »
- Diakonia, 2005, *éducation et conflit en Afrique de l'ouest. Conséquences du conflit Ivoirien sur l'éducation dans les Pays limitrophes un état des lieux au Burkina Faso, Mali et Ghana*.
- Global Coalition to Protect Education from Attack militaires, septembre 2016, *Que peuvent faire les écoles pour protéger l'éducation contre les attaques et contre leur utilisation à des fins militaires ?*
- Global Coalition to Protect Education, *Soutenir une éducation sûre dans le Sahel central*, septembre 2020.
- Human Rights Watch, Mai 2020 : « Leur combat contre l'éducation » Attaques commises par des groupes armés contre des enseignants, des élèves et des écoles au Burkina Faso.
- Luc Van Campenhout /Raymond Quivy, 2013, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^e édition.
- MNAPLN, 2020- 2021, Avril 2020, *Plan d'Urgence pour l'Éducation au Burkina Faso*.
- MENAPLN, septembre 2020, SN-ESU, *Stratégie nationale d'Éducation en Situation d'urgence, 2019-2024*.
- NATIONS UNIES, 2004, *Manuel destiné aux institutions des droits de l'homme*.
- Neuman, L. W. , 2011, *Social Research Methodism Qualitative and Quantitative Approaches*. 7th Edition. Pearson.
- PARITÉ, 2020, *L'analyse comparative entre les sexes + (ACS+) et la stratégie Égalité Femmes / Hommes (EFH)*.
- PNUD, 2014, UNICEF, FAO, *Étude approfondie sur la dynamique des conflits inter et intracommunautaires*.
- Réseau inter agence pour l'éducation en situation d'urgence, 2010, *Normes minimales pour l'éducation préparation, interventions, relèvement*.
- Smith, L. T. ,1999, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. London; New York; Dunedin, N.Z.; New York: Zed Books; University of Otago Press; Distributed in the USA exclusively by St. Martin's Press.
- ST-ESU, 2021, *Rapport statistique des données d'éducation en situation* 28 mai 2021.
- Trust Africans, 2019, *Étude exploratoire sur la prévention et l'élimination des violences basées sur le genre au Burkina Faso : les régions des cascades, du centre nord, du nord, du plateau central et des hauts bas*.
- UNESCO, 2020, *Document d'information préparé pour le Rapport Mondial de suivi sur l'éducation*
- UNICEF, 2019, *L'éducation en péril en Afrique de l'Ouest et centrale*.
- Women's international League for Peace and Freedom, 2020, *Analyse de la dimension genre dans les conflits au Cameroun*.
- OXFAM, mai 2020, *Survivantes et héroïne : Les femmes dans la crise au Burkina Faso*.
- <http://www.regions-bf.org/>

ANNEXES

Annexe 1 TDR

RECRUTEMENT D'UN-E EXPERT-E LOCAL-E POUR LA CONDUITE D'UNE ÉTUDE VISANT À APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE L'IMPACT DU CONFLIT ACTUEL SUR LES FILLES, LE GENRE ET L'ÉDUCATION (ACCÈS, MAINTIEN, RÉUSSITE, ETC.) ET ÉLABORER UNE STRATÉGIE ET UN PLAN D'ACTION POUR Y RÉPONDRE EN COLLABORATION AVEC LE MFSNFAH, LE CNPVE, LA DPEIFG, ST-ESU ET LES AUTRES ORGANISATIONS IMPLIQUÉES.

Date : Février 2021

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'éducation est au cœur des priorités du Burkina Faso et le pays a œuvré ces dernières années afin de se doter de programmes ambitieux et mesures lui permettant d'atteindre sa vision définie dans le Plan sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) 2017-2030, c'est-à-dire « un système éducatif démocratique, performant, inclusif et ouvert sur le monde, développant les compétences et l'expertise adéquates nécessaires et suffisantes pour le développement socio-économique du Burkina Faso » en vue de réaliser la scolarisation primaire universelle en 2030.

La concrétisation de cette vision passe notamment par la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB) pour la période 2012-2021 dans laquelle l'équité entre les filles et les garçons est affichée clairement comme un axe central.

Le Projet d'Appui aux Réformes institutionnelles et techniques pour l'Équité (PARITÉ) est mis en œuvre par le consortium Alinéa (précédemment Agriteam Consulting Ltd) comme lead et le Centre d'Études et de Coopération internationale (CECI) avec un financement de Affaires mondiales Canada en appui au Plan de Développement stratégique de l'Éducation de base (PDSEB) dans le domaine de l'amélioration des pratiques professionnelles des agents du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) et de l'apprentissage notamment pour les filles ainsi que l'amélioration de la gestion des finances publiques .

Le PARITÉ fournit un appui technique au niveau central et déconcentré du MENAPLN et au niveau des collectivités territoriales dans trois régions dont le Centre Nord, l'Est et les Hauts-Bassins. Le résultat ultime du PARITÉ est d'assurer une éducation de base de qualité pour les filles et les garçons burkinabé conformément à la stratégie nationale genre.

Tel que promulgué dans la stratégie Nationale Genre 2020-2024 du Burkina Faso, le pays s'est engagé, dans le cadre du 2e axe de sa stratégie, à la Promotion de l'équité d'accès aux services sociaux de base et à la protection. Afin de réaliser cette vision, le gouvernement entend « Renforcer l'égalité et l'équité d'accès, de maintien et de réussite de la jeune fille et du jeune garçon dans tous les ordres d'enseignement » (Objectif 2.1), mais également « Améliorer la prise en charge et la protection des femmes et des filles dans le contexte de l'insécurité et des changements climatiques » (Objectif 2.3).

Un des objectifs poursuivis par le PARITÉ est de soutenir le MENAPLN dans ses efforts pour réduire les disparités d'accès à l'éducation liées au genre et notamment dans le contexte actuel marqué par d'importants déplacements de population et une insécurité qui perdure dans plusieurs régions du pays.

En effet, depuis 2016, le système éducatif burkinabé souffre des conséquences de la crise sécuritaire que vit le pays du fait des attaques de groupes armés qui sévissent dans plusieurs régions. A la date du 12 mars 2020, on dénombrait au total 2 512 établissements scolaires fermés, mettant 349 909 élèves en rupture scolaire et 11 219 enseignant-e-s en arrêt d'activités pédagogiques.⁶⁸

Face à la crise sécuritaire, le Gouvernement s'est engagé à trouver en collaboration avec des partenaires techniques et financiers, des alternatives éducatives afin d'offrir des socles minimums de compétences aux élèves en situation de rupture d'apprentissage scolaire. Cela s'est traduit par la création d'un Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU) qui pilote et coordonne les différentes interventions pour l'éducation en situation d'urgence, l'adoption d'une Stratégie de Scolarisation des Élèves des Zones à forts Défis Sécuritaires (SSEZDS) 2019-2024, devenue Stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence SN-ESU, et la conception de curricula pour l'éducation en situation d'urgence.

⁶⁸ Rapport UNICEF Décembre 2020.

Selon cette Stratégie Nationale (SSEZDS), le système éducatif burkinabè rencontre plusieurs défis au niveau de son efficacité, de son adaptation au marché de l'emploi et de la disparité entre filles et garçons au secondaire⁶⁹, et les défis majeurs auxquels il doit faire face sont en priorité la sécurisation de l'éducation dans les zones touchées par le conflit, les besoins de réinsertion scolaire des élèves des écoles fermées suite à la crise sécuritaire, ainsi que les élèves déplacés internes qui sont de plus en plus nombreux dans plusieurs zones du pays.

Depuis 2016-2017, le nombre d'attaques dans le pays est en hausse et ces attaques sont de plus en plus récurrentes. Actuellement, les régions les plus affectées et prioritaires sont le Sahel, l'Est, le Centre Nord, le Nord, la Boucle de Mouhoun et le Centre Est, et 2 169 écoles sont restées fermées à cause de l'insécurité à la date du 31 décembre 2020, selon le dernier rapport du CONASUR,

Le système éducatif n'est donc pas épargné par les tensions et même au contraire, les écoles et les acteurs éducatifs sont de plus en plus pris pour cibles par ces attaques selon l'ONG Human Rights Watch (HRW). Selon leur rapport publié spécifiquement sur l'impact du conflit en éducation : « Les groupes armés ont également intimidé des élèves, terrorisé des parents d'élèves afin qu'ils cessent d'envoyer leurs enfants à l'école, et tué, enlevé, brutalisé ou menacé des dizaines d'enseignants. Dans de nombreux cas, les agresseurs ont commis ces exactions devant des élèves terrifiés, enseignants et enfants se retrouvant ainsi marqués aussi bien physiquement que mentalement »⁷⁰.

En effet, le contexte de crise sécuritaire prolongée qui sévit dans le pays et qui n'a eu de cesse d'augmenter ces dernières années, entrave largement les plans et programmes éducatifs déployés par le gouvernement. Par ailleurs, de nombreux rapports⁷¹ mettent en évidence les risques supplémentaires auxquels sont exposées les filles, notamment « le fait que les filles sont moins susceptibles d'être réinscrites dans une école que les garçons et qu'elles s'exposent à un risque accru de mariage précoce une fois déscolarisées »⁷².

Il est à noter que le Burkina Faso n'est pas l'unique pays où l'on observe cette tendance à la déscolarisation des jeunes filles et l'augmentation des mariages précoces, mais cela s'est avéré similaire dans d'autres contextes nationaux également traversés par des crises prolongées avec d'importants défis sécuritaires (comme la RDC ou le Mali). Bien que cela ne soit pas les uniques risques que rencontrent les filles, les analyses se cantonnent trop souvent sur ces aspects qui sont pourtant déjà présents hors des périodes de conflit. En outre, les rapports mettent en évidence la plus grande vulnérabilité des filles, notamment face aux violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), sans pour autant démontrer leur capacité de résilience ainsi que les stratégies d'agentivité qu'elles mettent en place.

En prenant en considération ces différents éléments, il semble impératif de mettre en évidence les impacts du conflit actuel au Burkina Faso, plus particulièrement sur les filles, les femmes, le genre et l'éducation.

Pour ce faire, le PARITÉ est à la recherche d'un-e consultant-e pour mener une étude afin d'approfondir la connaissance de l'impact du conflit actuel sur les filles et les femmes, le genre et l'éducation (accès, maintien, réussite, etc.) dans le but d'élaborer une stratégie et un plan d'action pour y répondre.

2. OBJECTIFS DE L'APPEL D'OFFRES

2.1 Objectif global :

Afin d'offrir un appui pertinent au MENAPLN dans un contexte de crise prolongée, le PARITÉ propose d'affiner sa compréhension de l'impact différencié de cette crise. L'objectif général de cette recherche est de :

Documenter et produire une analyse différenciée de l'impact de la crise sécuritaire actuelle au Burkina-Faso sur la situation des filles, et des femmes du milieu éducatif en particulier celles victimes de discriminations/violences, ainsi que les élèves les plus vulnérables par rapport à l'éducation (accès, maintien et réussite)

2.1.1 Questions générales de recherche

Impact du conflit sur les filles, quels sont les risques majeurs auxquels elles font face ?

⁶⁹ Stratégie Nationale de Scolarisation des Élèves des Zones à Forts Défis Sécuritaires au Burkina Faso (SSEZDS) 2019-2024, MENAPLN, Février 2019, p.1.

⁷⁰ Human Rights Watch, « Leur combat contre l'éducation » Attaques commises par des groupes armés contre des enseignants, des élèves et des écoles au Burkina Faso, Mai 2020, p.1.

⁷¹ Notamment celui de HRW mentionné précédemment, mais également celui d'UNICEF, *L'éducation en péril en Afrique de l'Ouest et centrale* de 2019 ainsi que la SSEZDS.

⁷² Human Rights Watch, « Leur combat contre l'éducation » Attaques commises par des groupes armés contre des enseignants, des élèves et des écoles au Burkina Faso, Mai 2020, p.7.

En quoi les réponses offertes pour l'éducation en zone à forts défis sécuritaires sont spécifiques aux défis rencontrés par les filles pour l'accès, le maintien et la réussite scolaire ?

Quel est l'impact de la crise sécuritaire sur les femmes dans le milieu éducatif et plus spécifiquement sur les rapports de genre ?

Quelles sont les stratégies de résilience et d'agentivité mise en place par les filles et les femmes dans les zones à fort défis sécuritaires pour assurer l'accès, le maintien et la réussite scolaire ?

2.2 Objectifs spécifiques

Sous-objectif 1 : identifier les risques les plus importants que vivent les filles en lien avec le contexte d'insécurité et le contexte socio-culturel;

Sous objectif 2 : Analyser l'impact de la crise sécuritaire sur les femmes du milieu éducatif, sur l'éducation scolaire des filles et des élèves les plus vulnérables, en particulier sur leur accès, maintien et réussite scolaire;

Sous-objectif 3 : mettre en évidence les capacités de résilience des femmes, des filles, dont celles victimes de discriminations et de violences, dans ce type de situation dans une perspective d'inclusion dans les espaces décisionnels, notamment au sein du MENAPLN et ses structures déconcentrées

Sous objectif 4 : élaborer une réponse aux grands défis en termes de stratégie, plan d'action et recommandations

Résultats attendus

R1 : Les plus grands risques auxquels les filles et les femmes du milieu éducatifs sont confrontées dans le contexte de la crise sécuritaire sont identifiés et analysés en lien avec les rapports de genre et les facteurs sociaux culturels et environnementaux;

R2 : L'impact de la crise sécuritaire sur chaque cible (filles, femmes du milieu éducatif, élèves les plus vulnérables) est analysé en rapport avec l'éducation (accès, maintien, réussite) et les facteurs de vulnérabilités;

R3 : Les nouveaux défis sont déterminés en rapport avec les limites des réponses du MENAPLN face à la crise sécuritaire et la capacité de résilience des filles, des femmes du milieu éducatif et des élèves les plus vulnérables ;

R4 : Une stratégie est élaborée en réponse aux grands défis et assortie d'un plan d'action.

3. METHODOLOGIE

La conduite de cette recherche implique une approche méthodologique participative dont les étapes clés sont notamment :

- ❖ Une revue de la littérature exhaustive afin d'obtenir des données autant qualitatives que quantitatives ;
- ❖ La collecte de données auprès des cibles :
 - ✓ Des rencontres avec les acteurs clés du gouvernement burkinabè au niveau central et déconcentré afin d'obtenir des informations de premières mains (qualitatives que quantitatives) ;
 - ✓ Des rencontres de parties prenantes clés agissant directement avec les populations les plus affectées par le conflit, notamment celles travaillant avec des femmes et des filles pour la défense et la protection de leurs droits ;
 - ✓ Des rencontres avec les populations affectées par le conflit dans les régions ciblées par le projet et plus particulièrement avec les femmes et les filles ;
- ❖ L'analyse des données et l'élaboration du rapport provisoire et du rapport final de l'étude ;
- ❖ L'élaboration de la stratégie assortie d'un plan d'action pour y répondre aux nouveaux défis en collaboration avec le MFSNFAH, le CNPVE, la DPEIFG et les autres organisations impliquées.

4. MISSION DE CONSULTANT-E

Il est attendu de la personne qui mènera l'étude les éléments suivants :

- ✓ Le développement du cadre d'analyse détaillé sur la base des questions de recherche ;
- ✓ Une bibliographie détaillée avec des sources récentes ;
- ✓ Une liste des acteurs qui seront rencontrés ainsi que le type d'information recherchées auprès de ces acteurs ;(associations de femmes, groupements, coopératives, collectivités,
- ✓ Le chronogramme détaillé de mise en œuvre de l'activité ;
- ✓ Le développement d'outils de collecte de données ;
- ✓ Le développement d'un cadre éthique et les protocoles et outils y étant associés ;
- ✓ La réalisation des entrevues et rencontres pour obtenir les informations désirées ;
- ✓ La collecte de données auprès des acteurs dans les 3 régions ;
- ✓ Une analyse actualisée du conflit avec ses spécificités régionales ;

- ✓ La rédaction du rapport complet de l'étude en étroite collaboration avec la Conseillère Principale Égalité entre les Femmes et les Hommes avec l'appui de la spécialiste EFH (approbation du plan de rédaction)
- ✓ L'élaboration d'une stratégie en réponse aux grands défis et assorti d'un plan d'action.

5. LIVRABLES DU MANDAT

6.

Les documents et outils ci-dessous sont attendus à la fin du mandat :

#	Livrables
1	Outils de collecte de données révisés et validés
2	Plan de travail révisé et validé
3	Sommaire (plan) du rapport envisagé
4	Première version du rapport détaillé
5	Version finale du Rapport définitif (format papier et version électronique)
6	Base de données électronique de l'étude s'il y a lieu (rapport toutes les références).
7	Autres selon le besoin
8	Un plan d'action en réponse aux grands défis (format papier et version électronique)

DURÉE DU MANDAT

Le-la consultant-e proposera dans son offre technique un calendrier de travail comportant les activités détaillées pour chaque jour, les outils à utiliser, la liste et la qualité des personnes à rencontrer / interviewer dans le cadre de l'étude. La durée totale du mandat proposée fera l'objet de critère de notation et ne doit pas excéder 60 jours calendaires. Elle fera l'objet de discussion lors de la séance de négociation

7. ZONES DE L'ÉTUDE

Le mandat du/de la consultant-e sera exécuté en partie à Ouagadougou et dans les zones ciblées pour la réalisation de l'étude

Zone de couverture : Cette recherche sera menée dans les zones à forts défis sécuritaires où intervient le PARITÉ notamment la région de l'Est et du centre Nord en collaboration avec les structures déconcentrées du MENAPLN et les acteurs locaux pertinents

Zones ciblées pour l'étude

Régions	Provinces	Communes
Centre Nord	Bam	Kongoussi
		Tikaré
	Sanmatenga	Kaya
		Korsimoro
L'Est	Gourma	Fada
		Diabo

8. PROFIL DU CONSULTANT

L'étude sera réalisée par un-e consultante individuel-le ayant des compétences avérées dans le domaine. Elle / il devra justifier des qualifications suivantes :

- Un diplôme d'études supérieures d'au moins BAC + 4 en genre, éducation, droits humains / droits de l'enfant, sociologie, sécurité et réponse humanitaire ou tout autre domaine connexe pertinent à l'étude
- Une expérience démontrée d'au moins cinq (5) dans la conduite d'études qualitatives, du domaine de l'éducation et / ou du genre et dans des contextes fragiles
- Une expérience avérée d'au moins 4 ans sur les questions d'égalité femmes-hommes soit comme employé-e, chercheur-e ou consultant-e
- Une connaissance pointue et prouvée par la réalisation d'études et ou de diagnostic, de travaux de recherche, de conception, de réponse humanitaire relatifs au contexte sécuritaire actuel au Burkina Faso et de son influence sur le secteur de l'éducation de base au Burkina Faso et de ses enjeux surtout en matière de genre ;
- Avoir une habitude / sensibilité démontrée du travail avec des populations déplacées, notamment avec des femmes et des filles survivantes de violences
- Une capacité avérée à honorer les délais de livraison.

9. COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les candidats (es) intéressés (es) devront satisfaire aux conditions de qualification ci-dessus indiquées en fournissant les informations de qualification requises conformément au profil décrit et les documents administratifs requis.

Les candidats (es) retenus (es) après l'évaluation des manifestations d'intérêt seront invités à proposer une offre technique et une offre financière. Les offres seront établies suivant les formulaires types du dossier de demande de proposition (DDP).

Pour chaque offre, outre l'original, le nombre de copies demandé est de trois (03). L'original et toutes les copies de la proposition technique doivent être placées dans une enveloppe fermée portant clairement la mention « **Proposition technique** » et en dessous l'intitulé de la mission « **étude pour approfondir la connaissance de l'impact du conflit actuel sur les filles, le genre et l'éducation (accès, maintien, réussite, etc.) et élaborer une stratégie et un plan d'action pour y répondre en collaboration avec le MFSNFAH, le CNPVE, la DPEIFG, ST-ESU et les autres organisations impliquées** ». De même, l'originale et les copies de l'offre financière doivent être placées dans une enveloppe fermée portant clairement les mentions suivantes : « **Proposition financière** » ; « **étude pour approfondir la connaissance de l'impact du conflit actuel sur les filles, le genre et l'éducation (accès, maintien, réussite, etc.) et élaborer une stratégie et un plan d'action pour y répondre en collaboration avec le MFSNFAH, le CNPVE, la DPEIFG, ST-ESU et les autres organisations impliquées** ».

Les deux enveloppes seront placées dans une seule enveloppe fermée et cachetée à l'extérieure et, portant la mention « **Dossier de propositions pour une étude pour approfondir la connaissance de l'impact du conflit actuel sur les filles, le genre et l'éducation (accès, maintien, réussite, etc.) et élaborer une stratégie et un plan d'action pour y répondre en collaboration avec le MFSNFAH, le CNPVE, la DPEIFG, ST-ESU et les autres organisations impliquées** ».

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Le domaine des activités du candidat ;
- Le nombre d'années d'expérience ;
- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations similaires ;
- Les références pertinentes du candidat en rapport avec la présente mission durant les trois (3) dernières années à compter du 1^{er} janvier 2018 (joindre la liste des expériences réalisées et les justificatifs à savoir une copie approuvée de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les rapports de validation dûment signés ou les attestations de bonne fin) ;
- La liste des contrats exécutés devrait être présentée sous le modèle suivant :

Intitulé de la mission	Montant de la mission	Année du contrat	Nom du client	Contact du client
------------------------	-----------------------	------------------	---------------	-------------------

Annexe 2



Assentiment (participants de moins de 18 ans au Burkina Faso)

Note aux enquêteurs :

Le participant de moins de 18ans doit fournir son assentiment et peut refuser de participer à la recherche même si le parent a donné son consentement⁷³.

Il est libre de retirer son assentiment à tout moment de l'étude.

Bonjour Mademoiselle/Madame /Monsieur

Vous êtes invité à participer à une étude sur l'impact du conflit actuel sur les filles, le genre et l'éducation (accès, maintien, réussite, etc.).

L'objectif de cette étude est principalement de « documenter et produire une analyse différenciée de l'impact de la crise sécuritaire actuelle au Burkina-Faso sur la situation des filles, et des femmes du milieu éducatif en particulier celles victimes de discriminations/violences, ainsi que les élèves les plus vulnérables par rapport à l'éducation (accès, maintien et réussite) ».

Votre participation va consister à prendre part aux travaux de focus groupes et de /répondre à une série de question contenues le guide de discussion.

L'étude est conduite par la consultante Madame KABORE Carine téléphone : 57417000 elle a été proposée par le Projet d'Appui aux Réformes institutionnelles et techniques pour l'Équité (PARITE) est mis en œuvre par le consortium Alinea (précédemment Agriteam Consulting Ltd) comme lead et le Centre d'Études et de Coopération internationale (CECI) avec un financement de Affaires mondiales Canada.

Moi..... Âge :

Je donne mon assentiment pour participer à l'étude décrite ci-dessus. J'ai pris ma décision sur la base des informations que j'ai lues ou que l'on m'a lu dans la lettre d'assentiment. J'ai eu la possibilité de poser des questions et de recevoir tous les détails supplémentaires que je souhaitais au sujet de l'étude et je comprends que je pourrais poser des questions à l'avenir. Je comprends que je peux retirer cet assentiment à tout moment sans aucune justification de ma part.

J'accepte que mon nom soit utilisé dans la recherche publiée.

Oui Non (si non, un code numérique sera utilisé)

J'accepte que mon statut soit mentionné dans la recherche publiée.

Oui Non (seul le code numérique sera utilisé)

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature du participant

Date

⁷³ https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/sr-sr/alt_formats/pdf/advice-avis/reb-cer/consent/annex-g-fra.pdf

Annexe 3:



Consentement éclairé

Bonjour Mademoiselle/Madame /Monsieur

Votre enfant.....est invité à participer à une étude sur l'impact du conflit actuel sur les filles, le genre et l'éducation (accès, maintien, réussite, etc.).

L'objectif de cette étude est principalement de « documenter et produire une analyse différenciée de l'impact de la crise sécuritaire actuelle au Burkina-Faso sur la situation des filles, et des femmes du milieu éducatif en particulier celles victimes de discriminations/violences, ainsi que les élèves les plus vulnérables par rapport à l'éducation (accès, maintien et réussite) ».

La participation de votre enfant consiste à prendre part aux travaux de focus groupes et répondre à une série de question contenues guide de discussion.

L'étude est conduite par la consultante Madame KABORE Carine téléphone : 57417000, elle a été proposée par le Projet d'Appui aux Réformes institutionnelles et techniques pour l'Équité (PARITE) est mis en œuvre par le consortium Alinea (précédemment Agriteam Consulting Ltd) comme lead et le Centre d'Études et de Coopération internationale (CECI) avec un financement de Affaires mondiales Canada

Moi.....J'accepte que mon enfant participe à l'étude décrite ci-dessus. J'ai pris ma décision sur la base des informations que j'ai lues ou que l'on m'a lu dans la lettre de consentement. J'ai eu la possibilité de poser des questions et de recevoir tous les détails supplémentaires que je souhaitais au sujet de l'étude et je comprends que je pourrais poser des questions à l'avenir. Je comprends que mon enfant et/ou moi pouvons retirer ce consentement à tout moment sans aucune justification de notre part.

(Pour les membres officiels d'organisations communautaires uniquement) J'accepte l'utilisation de citations avec le nom de mon organisation en annexe dans toute publication issue de cette recherche :

Oui Non

J'accepte que son nom soit utilisé dans la recherche publiée.

Oui Non (si non, un code numérique sera utilisé)

J'accepte sa catégorie d'appartenance soit mentionnée dans la recherche publiée.

Oui Non (seul le code numérique sera utilisé)

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature du parent

Date

Annexe : 4



Consentement éclairé

Bonjour Mademoiselle/Madame /Monsieur

Vous êtes invité à participer à une étude sur l'impact du conflit actuel sur les filles, le genre et l'éducation (accès, maintien, réussite, etc.).

L'objectif de cette étude est principalement de « documenter et produire une analyse différenciée de l'impact de la crise sécuritaire actuelle au Burkina-Faso sur la situation des filles, et des femmes du milieu éducatif en particulier celles victimes de discriminations/violences, ainsi que les élèves les plus vulnérables par rapport à l'éducation (accès, maintien et réussite) ».

Votre participation va consister à répondre à une série de question contenues dans ce questionnaire /guide d'entretien semi-dirigé (*raier les mentions inutiles*).

L'étude est conduite par la consultante Madame KABORE Carine téléphone : 57417000, elle a été proposée par le Projet d'Appui aux Réformes institutionnelles et techniques pour l'Équité (PARITE) est mis en œuvre par le consortium Alinea (précédemment Agriteam Consulting Ltd) comme lead et le Centre d'Études et de Coopération internationale (CECI) avec un financement de Affaires mondiales Canada

Moi.....J'accepte de participer à l'étude décrite ci-dessus. J'ai pris ma décision sur la base des informations que j'ai lues ou que l'on m'a lu dans la lettre de consentement. J'ai eu la possibilité de poser des questions et de recevoir tous les détails supplémentaires que je souhaitais au sujet de l'étude et je comprends que je pourrais poser des questions à l'avenir. Je comprends que je peux retirer ce consentement à tout moment sans aucune justification de ma part.

(Pour les membres officiels d'organisations communautaires uniquement) J'accepte l'utilisation de citations avec le nom de mon organisation en annexe dans toute publication issue de cette recherche :

Oui Non

J'accepte que mon nom soit utilisé dans la recherche publiée.

Oui Non (si non, un code numérique sera utilisé)

J'accepte que mon emploi / mon titre de fonction soit mentionné dans la recherche publiée.

Oui Non (seul le code numérique sera utilisé)

Nom (en caractères d'imprimerie)

Signature du participant

Date

Annexe 5: Guide d'entretien semi-dirigés pour personnes ressources et acteurs impliqués dans la gestion des personnes affectées y compris femmes et filles

Consignes à l'enquêteur : ceci n'est qu'un guide, vous êtes invités à :

- a) *Bien le maîtriser ;*
- b) *Vous assurez pour chacune des questions suggérées d'avoir abordé les éléments essentiels consignés en italique ;*
- c) *Notez tous les éléments essentiels en lien avec le thème de l'étude, abordés par l'enquête afin de faire des relances pour clarifier les réponses ;*

1. Informations complémentaires

SECTION : IDENTIFICATION

Région

Province

Commune

Village

Date d'interview

2021

JJ /MM

Heure de début

H mn

Heure de la fin

H mn

Code enquêteur

Région /commune /numéros enquêteur

Code superviseur

Région /numéros superviseur

2. Caractéristiques sociodémographiques de l'interviewer (e)

Nom de l'enquêté :

Prénom(s) de l'enquêté :

Structure :

Profession /fonction :

Sexe :

Age :

Niveau d'instruction :

A. Impact de la crise sécuritaire sur les femmes du milieu éducatif, sur l'éducation scolaire des filles et des élèves les plus vulnérables

A.1. Accès, des filles/ femmes en contexte de crise sécuritaire dans la localité

1. Quelles appréciations faites-vous sur les possibilités offertes aux élèves (filles, garçons) de poursuivre leurs cursus scolaires depuis la crise sécuritaire ? (*Nouvelles inscriptions au CP1 réinscription après échec au CEP, place en sixième et en seconde, Les causes qui sont à l'origine des difficultés d'accès des enfants à l'école depuis la crise sécuritaire surtout celles qui touchent les filles particulièrement, celles qui sont marginalisées).*
2. Quels sont les facteurs qui pourraient aggraver davantage ces difficultés d'accès à l'éducation scolaire ? (*Le handicap, l'âge, l'éloignement géographique, la catégorie socio-professionnelle, l'origine ethnique...*) ?
3. Parlez-nous des conséquences de la crise sécuritaire actuelle sur les conditions d'accès à l'école des élèves (filles et des garçons).

A.2. Maintien des filles/ femmes en contexte de crise sécuritaire dans la localité

4. Quelles appréciations faites-vous sur le phénomène de la déscolarisation des enfants dans votre localité ? (*Les enfants les plus touchés selon le sexe, (garçons et filles), selon l'âge, la situation sociale, Pourquoi ?*
5. Est-ce que les groupes ou des personnes marginalisées/vulnérables au sein de votre communauté dont les filles sont affectées différemment des autres par le phénomène de la déscolarisation en lien avec la

crise sécuritaire ? (Facteurs qui pourraient aggraver davantage ces risques de déscolarisation : le handicap, l'âge, l'éloignement géographique, la catégorie socio-professionnelle, l'origine ethnique...)

6. Parlez-nous des conséquences de la crise sécuritaire actuelle sur les conditions de maintien à l'école des filles et des garçons ?

A.3. Réussite des filles/ femmes en contexte de crise sécuritaire dans la localité

7. Quelles appréciations faites-vous des résultats scolaires des élèves (filles garçons) depuis le début de la crise sécuritaire ? (Primaire, examens du CEP et d'entrée en 6^{ème}, post-primaire, les causes qui sont à l'origine des mauvais résultats scolaires des enfants à l'école depuis la crise sécuritaire surtout celles qui touchent les filles particulièrement, celles qui sont marginalisées.)
8. Parlez-nous des conséquences de la crise sécuritaire actuelle sur les conditions de réussite scolaire des filles et des garçons ? Les facteurs qui pourraient aggraver davantage l'échec scolaire (le handicap, l'âge, l'éloignement géographique, la catégorie socio-professionnelle, l'origine ethnique...).

B. Risques importants que vivent les filles et les femmes dans le contexte de la crise sécuritaire.

1. Parlez-nous des risques les plus importants auxquels les filles/femmes étaient exposées avec la crise sécuritaire ? (Quels en sont les risques qui existaient avant la crise, les nouveaux risques avec le contexte sécuritaire actuel, risques se sont exacerbés avec le contexte de la crise sécuritaire. Etc.)
2. Selon vous quels sont les facteurs aggravants l'exposition des filles/femmes aux risques mentionnés (le handicap, l'âge, l'éloignement géographique, la catégorie socio-professionnelle, l'origine ethnique)
3. Comment est-ce que les femmes marginalisées/vulnérables sont affectées par ces risques différemment des autres ?
4. Quels sont selon vous les risques les plus importants auxquels les enseignantes sont exposées dans le contexte de crise sécuritaire ?

C. Stratégies de résilience

5. Quelles sont les stratégies de résilience développées actuellement au niveau communautaire face aux risques en lien avec la crise sécuritaires ? par les femmes, les filles, dont celles victimes de discriminations et de violences etc...., les enseignantes les forces et les faiblesses de ces stratégies.
6. Dans le contexte de la crise sécuritaire est-ce que la communauté a pris des initiatives visant à faciliter l'éducation : des enfants (filles et garçons) ? Facteurs clés permettant aux enfants (garçons et filles) de poursuivre leur scolarisation dans le contexte de crise sécuritaire, formes de solidarités qui ont émergées, etc. en lien avec l'accès- la réussite et le maintien ?
7. Parlez-nous des mesures prises par les acteurs étatiques ou non, votre ministère ou institution face à ces situations ? les forces et les faiblesses de ces mesures pour pallier les risques auxquels font face les femmes et les filles, accès aux structures éducatives réussite et abandon scolaire.

D. Participation aux espaces décisionnels et capacités de résilience des femmes, des filles

8. Parlez-nous de l'impact de la crise sécuritaire sur les femmes du milieu éducatif ou proche du milieu éducatif : enseignantes, directrice d'école, association des mères éducatrices, etc..... ? (Les conséquences de la crise sécuritaire actuelle sur les conditions de prise en compte du genre dans les structures éducatives dans votre localité)
9. Quelles sont selon vous les mesures /dispositions qui sont prises pour le personnel féminin des écoles victimes d'attaques dans votre milieu ?
10. Quelles stratégies les femmes enseignantes ont mise en place pour être prise en compte dans les instances de décisions dans le milieu éducatif malgré le contexte de crise sécuritaire (directrice d'école, APE, AME etc.).
11. Quel rôle les femmes arrivent- t'elles à jouer dans la reprise de la scolarisation des enfants, en particulier les filles malgré la crise sécuritaire que vit votre localité ?

NB. Si l'enquête n'est pas responsables CEB, DR /MENAPLN ou aux acteurs en charge de l'action humanitaire sautez les sections E et F et poursuivez à la section G

E. Données spécifiques scolarisation de la commune (cette partie est adressée uniquement aux responsables CEB et DR /MENAPLN)

12. De façon spécifique, quel est l'état des lieux de la scolarisation des filles dans votre, région / CEB (taux de scolarisation, taux de déperdition scolaire, taux d'achèvement) ? *Si en dessous des taux nationaux pourquoi ?*
13. Y a-t-il des structures, organisations non gouvernementales, associations qui s'investissent dans la problématique de la scolarisation des filles dans votre Région/ CEB ? *Si oui, lesquelles ? les domaines d'intervention de chacune d'elle, Agissent-elles en partenariat ?*
14. Parlez-nous de l'apport de leurs interventions en matière de renforcement de la scolarisation des filles dans votre Région/ CEB ? (Acquis et insuffisance)
15. Y a-t-il des dispositions particulières qui ont été prises en matière de scolarisation des enfants des déplacés internes surtout des filles dans, votre Région/CEB ? *Si oui, lesquelles ? Et comment ont-elles contribué au renforcement de la scolarisation de ces enfants ?*

F. Données humanitaires (cette partie est adressée uniquement aux acteurs en charge de l'action humanitaire)

16. Quel est l'ampleur du travail des enfants surtout des filles dans votre localité en lien avec le contexte sécuritaire ? (les activités dans lesquelles ils ou elles sont les plus employés ?)
17. Quelle est l'importance de la scolarisation des enfants déplacés internes surtout des filles dans l'intervention des acteurs humanitaires ? (Acteurs impliqués et actions développées)

G. Solutions /recommandations

18. Quelles recommandations et stratégies proposerez-vous en termes de réponse adéquate aux défis qui minent l'éducation dans le contexte de crise sécuritaire dans votre localité ? (Mode d'action selon vous et quels sont les acteurs à impliquer ?)
19. Auriez-vous d'autres idées à rajouter que nous n'aurions pas abordé ?

Annexe 6: Guide d'entretien semi-dirigés pour personnes ressources et acteurs impliqués dans la gestion des personnes affectées y compris femmes et filles

Consignes à l'enquêteur : ceci n'est qu'un guide, vous êtes invités à :

- d) *Bien le maîtriser ;*
- e) *Vous assurez pour chacune des questions suggérées d'avoir abordé les éléments essentiels consignés en italique ;*
- f) *Notez tous les éléments essentiels en lien avec le thème de l'étude, abordés par l'enquête afin de faire des relances pour clarifier les réponses ;*

3. Informations complémentaires

SECTION : IDENTIFICATION	
Région	
Province	
Commune	
Village	
Date d'interview	<input type="text"/> <input type="text"/> 2021 Jj /MM
Heure de début	<input type="text"/> <input type="text"/> H mn
Heure de la fin	<input type="text"/> <input type="text"/> H mn
Code enquêteur	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Région /commune /numéros enquêteur
Code superviseur	<input type="text"/> <input type="text"/> Région /numéros superviseur

4. Caractéristiques sociodémographiques de l'interviewer (e)

Nom de l'enquêté : _____ Sexe : _____
 Prénom(s) de l'enquêté : _____ Age : _____
 Structure : _____ Niveau d'instruction : _____
 Profession /fonction : _____

A. Risques importants que vivent les filles et les femmes dans le contexte de la crise sécuritaire.

1. Parlez-nous des risques les plus importants auxquels vous ou une de vos proches avez été victimes ou êtes exposées avec la crise sécuritaire ? (*Quels en sont les risques qui existaient avant la crise, les nouveaux risques avec le contexte sécuritaire actuel, risques se sont exacerbés avec le contexte de la crise sécuritaire. Ceux auxquels vous avez été confrontés Etc.)*)
2. *Quelles sont les lieux dans lesquels les femmes/ filles sont les plus exposées ? école, maison, etc...*
3. *Si écoles est un lieu d'exposition quels sont les violences les plus récurrentes en lien avec la crise sécuritaire ?*
4. Selon vous quels sont les facteurs aggravants l'exposition des filles/femmes aux risques mentionnés (le handicap, l'âge, l'éloignement géographique, la catégorie socio-professionnelle, l'origine ethnique)
5. Comment est-ce que les femmes marginalisées/vulnérables sont affectées par ces risques différemment des autres ?

B. Stratégies de résilience

6. Quelles sont les stratégies de résilience développées actuellement au niveau communautaire face aux risques en lien avec la crise sécuritaires ? par les femmes, les filles, victimes de discriminations et de violences etc. les forces et les faiblesses de ces stratégies .Quelles sont les mesures dont vous avez bénéficiée de la part des acteurs étatiques ou non, face à ces situations dont vous êtes exposées ou victimes ? les forces et les faiblesses de ces mesures pour pallier aux risques auxquels font face les femmes et les filles

C. Participation aux espaces décisionnels et capacités de résilience des femmes, des filles

7. Parlez-nous de l'impact de la crise sécuritaire sur les femmes du milieu éducatif ou proche du milieu éducatif : enseignantes, directrice d'école, association des mères éducatrices, etc..... ? (*Les conséquences de la crise sécuritaire actuelle sur les conditions de prise en compte du genre dans les structures éducatives dans votre localité*)

D. Solutions /recommandations

8. Quelles recommandations et stratégies proposerez-vous en termes de réponse adéquate aux risques auxquels sont exposées les femmes /filles dans le contexte de crise sécuritaire dans votre localité ?
9. Auriez-vous d'autres idées à rajouter que nous n'aurions pas abordées.

Annexe 7 : Guide d'animation focus groupe Enfant (PDIs) (Tikaré, Kaya , Fada N'gourma)

Consignes à l'enquêteurs :

ACCUEIL & INTRODUCTION

Merci d'accepter de participer à ces focus groupe nous vous sommes très reconnaissants pour votre temps. Nous sommes très heureux d'être ici avec vous et pour parler avec vous sur l'impact de la crise sécuritaire sur votre parcours scolaire.

Nous souhaiterions vivement enregistrer ces discussions afin de pouvoir s'en rappeler et de ne négliger aucune des idées et des problèmes qui vont être mentionnés. Les détails et vos noms de ces discussions ne resteront confidentiels ; Je vous prie de vous sentir libre d'exprimer ouvertement vos opinions. Si vous n'êtes pas confortable avec cet arrangement vous n'êtes pas obligé de participer. Voudriez-vous quand même participer à ces discussions ?

Les idées, expériences et opinions de chacun sont importants.

Participez librement et laissez parler les autres, toutes les idées sont bonnes

Région :	
Commune :	
Focus groupe :	

Impact de la crise sécuritaire sur l'éducation des enfants scolarisés et déscolarisés chez les PDIs) (Tikaré, Kaya, Fada N'gourma)

1. Pour quelles raisons vous avez quitté votre localité d'origine ?
2. Expliquez-nous comment vous vivez la crise sécuritaire dans votre localité d'accueil en lien avec l'éducation ? (Accès-maintien -réussite à l'école)
 - *Quelles sont selon vous les problèmes qui limitent et facilitent l'accès des PDIs à l'éducation dans votre localité d'accueil ?*
 - *Qu'est ce qui limite ou facilite selon vous le maintien à l'école des enfants PDIs ?*
 - *Qu'est ce qui limite ou facilite selon vous la réussite à l'école des enfants PDIs ?*
3. Expliquez-nous comment se passe les inscriptions à l'école pour les enfants PDIs en comparaison avec les enfants de la communauté hôte ? (*Priorisation, frais d'inscription, distance Etc...*)
4. Pensez-vous que les élèves PDIs soient plus exposés à l'échec scolaire que ceux de la communauté hôte ? *Expliquez*
5. Comparativement aux garçons quels sont les problèmes les plus vécus par les filles et femmes des PDIs ?
6. En tant que PDIs quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontés au sein des structures éducatives ?

Risques majeurs rencontrés par les filles et les femmes PDIs

7. Quelles sont les difficultés et les risques rencontrés par les groupes spécifiques dont les filles des enfants PDIs dans votre localité d'accueil ?
8. Quels sont les facteurs qui pourraient aggraver davantage ces risques ? (*Appartenance à un groupe marginalisés, handicap, séparation de la famille etc...*)

Stratégies de résilience en place

9. Quelles sont à votre connaissance les stratégies de résilience développées face aux défis majeurs en matière d'éducation dans le contexte de crise sécuritaire pour venir en aide aux PDIs ?
10. Quelles sont les stratégies de résilience que vous développez vous-même pour faire face aux défis majeurs en matière d'éducation ?

Face aux difficultés et risques dont les femmes, les filles PDIs sont victimes quelles sont les stratégies de résilience développées au sein de vos familles, école et communauté ?

Annexe 8 : Questionnaire communautés hôtes parents

SECTION 0 : Informations complémentaires

SECTION 0 : Informations complémentaires				
Région				
Province				
Commune				
Village /secteur				
Date interview	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>2021</td> </tr> </table> Jj /MM			2021
		2021		
Heure début	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table> h mn			
Heure de la fin	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table> h mn			
Code enquêteur	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> Région /commune /numéros enquêteur			
Code superviseur	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table> Région /numéros superviseur			

SECTION I CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE L'INTERVIEWER(E)

N°	QUESTION ET CONSIGNES	CHOIX DE REPONSES			
1.	Quel est votre âge en années révolues ?	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			
2.	Sexe de l'enquêté	1. Hommes 2. Femmes			
3.	Quel est votre statut matrimonial actuel ?	1. Célibataire 2. Marié(e) 3. Divorcé(e) 4. Veuf(ve) 5. Séparé (e) 6. Union libre			
4.	Quelle est votre profession /fonction actuelle	1. Elève 2. Salarié du public 3. Salarié du privé 4. Commerçant 5. Agriculteur 6. Eleveur 7. Ménagère 8. Retraité 9. Chômeur 10. Mécano 11. Menuisier			

		12. Maçon 13. Soudeur 14. Autre(s) à préciser
5.	Quel est votre plus haut niveau d'instruction ?	1. Aucun 2. Préscolaire 3. Primaire (CP1-CM2) 4. Post primaire (6 ^e -3 ^e) 5. Secondaire (2 ^e -Tle) 6. Supérieur (Bac+) 7. Alphabétisé

SECTION II : IMPACT DU CONFLIT SUR L'ACCÈS, L'ÉDUCATION, LA RÉUSSITE

N°	QUESTION ET CONSIGNES	CHOIX DE RÉPONSES
Accès		
6.	Type de conflit(s) qui touche-ent votre localité directement ou indirectement ?	1. Conflits liés aux ressources naturelles 2. Conflits intercommunautaires et religieux 3. Conflits entre groupes d'autodéfense 4. Conflits liés aux groupes armés 5. Autre(s) à préciser
7.	À votre connaissance quel est l'âge réel d'accès à l'éducation depuis le début de la crise sécuritaire pour les garçons/hommes	1. Pré scolaire <input type="text"/> <input type="text"/> 2. Primaire <input type="text"/> <input type="text"/> 3. Collège enseignement général (6 ^{ème}) <input type="text"/> <input type="text"/> 4. Lycée enseignement général (2 nd) <input type="text"/> <input type="text"/> 5. Secondaire de l'enseignement technique <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 6. Centre permanent d'alphabetisation fonctionnelle (CPAF) <input type="text"/> <input type="text"/> 7. Structures d'éducation spécialisées <input type="text"/> <input type="text"/> 8. Centre d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) ; <input type="text"/> <input type="text"/> 9. Centre d'éducation non formelle non étatique <input type="text"/> <input type="text"/>

8.	<p>À votre connaissance quel est l'âge réel d'accès à l'éducation depuis le début de la crise sécuritaire pour les filles /femmes ?</p>	<p>1. Pré scolaire <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>2. Primaire <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>3. Collège enseignement général (6^{ème}) <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>4. Lycée enseignement général (2nd) <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>5. Secondaire de l'enseignement technique <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>6. Centre permanent d'alphabétisation fonctionnelle (CPAF) <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>7. Structures d'éducation spécialisées <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>8. Centre d'Éducation de Base Non Formelle (CEBNF) ; 9. <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>10. Centre d'éducation non formelle non étatique <input type="text"/> <input type="text"/></p>
9.	<p>Pensez-vous que la crise sécuritaire soit à l'origine de l'aggravation des problèmes qui impactent négativement les structures éducatives de votre localité ?</p>	<p><input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. Ne sait pas</p>
10.	<p>Quels sont selon vous les problèmes majeurs que rencontrent les structures éducatives dans leur fonctionnement depuis le début de la crise sécuritaire ? (Choix multiples possibles)</p>	<p><input type="checkbox"/> 1. Infrastructures et équipements endommagés <input type="checkbox"/> 2. Menaces de fermeture des classes <input type="checkbox"/> 3. Site d'Implantation inadapté <input type="checkbox"/> 4. Installation non sécurisée (pas de clôture, proximité zones dangereuses) <input type="checkbox"/> 5. Pas de latrines fonctionnelles (inexistence ou en panne) <input type="checkbox"/> 6. Pas de dispositif de lavage des mains <input type="checkbox"/> 7. Pas de bloc de latrines réservé uniquement aux filles <input type="checkbox"/> 8. Pas de bloc de latrines réservé uniquement aux personnes à mobilité réduite <input type="checkbox"/> 9. Aucune source d'eau potable disponible <input type="checkbox"/> 10. Inexistence de bac à ordures <input type="checkbox"/> 11. Autre(s) à préciser</p>
11.	<p>Pensez -vous qu'avec la crise sécuritaire l'accès des filles à l'école serait plus difficile ?</p>	<p><input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. Ne sait pas</p>

		Si non pas nécessaire de répondre à Q12
12.	Selon vous quelles sont les raisons qui rendent difficile l'accès des filles dans les structures éducatives depuis le début de la crise sécuritaire ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préséance du garçon par rapport à la fille 2. Distance des structures par rapport au lieu de logement 3. Manque de sécurité 4. La mobilité des familles 5. Autre(s) à préciser
Maintien		
13.	Vous ou au moins un membre de votre famille aurait été contraint de quitter l'école à cause de la crise sécuritaire ?	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non 6. Si non pas nécessaire de répondre Q 14 et .16?
14.	Depuis combien d'année ?	Moins d'une année <input type="checkbox"/> De 1 à 2 ans <input type="checkbox"/> De 2 à 3 ans <input type="checkbox"/> Plus de 3 ans <input type="checkbox"/>
15.	Quelles sont selon vous les raisons de l'abandon des filles de l'école depuis le début de la crise sécuritaire ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écoles forcées de fermer en raison de l'insécurité accrue dans les zones touchées 2. Fermeture de cantine scolaire 3. Écoles attaquées au moins une fois 4. Préséances des garçons par rapport aux filles pour faire face aux contraintes en lien avec la crise sécuritaire 5. Peur suite aux menaces faites aux écoles/établissements 6. Violences subies 7. Fréquences élevées de violences 8. Inexistence ou insuffisance de Dispositif de gestion des menstrues 9. Recrudescence de certaines violences basées sur le genre (mariage forcé/précoce, sororat, excision, poids des travaux domestique etc. 10. Raisons non en lien avec la crise sécuritaire 11. Autre(s) à préciser
16.	Quelles sont selon vous les raisons de l'abandon des garçons de l'école depuis le début de la crise sécuritaire ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écoles forcées de fermer en raison de l'insécurité accrue dans les zones touchées 2. Fermeture de cantine scolaire 3. Écoles attaquées au moins une fois 4. Préséances des filles par rapport aux garçons pour faire face aux contraintes en lien avec la crise sécuritaire 5. Peur suite aux menaces faites aux écoles/établissements 6. Violences subies 7. Fréquences élevées de violences 8. Recrudescence de certaines violences basées sur le genre (mariage forcé/précoce, lévirat, poids des travaux domestique etc. 9. Raisons non en lien avec crise sécuritaire 10. Autre(s) à préciser
Réussite		
17.	Quelle appréciation faites-vous des résultats scolaires des structures éducatives de votre localité avant la crise sécuritaire ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mauvais 2. Passable 3. Bon 4. Très bon

18.	Quelle appréciation faites-vous des résultats scolaires des structures éducatives de votre localité depuis le début de la crise sécuritaire ?	5. Mauvais 6. Passable 7. Bon 8. Très bon
-----	---	--

SECTION III. RISQUES MAJEURS RENCONTRES PAR LES FILLES ET LES FEMMES

N°	QUESTION ET CONSIGNES	CHOIX DE REPONSES
19.	Quelles sont les difficultés et les risques rencontrés par les groupes spécifiques dont les filles dans votre localité ?	1. Manque de ressources financières 2. Enrôlement dans les groupes armés 3. Harcèlement 4. Traite des personnes 5. Maltraitance familiale 6. Violence domestique ; 7. Violences physiques 8. Violences psychologiques 9. Le viol systématique, 10. L'exploitation sexuelle 11. Emplois domestique/petits commerces 12. Les mutilations génitales féminines 13. Prostitution 14. Mariage forcé /précoce 15. Raps et enlèvements 16. Grossesses précoces 17. Grossesses indésirées / forcées 18. Non scolarisation 19. Déscolarisation 20. Mauvais résultat scolaire 21. Inaccessibilité aux soins de santé y compris SSR 22. Aucun 23. Autre(s) à préciser
20.	Selon vous lesquels de ces difficultés et risques rencontrés par les groupes spécifiques dont les filles se sont aggravées avec le contexte d'insécurité qui prévaut ?	1. Manque de ressources financières 2. Enrôlement dans les groupes armés 3. Harcèlement 4. Traite des personnes 5. Maltraitance familiale 6. La violence domestique ; 7. Violences physiques 8. Violences psychologiques 9. Le viol systématique, 10. Exploitation sexuelle 11. Les mutilations génitales féminines 12. Prostitution 13. Mariage forcé /précoce 14. Raps et enlèvements 15. Grossesses précoces 16. Grossesses indésirées /forcées 17. Non scolarisation 18. Déscolarisation 19. Mauvais résultat scolaire 20. Emplois domestique/petits commerces 21. Inaccessibilité aux soins de santé y compris SSR 22. Aucun 23. Autre (s) à préciser

<p>21.</p>	<p>Pour chacun--e des difficultés et risques rencontrés par les groupes spécifiques dont les filles, lesquels se sont aggravés avec le contexte d'insécurité qui prévaut précisez la fréquence ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enrôlement dans les groupes armés 2. Harcèlement 3. Traite des personnes 4. Maltraitance familiale 5. La violence domestique ; 6. Violences physiques 7. Violences psychologiques 8. Le viol systématique, 9. Exploitation sexuelle 10. Les mutilations génitales féminines 11. Prostitution 12. Mariage forcé /précoce 13. Raps et enlèvements 14. Grossesses précoces 15. Grossesses indésirées /forcées 16. Non scolarisation 17. Déscolarisation 18. Emplois domestique/petits commerces 19. Mauvais résultat scolaire 20. Inaccessibilité aux soins de santé y compris SSR 21. Aucun 22. Autre (s) à préciser <p>Fréquences : +Faible +Moyenne +++Très fréquent</p>
<p>22.</p>	<p>Quelle sont les catégories d'âges les plus touchées pour chacune des formes de discriminations et de violences ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enrôlement dans les groupes armés 2. Harcèlement 3. Traite des personnes 4. Maltraitance familiale 5. La violence domestique ; 6. Violences physiques 7. Violences psychologiques 8. Le viol systématique, 9. Exploitation sexuelle 10. Les mutilations génitales féminines 11. Prostitution 12. Mariage forcé /précoce 13. Rapt et enlèvements 14. Grossesses précoces 15. Grossesses indésirées /forcées 16. Non scolarisation 17. Déscolarisation 18. Emplois domestique/petits commerces 19. Mauvais résultat scolaire 20. Inaccessibilité aux soins de santé y compris SSR 21. Aucun 22. Autre (s) à préciser <p>Catégories d'âges touchées 0-12 ans 13-18 ans 19 -40 ans 41 à 55 ans 56 ans et plus</p>

23.	Quels sont les facteurs qui pourraient aggraver davantage ces risques ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Handicap 2. L'âge 3. L'éloignement géographique 4. La communauté d'appartenance (hôte ou PDI) 5. L'origine ethnique... 6. Autre (s) à préciser...
-----	---	---

SECTION IV. STRATÉGIES EN PLACE

N°	QUESTION ET CONSIGNES	CHOIX DE RÉPONSES
24.	Quelles sont à votre connaissance les stratégies de résilience développées au niveau communautaire face aux défis majeurs en matière d'éducation dans le contexte depuis le début de la crise sécuritaire ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Délocalisation des enfants en zones sécurisées 2. Centres communautaires appuyés par une ONG et autres 3. Centres d'apprentissage dirigés par la communauté 4. Accompagnement familial 5. Accompagnement volontaire des enseignants-es 6. Entraide communautaire 7. Aucun 8. Autre (s) à préciser
25.	Quelles sont les stratégies au niveau communautaire de résilience développées face aux discriminations et violences dont les femmes, les filles sont victimes ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Choix vestimentaire adapté 2. Horaires de circulation restreints 3. Circulation en groupe 4. Système d'alerte communautaire ; 5. Système communautaire d'alerte d'entraide sociale 6. Système communautaire de prise en charge sanitaire ; 7. Système communautaire d'insertion sociale et économique de ces filles et femmes ; 8. Système d'entraide et ou de solidarité entre filles et femmes 9. Autre (s) à préciser 10. Aucun
26.	Les enseignants-es ont-ils joués ou jouent-ils un rôle dans la mise en œuvre de ces stratégies ?	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non Si non pas nécessaire de répondre Q 27?
27.	Si oui quel rôle ?	

Annexe 9 : QUESTIONNAIRE STRUCTURE PDI (femmes hommes)

SECTION 0 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Région	1 Est, 2 centre Nord		
Province	1 Gourma, 2 Bam, 3 Sanmantenga		
Commune	1, Fada, 2 Diabo, 3 Kongoussi, 4 Tikaré, 5 Kaya, 6 korsimoro		
Date interview	<input type="text"/>	<input type="text"/>	2021
	Jj /MM		
Heure de début	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	h mn		
Heure de la fin	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	h mn		
Code enquêteur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Région /commune /numéros enquêteur		
Code superviseur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Région /numéros superviseur		

SECTION I CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE L'INTERVIEWER(E)

N°	QUESTION ET CONSIGNES	CHOIX DE RÉPONSES
1.	<i>Localité de départ</i>	
2.	<i>Localité ou village hôte</i>	
3.	Quel est votre âge en années révolues ?	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>
4.	<i>Sexe</i>	3. Hommes 4. Femmes
5.	<i>Nombre d'année en tant que PDIS</i>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>
6.	Quel est votre statut matrimonial actuel ?	7. Célibataire 8. Marié(e) 9. Divorcé(e) 10. Veuf(ve) 11. Séparé (e) 12. Union libre
7.	Quel est votre profession /fonction actuelle	15. Elève 16. Salarié du public 17. Salarié du privé 18. Commerçant 19. Agriculteur 20. Eleveur 21. Ménagère 22. Retraité

		23. Chômeur 10 mécanicien 11 menuisier 12 maçon 13 Soudeur 14 Autres à préciser
8.	Principale source de revenu	
9.	Quel est votre plus haut niveau d'instruction ?	8. Aucun 9. Préscolaire 10. Primaire (CP1-CM2) 11. Post primaire (6 ^e -3 ^e) 12. Secondaire (2 ^e -Tle) 13. Supérieur (Bac+) 14. Alphabétisé

SECTION II : IMPACT DU CONFLIT SUR L'EDUCATION : L'ACCES ,LE MAINTIEN ET LA REUSSITE

N°	QUESTIONS ET CONSIGNES	CHOIX DE REPNSES
Accès des PDI		
10.	Quel est le type de conflit à l'origine de votre déplacement ?	6. Conflits liés aux ressources naturelles 7. Conflits intercommunautaires et religieux 8. Conflits entre groupes d'autodéfense 9. Conflits liés aux groupes armés 10. Autre à préciser
11.	Combien d'enfants en âge scolaire aviez-vous quand vous quittiez votre localité ?	<input type="text"/> <input type="text"/>
12.	Parmi ces enfants en âge scolaires combien étaient des :	Filles <input type="text"/> <input type="text"/> Garçons <input type="text"/> <input type="text"/>
13.	Combien de étaient scolarisés selon le sexe?	Filles <input type="text"/> <input type="text"/> Garçons <input type="text"/> <input type="text"/>
14.	En tant que PDI combien d'enfants en âge scolaire avez-vous ?	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
15.	Parmi ces enfants en âge scolaires combien sont :	Filles <input type="text"/> <input type="text"/> Garçons <input type="text"/> <input type="text"/>
16.	Quelles sont les structures éducatives opérationnelles dans votre localité d'accueil ? (Choix multiples possibles)	1. Pré scolaire 2. Primaire 3. Post primaire de l'enseignement général (6 ^e -3 ^e) 4. Secondaire de l'enseignement général (2 ^e -Tle) 5. Secondaire de l'enseignement technique 6. Centre d'alphabétisation 7. Centre d'éducation non formelle étatique

		8. Centre d'éducation non formelle non étatique 9. Autres à préciser
17.	A votre connaissance quel est l'âge réel d'accès à l'éducation pour les filles /femmes PDIs dans votre localité ?	1. Pré scolaire <input type="text"/> <input type="text"/> 2. Primaire <input type="text"/> <input type="text"/> 3. Collège enseignement général (6 ^{ème}) <input type="text"/> <input type="text"/> 4. Lycée enseignement général (2 nd) <input type="text"/> <input type="text"/> 5. Secondaire de l'enseignement technique <input type="text"/> <input type="text"/> 6. Centre permanent d'alphabétisation fonctionnelle (CPAF) <input type="text"/> <input type="text"/> 7. Structures d'éducation spécialisées <input type="text"/> <input type="text"/> 8. Centre d'éducation non formelle étatique <input type="text"/> <input type="text"/> 9. Centre d'éducation non formelle non étatique. <input type="text"/> <input type="text"/>
18.	Comparativement aux communautés hôtes pensez-vous que les PDIs rencontrent des difficultés d'accès à l'éducation ?	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. Ne veut pas répondre Si non ou ne veut pas répondre allez à Q20
19.	Quelles sont selon vous les problèmes qui limitent l'accès des PDIs à l'éducation dans votre localité d'accueil ? (Choix multiples possibles)	1. Frais d'inscription 2. Saturation des structures éducatives 3. Non détention d'extrait d'actes de naissance par les PDI 4. Non détention de documents attestant le niveau scolaire dans la localité d'origine 5. Inexistence de filière correspondante à celle de la localité d'origine 6. Non acceptation par la communauté hôte 7. Préséance des personnes issues de la communauté hôte par rapport aux PDIs 8. Distance des structures éducatives par rapport au lieu de logement 9. Trajet non sécurisé pour se rendre à l'école 10. Manque de sécurité à l'école 11. Autre à préciser
20.	Comparativement aux garçons/ hommes quels sont les problèmes les plus vécus par les filles	1. Frais d'inscription 2. Saturation des structures éducatives

	et les femmes en lien avec l'éducation ? (Choix multiples possibles)	<ul style="list-style-type: none"> 3. Non détention d'extrait d'actes de naissance par les PDIs 4. Non détention de documents attestant le niveau scolaire dans la localité d'origine 5. Inexistence de filière correspondante à celle de la localité d'origine 6. Non acceptation par la communauté hôte 7. Préséance des personnes issues de la communauté hôte par rapport aux PDIs 8. Préséance des garçons 9. Distance des structures éducatives par rapport au lieu de logement 10. Trajet non sécurisé pour se rendre à l'école 11. Manque de sécurité à l'école 12. Autre à préciser
21.	Quelles sont selon vous les problèmes majeurs que rencontrent les structures éducatives dans leur fonctionnement dans votre localité d'accueil ? (Choix multiples possibles)	<ul style="list-style-type: none"> 12. Effectifs pléthoriques 13. Site d'implantation inadapté 14. Installation non sécurisée (non clôturée, 15. Proximité de zones dangereuses 16. Pas de latrines fonctionnelles (inexistence ou en panne) 17. Pas de dispositif de lavage des mains 18. Pas de bloc de latrines réservé uniquement aux filles 19. Pas de bloc de latrines réservé uniquement aux personnes à mobilité réduite 20. Aucune source d'eau potable disponible 21. Inexistence de bac à ordures 22. Autre à préciser
Maintien		
22.	Vous ou au moins un membre de votre famille aurait été contraint de quitter l'école depuis votre arrivée dans la communauté d'accueil ?	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. Ne veut pas répondre 23. Si non ou ne veut pas, pas nécessaire de répondre à Q 23
23.	Depuis combien d'année ?	Moins d'une année <input type="checkbox"/> De 1 à 2 ans <input type="checkbox"/> De 2 à 3 ans <input type="checkbox"/> Plus de 3 ans <input type="checkbox"/>
24.	Comparativement aux garçons déplacés pensez-vous que les filles déplacées soient plus exposées à l'abandon scolaire ?	<input type="checkbox"/> 3. Oui <input type="checkbox"/> 4. Non <input type="checkbox"/> 5. Ne veut pas répondre 25. Si non ou ne veut pas, pas nécessaire de répondre à Q 25 ?
25.	Si oui pourquoi selon vous ?	
26.	Quelles sont selon vous les raisons de l'abandon de l'école par les filles déplacées ? (Choix multiples possibles)	<ul style="list-style-type: none"> 12. Écoles forcées de fermer en raison de l'insécurité accrue dans les zones touchées 13. Fermeture de cantine scolaire 14. Écoles attaquées au moins une fois 15. Préséances des garçons par rapport aux filles pour faire face aux contraintes en lien avec la crise sécuritaire 16. Manque de moyens des parents 17. Violences subies

		<ul style="list-style-type: none"> 18. Violences subies de la part de la communauté hôte 19. Fréquences élevées de violences 20. Inexistence ou insuffisance de dispositif de gestion des menstrues 21. Eloignement des structures éducatives 22. Mariage forcé/précoce, 23. Sororat, 24. Excision 25. Poids des travaux domestique etc. 26. Raisons non en lien avec les conflits 26. Autres à préciser
Réussite		
27.	<i>Pensez-vous que les filles déplacées sont plus exposées à l'échec scolaire ?</i>	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. Ne veut pas répondre <i>Si non ou ne veut pas, pas nécessaire de répondre à Q 28</i>
28.	<i>Quels sont selon vous les problèmes majeurs qui seraient à l'origine de l'échec scolaire chez les filles déplacées dans le contexte de cette crise sécuritaire ? (Choix multiples possibles)</i>	<ul style="list-style-type: none"> 1. Non priorisation du suivi scolaire par les parents préoccupés par la <i>crise sécuritaire</i> 2. Qualité de l'enseignement 3. Traumatismes liés aux violences subies ou vécues 4. Distances des sites d'accueil par rapport aux structures éducatives 5. Problèmes de survie liés à l'alimentation 6. Problèmes de survie liés à la santé 7. Eloignement géographique des parents 7. Autres à préciser

SECTION III. RISQUES MAJEURS RENCONTRÉS PAR LES FILLES ET LES FEMMES PDI

N°	QUESTION ET CONSIGNES	CHOIX DE RÉPONSES
29.	Quelles sont les difficultés et les risques rencontrés par les groupes spécifiques dont les filles/ femmes PDI dans votre localité d'accueil ?	<p>24. Enrôlement dans les groupes armés</p> <p>25. Harcèlement</p> <p>26. Traite des personnes</p> <p>27. Maltraitance familiale</p> <p>28. La violence domestique ;</p> <p>29. Violences physiques</p> <p>30. Violences psychologiques</p> <p>31. Le viol systématique,</p> <p>32. Exploitation sexuelle</p> <p>33. Les mutilations génitales féminines</p> <p>34. Prostitution</p> <p>35. Mariage forcé /précoce</p> <p>36. Rapt et enlèvements</p> <p>37. Grossesses précoces</p> <p>38. Grossesses indésirées /forcées</p> <p>39. Non scolarisation</p> <p>40. Contrainte du travail domestique/petit commerce</p> <p>41. Déscolarisation</p> <p>42. Mauvais résultat scolaire</p> <p>43. Inaccessibilité aux soins de santé y compris SSR</p> <p>44. Aucun</p> <p>45. Autres à préciser</p>
30.	Pour chacun des difficultés et risques rencontrés par les groupes spécifiques dont les filles déplacées précisez la fréquence ?	<p>1. Enrôlement dans les groupes armés</p> <p>2. Harcèlement</p> <p>3. Traite des personnes</p> <p>4. Maltraitance familiale</p> <p>5. La violence domestique</p> <p>6. Violences physiques</p> <p>7. Violences psychologiques</p> <p>8. Le viol systématique,</p> <p>9. Exploitation sexuelle</p> <p>10. Les mutilations génitales féminines</p> <p>11. Prostitution</p> <p>12. Mariage forcé / précoce</p> <p>13. Rapt et enlèvements</p> <p>14. Grossesses précoces</p> <p>15. Grossesses indésirées / forcées</p> <p>16. Non scolarisation</p> <p>17. Contrainte du travail domestique / petit commerce</p> <p>18. Déscolarisation</p> <p>19. Mauvais résultat scolaire</p> <p>20. Inaccessibilité aux soins de santé y compris SSR</p> <p>21. Autres à préciser Fréquences :</p> <p>+ Faible</p> <p>+Moyenne</p> <p>+++Très fréquent</p>
31.	Quelles sont les catégories d'âges les plus touchées pour chacune des formes de discriminations et de violences ?	<p>1. Enrôlement dans les groupes armés</p> <p>2. Harcèlement</p> <p>3. Traite des personnes</p> <p>4. Maltraitance familiale</p> <p>5. La violence domestique</p>

		6. Violences physiques 7. Violences psychologiques 8. Le viol systématique, 9. Exploitation sexuelle 10. Les mutilations génitales féminines 11. Prostitution 12. Mariage forcé / précoce 13. Rapt et enlèvements 14. Grossesses précoces 15. Grossesses indésirées / forcées 16. Non scolarisation 17. Contrainte du travail domestique / petit commerce 18. Déscolarisation 19. Mauvais résultat scolaire 20. Inaccessibilité aux soins de santé y compris SSR 21. Autres préciser Catégories d'âges touchées 0-12 ans 13-18 ans 19 -40 ans 41 à 55 ans 56 ans et plus
32.	Quels sont les facteurs qui pourraient aggraver davantage ces risques ?	7. Handicap 8. L'âge 9. L'éloignement géographique de la famille 10. La communauté d'appartenance (hôte ou PDIs) 11. Moyens limités des parents 12. L'origine ethnique... 13. Autres (préciser) ...

IV. STRATEGIES EN PLACE

N°	QUESTIONS ET CONSIGNES	CHOIX DE REPONSES
33.	Quelles sont à votre connaissance les stratégies de résilience développées au niveau communautaire face aux défis majeurs en matière d'éducation, rencontrés par les PDIs dans le contexte de la crise sécuritaire ?	9. Délocalisation des enfants en zones sécurisées 10. Centres communautaires appuyés par une ONG et autres 11. Centres d'apprentissage dirigés par la communauté 12. Accompagnement familial 13. Accompagnement volontaire de certains enseignants-es 14. Entraide sociale 15. Aucun 16. Autre à préciser
34.	Quelles sont les stratégies de résilience développées en tant que PDIs face aux défis majeurs en matière d'éducation, dans le contexte de la crise sécuritaire ?	1. Délocalisation des enfants en zones sécurisées 2. Centres d'apprentissage appuyés par une ONG et autres 3. Centres d'apprentissage dirigés par les PDIs 4. Accompagnement familial 17. Accompagnement volontaire de certains enseignants-es 18. Entraide sociale 19. Aucun 20. Autre à préciser
35.	Quelles sont les stratégies de résilience que vous avez développées face aux discriminations et violences dont les filles/femmes PDIs sont victimes ?	11. Système d'alerte entre PDIs ; 12. Choix vestimentaire adapté 13. Horaires de circulation restreints 14. Circulation en groupe 15. Système d'entraide sociale entre PDIs ; 16. Système de prise en charge sanitaire entre PDIs;

			17. Système d'insertion sociale et économique de ces filles et femmes PDIs ; 18. Système d'entraide et de solidarité entre filles et ou entre femmes PDIs 19. Autre à préciser 20. Aucun
36.	Les enseignants-es ont 'ils joué ou jouent-ils un rôle dans la mise en œuvre de ces stratégies ?	<input type="checkbox"/> 3. Oui <input type="checkbox"/> 4. Non	Si non fin du questionnaire
37.	Si oui quel rôle ?		

Annexe 10 : Plan d'action sensible au genre

Plan d'action - SENSIBLE AU GENRE							
Résultats	Actions	Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Structure Responsable (qui porte le dossier)	Structures partenaires (partie prenante dans la mise en œuvre)	Sources de financement
Composante 1:							
R1: Les élan de solidarité existants sont renforcés et favorisent l'intégration des PDI au sein des communautés d'accueil et le vivre ensemble	Action1: Renforcement des élan de solidarité existants entre PDI et communauté hôte	Activité 1.1: Réaliser un profilage pour identifier les ménages d'accueil	Nbre de ménages d'accueil identifiés	Rapport d'activité	DPEIEFG	ST-ESU,MFSN FAH, MATD,ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 1.2: Sensibiliser les communautés pour la réinsertion scolaire des PDI notamment les filles	Nbre de séances de sensibilisation Nombre d'élèves filles et garçons ayant réintégré le système scolaire	Rapport d'activités; Données statistiques des CEB	DPEIEFG	ST-ESU,MFSN FAH, CT,ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 1.3: Mener des causeries visant à accroître la solidarité entre PDI et entre PDI et populations hôtes	Nbre de séances causeries	Rapport d'activités	ST-ESU	DPEIEFG, MATD, MFSNFAH, ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 1.4: Mener des causeries/sensibilisation au sein des familles sur la problématique du vivre ensemble et de l'éducation des enfants avec un focus sur l'égalité femme/homme	Nbre de séances causeries/sensibilisations Réduction de la stigmatisation à l'endroit des PDI notamment les filles	Rapport d'activités Résultats des sondages initial et final	DPEIEFG	ST-ESU,MFSN FAH, CT,ONG/AD	Etat et PTF

R2 -Les droits et devoirs des enfants sont respectés au sein des familles et les stéréotypes sexistes sont en baisse grâce au renforcement de l'éducation familiale	Action 2: Renforcement de l'éducation familiale	Activité 2.1: Sensibiliser les communautés des zones à forts défis sécuritaires sur le droit à l'éducation pour tous les enfants surtout pour les filles et autres enfants vulnérables	Nbre de séances de sensibilisation Nombre de personnes touchées par la sensibilisation Taux de scolarisation des zones concernées par la sensibilisation	Rapport d'activités; Données statistiques des CEB annuaire statistiques	DPEIEFG	ST-ESU,MFSN FAH, CT,ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 2.2: Rendre accessible les outils de sensibilisation sur le vivre ensemble et sur le dialogue parents/enfants.	Nbre d'outils de sensibilisation disponibles et accessibles	Rapport d'activités	SP/PLNEC	ST-ESU,MFSN FAH, CT, MRCS, ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 2.3: Sensibiliser les familles sur les conséquences des stéréotypes sexistes	Nbre de séances de sensibilisation réalisées ; Nombre de personnes sensibilisées	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST-ESU,MFSN FAH, CT,ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 2.4: Sensibiliser les familles sur les droits et devoirs des enfants particulièrement les filles déplacées internes	Nbre de séances de sensibilisation Nombre de personnes touchées par la sensibilisation	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST-ESU,MFSN FAH, CT,ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 3.4: Sensibiliser les communautés sur les mécanismes de dénonciation et de référencement existants (violation des droits des enfants particulièrement filles et garçons PDIs)	Nbre de séances de sensibilisation ; Nombre de cas dénoncés par les cellules de veille et les communautés	Rapport d'activités; Résultats des sondages	ST-ESU	MFSNFAH, CT,ONG/AD, MJDHPC, MSECUC	Etat et PTF
R3: Les élèves/filles qui vivent seuls et les orphelins et autres enfants chefs de ménage sont intégrés dans des familles d'accueil	Action 3: Organisation des acteurs communautaires de l'éducation pour développement des stratégies de	Activité 3.1: Faire le profilage des élèves déplacés filles et garçons ou autres élèves vulnérables vivant seuls (sans tuteur) dans les zones à fort défis sécuritaires	Nbre de profilages réalisés ; Nombre d'élèves déplacés et vulnérables vivant seuls (sans tuteur) identifiés	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST-ESU, DGESS/M ENAPLN, MFSNFAH, CT,ONG/AD	Etat et PTF

	négoiation de familles d'accueil pour les élèves/filles qui vivent seuls et les orphelins et autres enfants chefs de ménage	Activité 3.2: Sensibiliser les membres des familles d'accueil y compris les enfants à accepter et soutenir les filles et les garçons vulnérables	Nbre de séances de sensibilisation ; Nombre de familles d'accueil sensibilisées	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST-ESU, MFSNFAH, CT, Structures déconcentrées, ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 3.3: Tenir des cadres de concertation communaux sur l'éducation prenant en compte la thématique de l'intégration des élèves filles ou garçons sans tuteur dans les familles d'accueil	Nbre de cadres de concertation communaux réalisés	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST-ESU, CT, DGESS/MENAPLN, MFSNFAH, Structures déconcentrées, ONG/AD	Etat et PTF
R 4: La prise en charge intégrée des enfants vulnérables notamment les filles est effective grâce à la mise en œuvre d'un plan d'action conjoint des travailleurs-euses de l'action humanitaire, les enseignants-es et autres acteurs -trices.	Action 4: Mise en œuvre d'un plan d'action conjoint pour les travailleurs-euses de l'action humanitaire, les enseignants-es et autres acteurs -trices oeuvrant à la réinsertion des enfants vulnérables notamment les filles	Activité 4.1: Elaborer un plan d'action conjoint en collaboration avec les travailleurs-euses de l'action humanitaire, les enseignants-es et autres acteurs -trices oeuvrant à la réinsertion des enfants vulnérables notamment les filles	Plan d'action conjoint	Rapport d'activités	DGESS/MENAPLN	ST-ESU, DAF/MENAPLN, DMP/MENAPLN, MFSNFAH, CT, ONG/AD, Structures déconcentrées	Etat et PTF
		Activité 4.2: Apporter un appui psychosocial aux filles et autres enfants vulnérables	Nbre de seances d'appui psychosocial; Nombre d'enfants pris en charge	Rapport d'activités	ST-ESU	MFSNFAH, CT, Structures déconcentrées, ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 4.3: Créer des cadres d'échanges entre les filles/femmes sur les sites d'accueil des personnes déplacées internes	Types de cadres d'échanges créés; Nombre de femmes et de filles impliquées qui y participent	Rapport d'activités	ST-ESU	MFSNFAH, CT, Structures déconcentrées, ONG/AD	Etat et PTF
R 5: La résilience économiques des femmes victimes de violence surtout celles ayant en charge des enfants et des filles en âge scolaire est assurée grâce au renforcement des initiatives visant à accroître leur capacités	Action 5: Renforcement des initiatives visant à accroître les capacités de résilience économique des femmes victimes de violence surtout celles ayant en charge des enfants et des	Activité 5.1: former les AME/APE pour accompagner les femmes victimes de violence surtout celles ayant en charge des enfants et des filles en âge scolaire dans leurs activités de résilience économique	Nbre de sessions de formation; nombre de membres formés	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST-ESU, AME,SD, ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 5.2: Développer l'alphabétisation fonctionnelle et la formation aux petits métiers au profit des femmes victimes de violence surtout celles ayant en charge des enfants et des filles en âge scolaire	Nbre de sessions de formation; nombre de femmes formées	Rapport d'activités	DGENF	ST-ESU, DGREIP, FONANF, SD, ONG/AD	Etat et PTF

	filles en âge scolaire	Activité 5.3: Accompagner les membres AME pour faciliter la prise en charge (suivi scolaire, frais de scolarité, kits scolaires, appui conseil..) des filles et autres enfants vulnérables dans les zones à fort défis sécuritaires	Nbre de sessions de formation; Nombre de membres accompagnés	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST-ESU, AME, SD, ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 5.4: Allouer des ressources financières pour des Activités Génératrices de Revenus au profit des femmes victimes de violence surtout celles ayant en charge des enfants et des filles en âge scolaire dans les zones à fort défis sécuritaires	Nbre de femmes ayant bénéficié de financement;	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST-ESU, AME, SD, ONG/AD	Etat et PTF
R 6: Les parents déplacés, les communautés hôtes, les élèves et les filles intègrent le genre, l'inclusion et la protection dans leurs comportements et actions.	Action 6: Renforcement des actions de communication pour le changement de comportement à l'endroit des parents déplacés, des communautés hôtes, des élèves et des filles sur le genre, l'inclusion et la protection	Activité 6.1: Sensibiliser les parents déplacés, les communautés hôtes, les élèves et les filles sur le genre, l'inclusion et la protection.	Nbre de séances de sensibilisation; Nombre de personnes sensibilisées	Rapport d'activités	ST-ESU	DPEIEFG, ONG/AD	Etat et PTF
		Activité 6.2: Créer des cadres d'échanges entre les parents déplacés, les communautés hôtes, les élèves et les filles sur le genre, l'inclusion et la protection	Nombre de cadres d'échanges créés et fonctionnelles	Rapport d'activités	ST-ESU	DPEIEFG, ONG/AD	Etat et PTF
R 7: Une meilleure coordination entre les acteurs est assurée en vue d'une mise en œuvre efficace et efficiente des interventions en ESU	Action 7: Renforcement de la coordination entre les acteurs pour une mise en œuvre efficace et efficiente des interventions en ESU	Activité 7.1: Tenir régulièrement des rencontres d'échanges entre les structures de coordination	Nombre de rencontres d'échanges tenues	Rapport d'activités	ST-ESU	Cluster education, ONG/AD, MFSNFAH, CT	Etat et PTF
		Activité 7.2: Former les acteurs de coordination pour une mise en œuvre efficace et efficiente des initiatives	Nombre de séances de formation Nombre d'acteurs formés	Rapport d'activités	ST-ESU	Cluster education, ONG/AD, MFSNFAH, CT	Etat et PTF
R 8: La cantine scolaire est assurée toute l'année scolaire dans les zones à forts défis sécuritaires	Action 8: Renforcement des dotations de cantines scolaires afin de couvrir toute l'année scolaire dans les zones qui ont accueilli plus d'élèves déplacés	Activité 8.1: Sensibiliser les communautés pour la mise en œuvre de la cantine endogène au niveau des écoles afin de prendre en charge plus d'élèves déplacés	Nombre de séances de sensibilisation Nombre de personnes sensibilisées. Nombre de cantines endogènes mises en place	Rapport d'activités	DAMSSE	ST-ESU, SD, ONG/AD, COGES, AME, APE	Etat et PTF

		Activité 8.2: Subventionner la cantine scolaire du post-primaire au profit des filles et autres enfants vulnérables dans les zones à fort défis sécuritaires	Nbre d'établissements subventionnés en cantine scolaire Nombre de filles et enfants vulnérables bénéficiaires	Rapport d'activités	DAMSSE	ST-ESU, SD, ONG/AD, COGES, AME, APE	Etat et PTF
		8.3 Créer des cantines scolaires d'urgence dans les zones à forts défis sécuritaires où les cantines scolaires n'existent pas	Nbre de cantines scolaires d'urgence créées	Rapports d'activités	DAMSSE	ST-ESU, SD, ONG/AD, COGES, AME, APE	Etat et PTF
		Activité 8.4: Doter en quantité suffisante des vivres aux établissements scolaires qui ont accueilli des élèves déplacés afin de renforcer la capacité de leur cantine scolaire	Nbre d'établissements dotés en vivres	Rapport d'activités	DAMSSE	ST-ESU, SD, ONG/AD, COGES, AME, APE	État et PTF
R 9: les élèves déplacés internes et les enfants des communautés hôtes ont accès à des écoles sécurisées	Action 9 : Inscription et réinscription des enfants et élèves déplacés internes dans les établissements scolaires	Activité 9.1: Acquérir et installer des classes préfabriquées sur des sites identifiés à cet effet	Nbre de salles de classes préfabriquées	Rapport d'activités ; Données annuelles de la DAMSSE	DGESS/MENAPLN	ST-ESU, CT, SD	État et PTF
		Activité 9.2: Sensibiliser les populations hôtes, spécifiquement les enfants des écoles d'accueil sur les conséquences de la stigmatisation et la discrimination des élèves déplacés internes	Nbre de séances de sensibilisations réalisées Nbre de personnes sensibilisées	Rapports d'activités	DPEIEFG	ST-ESU, MFSN FAH, MATD, ONG/AD	État et PTF
		Activité 9.2: renforcer les capacités d'accueil (ETA, tables-bancs) des établissements ayant reçu un grand nombre d'élèves déplacés internes	Nombre d'ETA mis en place Nombre de tables-bancs acquis	Rapport d'activités	DGESS/MENAPLN	ST-ESU, CT, DAF, DMP/MENAPLN, SD	État et PTF
R 10: Les enfants particulièrement les filles sont protégés contre le phénomène de l'enrôlement par les groupes armés	Action 10 : Protection des enfants particulièrement les filles contre le phénomène de l'enrôlement	Activité 10.1: Mener des séances de sensibilisation auprès des acteurs de l'éducation pour la protection des enfants particulièrement les filles contre le phénomène de l'enrôlement par les groupes armés	Nbre de séances de sensibilisation	Rapport d'activités	ST-ESU	DPEIEFG, ONG/AD, CT	État et PTF

	par les groupes armés	Activité 10.2:Créer des cadres d'échanges entre élèves, jeunes déscolarisés et surtout les filles pour leur protection contre le phénomène de l'enrôlement par les groupes armés	Nbre de cadres d'échanges créés et fonctionnels	Rapports d'activités	ST-ESU	DPEIEFG, ONG/AD, CT	État et PTF
		Activité 10.3: Mettre en place des microprojets (tissage, élevage, fabrique du savon, etc.) au profit des jeunes filles déscolarisées	Nbre de micro-projets mis en place, Nombre de femmes et filles bénéficiaires	Rapports d'activités	DPEIEFG	ST-ESU, ONG/AD, CT	État et PTF
R 11 : Les filles et autres enfants chefs de ménage sont pris en charge dans des foyers et centres d'hébergement adéquats et suivent convenablement leur scolarité	Action11: Prise en charge socio-économique des filles et enfants chef de ménage	Activité 11.1: identifier les foyers et centres d'hébergement pour l'intégration des filles et autres enfants sans tuteurs	Nombre de foyers et de centres d'hébergement identifiés	Rapport d'activités	ST/ESU	DPEIEFG/ MFSNFAH/ AMBF/ONG/AD	État et PTF
		Activité 11.2. Tenir un atelier d'harmonisation du prototype "d'espace sécurisé"	Nombre d'ateliers tenus	Rapport d'activités	DGESS	MFSNFAH/ Ministère de l'Habitat/ONG/AD	État et PTF
		Activité 11.3. Réaliser des plaidoyers auprès des autorités communales pour la création de centres d'hébergement pour la prise en charge des filles et enfants vivant seuls	Nombre de séances de plaidoyers réalisées Nombre de centres créés	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST/ESU/ MSECUM/ FSNFAH/Ministère de l'habitat/ONG/AD	État et PTF
		Activité 11.4. Former les animateurs des centres d'hébergement sur diverses thématiques. (APS, communication non violente, GHM...).	Nombre d'animateurs formés	Rapport d'activités	DPEIEFG	ST/ESU/C NPVE/SP-PNLEC/ONG/AD	État et PTF
		Activité 11.5. Doter les foyers et centres d'hébergement en matériel spécifique	Nombre de foyers et de centres d'hébergement dotés	Rapport d'activités	DAMSSE	ST-ESU/MSECUM/ MFSNFAH/ONG/AD	État et PTF
		Activité 11.6. Doter les foyers et les centres d'hébergement en vivres	Nombre de foyers et de centres d'hébergement dotés	Rapport d'activités	DAMSSE	PAM/CRS/ST-ESU/ONG/AD	État et PTF

R 12: Les filles et autres enfants déplacés internes bénéficient gratuitement d'une prise en charge sanitaire	Action 12: Renforcement du mécanisme de prise en charge sanitaire des filles et autres enfants déplacés internes	Activité 12.1. Plaider auprès des Autorités sanitaires et des acteurs de l'éducation pour l'instauration d'une carte d'accès gratuit aux soins dans les centres de santé au profit des élèves/filles qui vivent seules et autres enfants vivant seuls	Nombre de plaidoyers réalisés	Rapport d'activités	ST-ESU	MFSNFAH/MS/ONG/AD	État et PTF
		Activité 12.2. Mettre en place un système de carte de santé au profit des élèves/filles qui vivent seules et autres enfants vivant seuls	Nombre d'élèves bénéficiaires de la carte de santé	Rapport d'activités	ST-ESU	MFSNFAH/MS/ONG/AD	État et PTF
		Activité 12.3. Former les membres des clubs Deen kan du post-primaire à la fabrication des kits de dignité	Nombre de membres formés	Rapport d'activités ; Rapport de formation	DPEIEFG	ST-ESU/CNPVE/SP - PNLEC/ONG/AD	État et PTF
		Activité 12.4. Doter les clubs Deen kan en matériel de confection de kits de dignité	Nombre de clubs dotés en matériel de confection de serviettes hygiéniques/kits de dignité	Rapport d'activités	ST-ESU	DPEIEFG / ONG/AD	État et PTF
R 13: Les élèves résidents seuls-es, les groupes de filles ou de garçons ont accès à un cadre d'étude aménagé, équipé et fonctionnel	Action 13: Amélioration du cadre d'étude des élèves résidents seuls-es ou en groupes de filles ou de garçons dans des situations précaires	Activité 13.1. Aménager et équiper des centres d'étude éclairés pour faciliter l'étude pour les élèves résidents seuls ou en groupes de filles ou de garçons dans des situations précaires	Nombre de centres d'étude aménagés, équipés et éclairés Nombre d'élèves ayant accès à ces centres	Rapport d'activités Registre de fréquentation des centres	ST-ESU	DGESS/ONG/AD	État et PTF
		Activité 13.2. Aménager et équiper en mobilier et en documents des espaces d'étude et de lecture au profit des filles et autres enfants vulnérables dans les sites d'accueil des personnes déplacées internes	Nombre d'espaces d'étude et de lecture aménagés et équipés Nombre d'élèves ayant accès à ces espaces	Rapport d'activités Registre de fréquentation des espaces	ST-ESU	DGESS/ONG/AD	État et PTF
		Activité 13.3. Réaliser des espaces d'apprentissage temporaires inclusifs et sensibles au genre dans les écoles accueillant des élèves déplacés notamment les filles et autres enfants vulnérables	Nombre d'espaces temporaires d'apprentissage réalisés Nombre d'élèves ayant accès à ces espaces temporaires	Rapport d'activités Statistiques des CEB	DGESS	ST-ESU/DMP/DAF/ONG/AD	État et PTF

R 14: Les écoles des zones à forts défis sécuritaires disposent de mécanismes communautaire d'alerte et de prévention des risques	Action 14 : Renforcement du dispositif d'alerte et de sécurité en collaboration avec les communautés	Activité 14.1: Sensibiliser les communautés sur la coopération avec les cellules de veille	Nbre de séances de sensibilisation ; Nombre de personnes sensibilisées	Rapport d'activités	ST-ESU	MFSNFAH, CT, ONG/AD	État et PTF
		Activité 14.2. Mettre en place et équiper (Téléphones, moyens de déplacement, etc.) les cellules de veille dans les écoles des zones à forts défis sécuritaires.	Nombre de cellules de veille mises en place, équipées et fonctionnelles	Rapports d'activités	ST-ESU	DPEIEFG/DGEFG/CNPVE/SP-PLNEC, APE/AME/COGES, ONG/AD	État et PTF
		Activité 14.3. Renforcer les capacités des membres des cellules de veille sur leur rôle et les thématiques clés en lien avec le genre, l'inclusion, la protection de l'enfant et les mécanismes de dénonciation et de référencement existants	Nombre de membres formés	Rapports d'activités	DPEIEFG	CNPVE/SP-PLNEC/MS ECU/MFSNFAH/ST-ESU/ONG/AD	État et PTF
		Activité 14.4. Sensibiliser les communautés sur les mécanismes de dénonciation et de référencement existants (violation des droits enfants particulièrement filles et garçons PDIs)	Nbre de séances de sensibilisation ; Nombre de cas dénoncés par les cellules de veille et les communautés	Rapport d'activités ; Résultats des sondages	ST-ESU	MFSNFAH, CT, ONG/AD, MJDHPC, MSECU	État et PTF
R 15: Les élèves (dont les filles) PDIs bénéficient d'appuis spécifiques pour de meilleurs résultats scolaires	Action 15 : Amélioration des conditions d'étude des élèves (dont les filles) PDIs avec un système de gestion transparent	Activité 15.1. Plaider pour l'octroi des bons scolaires et pour élargir l'allocation des bourses aux filles en mettant l'accent sur les zones à forts défis sécuritaires ;	Nombre de filles des zones à fort défis sécuritaires bénéficiaires des bourses spécifiques et des bons scolaires	Rapports d'activités	DIOSPB	DPEIEFG / ST-ESU, ONG/AD	État et PTF
		Activité 15.2. Doter de kits et de manuels scolaires les élèves (dont les filles) PDIs, les élèves résidents seuls ou en groupes de filles ou de garçons dans des situations précaires.	Nombre d'élèves dotés en kits et manuels scolaires	Rapports d'activités	DAMSSE	CENAMAFS/ST-ESU/DPEIEFG/ONG/AD	État et PTF
		Activité 15.3. Plaider pour le parrainage de la scolarisation des filles et autres enfants vulnérables	Nombre de plaidoyers réalisés Nombre d'élèves parrainés	Rapports d'activités	ST-ESU	DGEFG/MFSNFAH/Collectivités/ONG/AD	État et PTF

R 16: Le système de suivi statistique de l'éducation prend en compte les données désagrégées sur l'ESU	Action 16 : Renforcement du système de suivi statistique des enfants affectés par la crise sécuritaire	Activité 16.1. Concevoir des outils spécifiques pour la collecte de données tenant compte du genre sur les enfants affectés par la crise et relatifs à l'accès, au maintien et à la réussite scolaire	Nombre d'outils spécifiques conçus	Rapports d'activités	DGESS	ST-ESU/SP-CONAP genre/ MFSNFAH/ SP-CNE/ /ONG/AD/S structures déconcentrées et décentralisées	État et PTF
		Activité 16.2. Renforcer les capacités des acteurs chargés de la collecte et du traitement des données sur les enfants affectés par la crise	Nombre d'acteurs formés	Rapports d'activités	DGESS	ST-ESU, Structures déconcentrées, ONG/AD	État et PTF
		Activité 16.3. Conduire une étude sur la traçabilité des élèves affectés par la crise sécuritaire	Nombre d'étude réalisée	Rapport d'étude	DGESS	ST/ESU/SP-CONAP genre/ MFSNFAH/ SP-CNE//ONG/AD/ Structures déconcentrées et décentralisées	État et PTF
		Activité 16.3. Plaider auprès du CONASUR pour une prise en compte des données désagrégées des enfants déplacés (âge, sexe, niveau d'étude)	Nombre de plaidoyers réalisés	Rapports d'activités	ST-ESU	DGESS/SP-CONAP genre/ MFSNFAH/ SP-CNE//ONG/AD/ Structures déconcentrées et décentralisées	État et PTF
R 17: Un guide de bonnes pratiques et des initiatives innovantes en ESU est élaboré et diffusé	Action 17 : Promotion des bonnes pratiques et des initiatives innovantes en ESU	Activité 17.1. Capitaliser les bonnes pratiques et les initiatives innovantes en matière d'accès, de maintien et de réussite des filles et autres enfants vulnérables dans les zones à forts défis sécuritaires	Nombre de bonnes pratiques et d'initiatives innovantes capitalisées	Rapports d'activités, Guide de bonnes pratiques	DGESS	ST-ESU/ONG/AD	
		Activité 17.2 renforcer les capacités des acteurs-trices sur les bonnes pratiques et les initiatives innovantes (Safe school , APS...) En matière d'ESU	Nombre de formations réalisées, nombre d'acteurs-trices formés	Rapports d'activités,	ST-ESU	DAMSSE DEPrim	État et PTF

		Activité 17.2. Diffuser les bonnes pratiques et les initiatives innovantes en matière d'accès, de maintien et de réussite des filles et autres enfants affectés par la crise	Nombre de guides de bonnes pratiques diffusés	Rapports d'activités	DGESS	ST-ESU/DPEI EFG/ONG/AD	État et PTF
R 18: Les violences sur les élèves (dont les filles) vulnérables sont dénoncées et punies	Action 18 : Renforcement de l'application des textes de loi sur la violence, l'inclusion et la protection des enfants/adolescentes	Activité 18.1. Former les différents acteurs pour une bonne appropriation des textes de loi sur la violence, l'inclusion et la protection des enfants/adolescentes	Nombre d'acteurs formés	Rapports de formation	DAJC	ST-ESU, ONG/AD, MSECUC, CT	
		Activité 18.2. Diffuser les textes et les numéro-vert	Nombre de textes diffusés	Rapports d'activités	DAJC	DCPM/ ST-ESU/ONG/AD	État et PTF
		Activité 18.3. Suivre l'application des textes de loi sur la violence, l'inclusion et la protection des enfants/adolescentes	Nombre de suivis réalisés	Rapports d'activités	DAJC	ST/ESU/MSECUC/ONG/AD	État et PTF

Comité d'encadrement

Nathalie NIKIEMA : Directrice Pays CECI Burkina Faso

Clémence SANOU : Directrice terrain de PARITÉ

Yvette SANFO : Conseillère principale EFH PARITÉ

Fatoumata BALDÉ : Spécialiste EFH PARITÉ Canada

Mahamadou G. ABDOU : Agent de projet, PARITÉ Canada